

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTREAL, VENDREDI 18 MAI, 1894

No 12

ÇA ET LA

Le comité du Sénat vient d'adopter sur la proposition des représentants des banques, un amendement à la loi de faillite qui reproduit exactement la disposition que nous avons déjà suggérée dans notre numéro du 13 avril, à propos de la réclamation des banques sur billets escomptés par le failli et endossés par lui. Les banques devront faire une évaluation de la garantie que leur donne la signature du faiseur et ne seront colloquées sur la feuille de dividende que pour la différence. L'article 62 du projet primitif prescrivait bien cette évaluation pour les effets non-échus, mais elle donnait aux banques le droit d'être colloquées pour la totalité du billet, si ce billet était échu. L'amendement les oblige à faire l'évaluation en tout état de cause, même après échéance.

Nos échanges de France reçus cette semaine contiennent plusieurs articles consacrés au Canada. Le *Marché Français* consacre son premier article aux relations entre la France et le Canada et reproduit à ce sujet le rapport de la Chambre de Commerce française de Montréal. Le *Phosphate* reproduit de notre numéro spécial, le travail sur les phosphates du Canada de notre collaborateur M. Obalski. L'*Echo Forestier*, chose extraordinaire, s'occupe des bois d'Amérique et constate qu'ils prennent pied de plus en plus dans le commerce français, malgré les préjugés, et malgré la concurrence des bois de Suède et de Norvège.

L'opinion démocratique aux Etats Unis commence à s'impatienter du retard apporté par le congrès à remplacer le tarif McKinley par un tarif plus raisonnable et se rapprochant plus du libre-échange. On reproche au Sénat d'avoir amendé le bill Wilson de manière que chaque amendement est une concession aux manufacturiers—on dit là bas, aux monopoleurs—; le même reproche que l'on fait ici à M. Foster. On ne

se gêne pas pour accuser les sénateurs de recevoir de grosses sommes des différents trusts, ou syndicats: syndicat du sucre, syndicat du wiskey de l'huile, du cordage etc.

LA PRESSE ET LE FROMAGE.

Tout le monde saura gré, nous en sommes convaincus, à notre confrère *La Presse* de s'intéresser autant à notre industrie fromagère et d'apporter le concours de sa bonne volonté et de sa grande circulation à l'œuvre ardue entreprise par la Société d'Industrie Laitière. Il nous pardonnera cependant de ne pas partager toutes ses idées sur le sujet, même après les explications qu'il nous a données dans son numéro de lundi dernier.

Il prétend que notre production de fromage Cheddar a atteint son apogée et que, si nous continuons à l'augmenter, maintenant surtout que nous allons avoir à subir la concurrence du fromage subventionné d'Australie, nous ne pourrions plus l'écouler. Et, en prévision de cet événement fâcheux, il voudrait que la Société d'Industrie Laitière prêtât son concours à la fabrication de fromages durs, du Gruyère, par exemple, pour lequel nous pourrions trouver un débouché considérable en France.

Notre prétention, à nous, est que nous sommes encore assez loin d'avoir donné tout ce que nous pouvions donner en fromage Cheddar, comme qualité et comme quantité; que le marché anglais peut encore nous prendre beaucoup plus de fromage que nous ne lui en envoyons et que, comme c'est le marché qui nous convient le mieux, où nous sommes les mieux connus et appréciés, il vaut mieux, pour le moment, consacrer nos efforts à produire un article de plus en plus parfait pour le marché anglais, sans cependant perdre de vue les avantages que pourrait nous procurer une plus grande variété dans la fabrication.

La saison de 1893 a été des plus avantageuses pour nos fromagers qui,

quoiqu'ils aient produit plus que les années précédentes, ont réalisé de meilleurs prix. Cette augmentation des prix ne provenait pas uniquement de l'amélioration de la qualité; elle avait pour cause principale la diminution de la production en Angleterre. Car la même sécheresse qui avait empêché les agriculteurs anglais de faire du foin, nous donnant ainsi l'occasion de vendre le nôtre là-bas, avait aussi rogné les pâturages et diminué le rendement en lait des troupeaux du Cheshire et des autres comtés à fromage.

Notre confrère va dire que, c'est précisément un argument en faveur de sa thèse et que, si notre production augmente encore cette année, elle se trouvera vis à vis d'une production anglaise normale et ne pourra pas se vendre aussi bien. Nous lui concédons même ce point. Nous l'avons déjà dit à nos lecteurs, malgré les beaux débuts de la saison, il faut s'attendre à voir les prix baisser quand la production anglaise sera dans son plein.

Mais de là à conclure que nous ne pourrions pas écouler tout notre fromage, à des prix qui, tout en étant en baisse, seront encore rémunérateurs, il y a très loin. Disons d'abord que le consommateur de notre fromage en Angleterre, c'est principalement l'ouvrier agricole; pour lui, c'est principalement une question de prix et plus nous pourrions lui vendre du fromage à bon marché, plus il en consommera. La viande est trop chère pour lui, le fromage, qui constitue un aliment très riche et à bon marché, comparativement, est donc sûr de trouver chez lui un consommateur empressé. Mais il est aussi appréciateur, connaisseur, et, s'il paie de 5 à 10s. de plus par quintal pour le Cheddar anglais, c'est qu'il le trouve plus à son goût, et que nous n'avons pas atteint, comme le croit notre confrère, le dernier degré de la perfection fromagère.

Le confrère attribue la diminution des exportations des Etats Unis, au fait que notre fromage, plus apprécié, avait pris complètement la place du fromage américain. Le fait de

la diminution des exportations des Etats-Unis s'explique par l'augmentation considérable de la consommation domestique. La fabrication américaine de septembre et d'octobre derniers a été presque complètement accaparée par le commerce intérieur, qui payait de 3c à 1c de plus que les cours du marché d'exportation. Or rien ne fait prévoir que cette augmentation de la consommation domestique ne durera pas d'une manière perpétuelle, et que, d'ici à quelques années, les Etats-Unis n'arriveront pas à ne plus avoir de fromage à exporter.

L'Australie va commencer à exporter probablement dès l'automne prochaine, c'est-à-dire, quand nous aurons terminé à peu près la vente de notre fromage. Elle va arriver sur un marché déjà approvisionné de nos marchandises. Pourra-t-elle, même avec les 2c par livre de subvention, compenser les défauts de qualité inséparables d'un début et le coût du fret qui sera le double au moins de ce que nous payons ici ?

Dans tous les cas, voici la situation telle que nous la percevons actuellement. Nous avons une avance considérable sur le fromage d'Australie et la protection que nous donne son éloignement aux Antipodes, équivaldra presque aux 2c par livre de subvention qu'on lui promet. Nous n'aurons, cet été, que nos concurrents ordinaires en Angleterre, les Etats-Unis seront probablement encore cette année en diminution et il est tout probable que le contingent fourni par l'Australie, cette automne, ne dépassera guère le chiffre de la diminution des exportations des Etats-Unis.

Il ne s'agit donc pour nous, si nous voulons tirer le meilleur parti possible du marché, que de faire du fromage d'excellente qualité et de le mettre sur le marché anglais, avant que le fromage d'Australie n'y arrive.

Maintenant, *La Prusse* voudrait que, tout en continuant à améliorer la fabrication du Cheddar, la Société d'Industrie Laitière s'occupât aussi de propager la fabrication d'autres genres de fromage. Notre confrère n'a peut être pas une idée bien nette de tous les travaux qui ont été accomplis, de tous les efforts, de tous les sacrifices qu'a coûtés à la Société, au gouvernement, aux membres zélés du clergé que l'on trouve toujours partout où il y a du bien à faire, la situation actuelle de l'industrie fromagère. Au moment où le succès semble prêt à couronner tant de dévouement, nous ne croyons pas opportun de distraire la moi-

dre partie de ces bonnes volontés du but commun visé par toutes. Nous craindrions trop de stériliser, par la division, des efforts qui, réunis, promettent un si beau résultat.

Qu'on laisse les syndicats s'organiser partout, l'inspection des fromageries entrer dans les mœurs des fromagers et des patrons, qu'on nous permette d'abord d'arriver comme nous le demandions l'autre jour, à produire un fromage uniforme et de qualité constamment bonne ; et lorsque l'industrie pourra marcher seule, la Société d'Industrie Laitière pourra, sans risquer de compromettre son œuvre désormais assuré, entreprendre d'acclimater chez nous d'autres variétés de fromages.

Notre industrie fromagère pour l'exportation date d'une douzaine d'années ; la Société d'Industrie Laitière date de dix ans ; on voit que ce n'est pas une affaire d'un jour d'organiser une industrie agricole de ce genre ; mais que, d'un autre côté, notre population agricole est assez intelligente pour s'assimiler une industrie totalement inconnue et y atteindre un haut degré de perfection, dans un espace de temps qui ne dépasse pas le tiers de la période active de la vie moyenne d'une génération.

Elle saura donc aussi bien, lorsque le temps sera venu, et si elle peut disposer des mêmes concours, modifier sa fabrication et la varier suivant que les besoins de la situation l'indiqueront.

LA DÉCHARGE DU FAILLI

D'après les articles 35 à 47 inclusivement du projet de loi de faillite actuellement discuté au sénat d'Otawa, un failli peut obtenir sa décharge ; 1o sur un concordat consenti par la majorité en nombre et les trois quarts en valeur de ses créanciers ; 2o après un an à compter de la date de la faillite, sans le consentement des créanciers.

Il ne saurait y avoir d'objection sérieuse à libérer un failli de ses engagements si les créanciers représentant les trois quarts de son passif y consentent.

La décharge aurait lieu de plein droit si tous les créanciers acceptaient un concordat ; le fait que ceux à qui il doit les trois quarts de son passif y consentent, peut être considéré comme une preuve suffisante que le concordat est équitable. Il va sans dire que les créanciers privilégiés devront être désintéressés intégralement.

Mais les articles qui concernent la décharge à être accordée sans le

consentement des créanciers ont donné lieu à des protestations nombreuses et influentes.

Le projet de loi, tout en laissant aux créanciers toute la latitude possible pour s'y objecter, et en donnant au juge pleine et entière discrétion de l'accorder ou de la rejeter, établit certaines conditions qui, suivant la pratique générale des tribunaux en pareil cas, seront considérées le plus souvent comme limitant la discrétion du juge, lorsqu'elles auront été bien et dûment accomplies.

La principale de ces conditions, c'est que la réalisation de l'actif du failli ait rapporté suffisamment pour payer aux créanciers non privilégiés au moins un tiers de leur créance (art. 36 et 46). Cette condition s'applique également à la décharge par concordat.

On trouve que cette proportion d'un tiers du passif non privilégié est trop faible et les représentants du commerce, ceux des banquiers surtout, ont demandé qu'elle fût portée aux deux tiers.

En principe, nous serions disposés à n'accorder une décharge sans concordat qu'après désintéressement intégral de tous les créanciers, mais il faut tenir compte du temps où nous vivons, de nos mœurs commerciales, de la fréquence des pertes dues à des causes incontrôlables. Un commerçant peut être devenu insolvable à la suite de la faillite de ses débiteurs, sans qu'il y ait de sa faute et il serait équitable de le tenir quitte lorsqu'il aurait remis tout ce qu'il possède à ses créanciers. C'est là, précisément, une des raisons d'être d'une loi de faillite et, puisque l'on admet que le failli puisse être déchargé s'il a agi en tout honorablement, sans arrière-pensée de fraude, nous ne voyons pas que ses créanciers, en s'emparant de son actif pour se le partager entre eux, puissent refuser de tenir quitte le débiteur ainsi dépossédé.

Mais est-il bien nécessaire que l'actif réalise 66 $\frac{2}{3}$ p.c. pour les créanciers, afin que le failli puisse obtenir sa décharge ? Nous ne le croyons pas.

Il faut tenir compte du fait que cet actif a été réalisé par d'autres que par lui et que, s'il a été mis sur le marché à un moment inopportun, dans des conditions désavantageuses, ce ne sera pas nécessairement la faute du failli, s'il ne rapporte pas suffisamment, pour rembourser les deux tiers de son passif. Il faut tenir compte surtout de deux choses : d'abord que les ventes forcées de ce genre rapportent toujours

un prix inférieur à la valeur réelle ; et ensuite que, pour les petites faillites, qui sont le plus grand nombre, les frais de séquestre, d'inventaire, de liquidation et de réalisation, absorberont souvent la majeure partie de la somme réalisée.

Entre ces deux chiffres, celui du gouvernement : un tiers, et celui des banquiers, deux tiers, nous serions certainement en faveur de celui du gouvernement. Mais l'on a proposé un chiffre de transaction auquel nous nous rallierons, celui de la moitié.

Mais puisque, en définitive, le juge aura encore la discrétion de refuser l'homologation de la décharge, malgré le paiement de cinquante pour cent des créances ordinaires et de l'intégralité des créances privilégiées, nous voudrions qu'il fût bien entendu que le juge aurait également la discrétion de l'accorder, si la totalité des dividendes payés n'atteignait pas tout à fait ce chiffre, lorsqu'il lui paraîtrait que la modicité des dividendes ne proviendrait pas de la faute du failli.

Ou bien encore nous accepterions un minimum des deux tiers pourvu que cette proportion soit établie entre la totalité du chiffre réalisé et la totalité du passif, privilégié et ordinaire.

Autrement, il pourrait arriver que la liquidation rapporte une somme brute égale au montant du passif, mais que, après avoir payé les frais de liquidation, et après avoir désintéressé intégralement les créanciers privilégiés, il ne restât pas assez pour payer aux créanciers ordinaires les deux tiers de leurs créances. De sorte que, après que la liquidation aurait établi que le failli possédait, au moment de l'émission de l'ordonnance de séquestre, assez de propriétés pour désintéresser intégralement tous ses créanciers, le failli se trouverait cependant dans l'impossibilité d'obtenir une décharge.

C'est une injustice qu'il faut éviter avec soin quand même il faudrait pécher un peu, au contraire, par trop d'indulgence.

LA MONNAIE DE CARTE DU CANADA

Bien des sortes de monnaie ont cours dans le monde. L'or, l'argent, le cuivre, le fer, soit en pièces monnayées, soit en lingots ; le cuir marqué, le papier marqué, les tailles de bois, les coquillages de différentes sortes, les fourrures, la soie, la toile de coton, de grandeur et qualité dé-

terminées, ont été et sont encore en usage dans le monde, comme monnaie courante, comme étant des objets représentant d'une manière commode et facile à négocier, la propriété de tout genre.

Plusieurs de ces sortes de monnaie ont eu cours en même temps dans le même pays. L'or, l'argent, le cuivre et le papier marqué sont employés comme monnaie courante en Europe et en Amérique, dans l'Inde, c'est l'or, l'argent, le cuivre et des coquillages ; en Chine, l'argent, le cuivre, et la soie. Dans certaines parties de l'Afrique, c'est le cuivre, le coton en pièces, et la piastre d'argent. Sparte avait une monnaie de fer. A Carthage, la monnaie consistait en morceaux de cuir estampés. Monnaie de métal, coquilles, tissus, cuir et papier, la matière première en est passablement variée." Ces lignes sont empruntées à un ouvrage récent d'un écrivain financier. Elles font naître la question : Qu'est-ce donc que la monnaie ?

La monnaie de papier peut être divisée en deux classes : le papier-monnaie et le papier représentant de la monnaie. La première classe, papier-monnaie, comprend les billets auxquels un gouvernement attribue la qualité de monnaie et qui ne sont pas nécessairement rachetables en espèces, tandis que la seconde classe renferme les billets émis par l'état ou par des corporations qui sont rachetables en espèces, sur présentation. L'une est simplement une création du pouvoir politique, l'autre représente des engagements ou des opérations commerciales. La première classe, étant décrétée monnaie légale, doit être acceptée en libération de toute dette ; l'autre à moins d'être décrétée monnaie légale par l'état, peut être acceptée ou refusée à la discrétion du créancier. La circulation actuelle des Etats-Unis appartient à la première catégorie et celle du Canada à la seconde.

On se tromperait fort si l'on s'imaginait que la monnaie fiduciaire, la monnaie fictive ou de papier est une invention moderne. On la trouve en usage, sous différentes formes : cuir estampé, fer, étain ou papier, à Carthage, à Sparte, à Rome, en Chine, dans l'Inde, bien avant l'ère chrétienne. Les anciens connaissaient aussi bien que nous le peu de solidité d'une circulation non rachetable. Il leur fallait une monnaie possédant une valeur intrinsèque, comme la monnaie d'or, d'argent ou de cuivre. Les pièces de soie ou de coton étaient également de la mon-

naie ayant une valeur intrinsèque. Les coquilles étaient aussi une valeur réelle ; les wampapeays et les couris étaient recherchés pour leur beauté, la richesse et la variété de leurs couleurs : ils avaient le même genre de valeur qu'ont aujourd'hui pour nous les pierres précieuses. Mais le cuir estampé, les tailles de bois, les morceaux de fer ou de cuivre n'en avaient pas ; c'était une monnaie fictive n'ayant que la valeur qui leur était attribuée par le pouvoir politique.

Les Chinois avaient une monnaie de papier faite de l'écorce intérieure du mûrier. Cette écorce était pilée dans un mortier, puis la pâte étendue en feuilles, séchée et découpée en petits carrés sur lesquels un fonctionnaire du gouvernement apposait sa signature accompagnée du sceau rouge de l'empereur. Ces petits carrés ou cartes, ayant ainsi un caractère authentique, étaient mis en circulation par le gouvernement et avaient cours dans toute l'étendue de l'empire. La contrefaçon était punie de mort, et la peine de mort également était appliquée à tout refus de les recevoir en paiement d'une dette ou de marchandise. Mais leurs philosophes avaient bien saisi la vraie théorie du papier-monnaie. L'un d'eux écrivait : "On ne devrait jamais donner au papier la valeur de l'argent ; le papier ne devrait être qu'un signe, qu'une représentation d'articles ayant une valeur réelle, tels que les métaux ou les denrées, qui devraient être livrables à demande sur présentation de ce papier ; c'est la véritable origine du papier-monnaie ; mais lorsque le gouvernement s'imagina de lui donner une valeur absolue, il perdit complètement de vue l'intention originaire et la vraie théorie."

Chaque pays avait son unité monétaire qui consistait généralement en une des principales productions du pays, de tel poids, mesure ou nombre. Dans quelques pays c'était la soie ou le coton, dans d'autres le fer ou le grain, souvent c'était un mouton ou un bœuf.

L'unité monétaire en Russie dans les premiers siècles consistait en peaux ou en fourrures qui circulaient comme monnaie ; mais pour éviter l'inconvénient de transmettre de l'un à l'autre des articles aussi encombrants, le gouvernement conçut l'idée de couper un petit morceau de chaque peau, comme une sorte d'échantillon, que l'on se passait de la main à la main et sur la représentation duquel la peau devait être livrée au porteur. Mais dans ces temps primitifs, il

n'était pas toujours sûr de s'en rapporter aux gouvernements. Celui de la Russie se trouvant un jour à court de fonds, trouva que rien ne lui était plus facile que d'augmenter le nombre de ces échantillons et d'en émettre un plus grand nombre qu'il n'y avait de peaux à livrer. Lorsque les Tartares de la Mongolie firent la conquête de la Russie, ils ne voulurent avoir rien à faire avec cette monnaie et provoquèrent dans le pays une véritable crise monétaire.

Quelques numismates, se basant sur un passage d'Aristote, croient que la monnaie de cuir des Carthaginois représentait des peaux ou des fourrures et maintiennent que c'était par conséquent une monnaie à base solide, parce qu'elle était convertissable; mais il n'y a pas de preuves suffisantes pour justifier cette conclusion.

Non seulement les Grecs connaissaient les principes de la circulation monétaire et l'usage du papier-monnaie; mais ils faisaient le commerce de banque, au moins trois cents ans avant Jésus-Christ, d'après un système qui n'offre que très peu de différence avec le nôtre. Plus que tous les autres peuples, ils appréciaient les avantages d'une monnaie à base solide; ils avaient pour cela adopté de préférence la monnaie métallique; or, argent et cuivre. Ils n'avaient jamais recours au papier-monnaie ou à la monnaie fiduciaire, excepté dans l'extrême péril de l'Etat. Il n'existe peut-être pas de meilleure définition de la monnaie que celle donnée par Aristote: «La monnaie est un moyen d'échange ou une mesure de valeur, au moyen de laquelle on peut échanger une sorte de marchandise contre une autre sorte.» Nous avons la faculté de constater le poids, les dimensions, le volume d'un corps, d'une substance, d'un objet; nous voulons également en constater la valeur. De même que le poids d'une livre, la mesure de longueur, de superficie ou de volume, nous permettent de constater le poids, etc., la monnaie nous permet de constater la valeur; elle est la mesure de la valeur; c'est «la marchandise intermédiaire qui s'interpose entre ce que nous avons à vendre et ce que nous voulons acheter, on établit la valeur relative de chaque par la quantité de cette marchandise intermédiaire qui est donnée ou acceptée en échange.»

Un article sur les anciennes monnaies coloniales, par M. S. E. Dawson de Montréal, nous apprend que, en Amérique, il n'y a pas encore bien longtemps, on a essayé de faire

circuler toute espèce ou forme de monnaie. Les comptes de la Nouvelle Néerlande (maintenant l'état de New-York) étaient tenus, en 1662, en wampum et en peaux de castor. Ce genre de monnaie ne paraît pas avoir eu beaucoup plus de succès que les autres, car, cette année-là, on se plaignait qu'elle fût dépréciée et la Chambre de Commerce d'Amsterdam accorda à tous les fonctionnaires coloniaux une gratification de vingt-cinq pour cent de leur traitement en peaux de castor, pour les indemniser de leur perte, précédent qui n'a été que trop rarement suivi dans les temps plus récents et plus éclairés.

Parkman, dans son ouvrage «Old Régime in Canada» nous dit que, «en l'absence de monnaie, les peaux de castor ont longtemps servi aux échanges en Canada.» En 1669, le Conseil déclarait le blé monnaie légale à quatre francs le minot; et cinq ans plus tard une ordonnance prescrivait aux créanciers d'accepter les peaux de caribou en paiement au prix du marché.

Dans les premiers temps de la colonie, les monnaies métalliques en circulation, étaient celles des règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, à l'exception de trois pièces de monnaie frappées spécialement pour le Canada.

Leblanc, dans son traité de la monnaie, page 388, y fait allusion en ces termes:

«Afin de faciliter le commerce dans le Canada, le Roy fit fabriquer pour cent mille livres de louis de 15 sols, de 5 sols et des doubles de cuivre pur. Ces monnaies étaient de même cours, poids et loi que celles de France. Sur les louis d'argent de 15 sols et de 5 sols, au lieu de *sit nomen Domini benedictum*, il y avait: *Gloriam regni tui dicent*; et sur les doubles: *Doubles de l'Amérique française.*»

Voici la description de la pièce de 15 sols:

LVD. XIII. D.G. * FR. ET NAV. REX. Buste juvénile de Louis XIV à droite, tête laurée, perruque longue et bouclée. Le buste drapé par dessus la cuirasse.

Recto, légende: GLORIAM REGNI IVI DICENT, 1670. Ecu au 3 fleurs de lys surmonté de la couronne royale.

Module 27 millimètres.

La pièce de 5 sols était semblable à la précédente, avec un module de 21 millimètres.

A propos des autres monnaies du même règne, nous trouvons dans le «Dictionnaire de Numismatique», publié par M. l'abbé Migné, à Paris:

«On fabriqua au commencement du règne de Louis XIV les mêmes espèces d'or, d'argent, de billon et de cuivre, que sous le règne précédent, savoir: des louis d'or, des demis et des doubles louis d'or, des écus d'or et des demis; des louis d'argent de 60, de 30, de 15 et de 5 sous; des deniers et doubles deniers de cuivre pur. Toutes ces monnaies étaient de même poids, titre, loi et valeur que sous le règne précédent.»

La livre tournois était l'unité monétaire de compte au Canada, mais on ne la connaissait pas au Canada, ni même en France à cette époque, comme pièce monnayée. Il y avait eu cependant une pièce appelée Tournois: «Petite monnaie bordée de fleurs de lis qui tirait son nom de la ville de Tours où elle était frappée. Il y avait des livres tournois, des sols tournois, des petits tournois. Ce n'est plus qu'une désignation d'une somme de compte.»

La livre parisienne était aussi une somme de compte, mais je ne l'ai trouvée mentionnée dans aucun acte de vente de l'ancien régime au Canada. Les ventes étaient invariablement faites, au commencement de la colonie, pour des sommes énoncées en livres tournois. Voici cependant ce que le Dictionnaire de Numismatique dit de la livre parisienne:

«Paris, en terme de compte, est l'addition de la quatrième partie de la somme au total de la somme: ainsi le Paris de 16 sols est quatre sols; quatre sols paris font 5 sols; c'est aujourd'hui une monnaie de compte, qui autrefois était monnaie réelle, qui se fabriquait à Paris, en même temps que le tournois se fabriquait à Tours. Ces paris étaient d'un quart plus forts que les tournois, en sorte que la livre parisienne était de 25 sols et la livre tournois de 20 sols.»

Comme je veux m'en tenir à mon sujet de la monnaie de carte ou papier monnaie, je n'entrerai pas dans d'autres détails au sujet des pièces de monnaie qui formaient jusqu'à un certain point la circulation monétaire du Canada pendant le régime français. J'en ai décrit quelques unes qui avaient cours parmi les premiers colons; mais plus tard, c'est la monnaie de carte qui faisait les frais des transactions ordinaires dans la colonie.

La monnaie de carte fut émise par l'intendant Meales en 1685. Voici comment il en fait rapport au Ministre: «Je n'ai point d'argent pour payer les soldats, et, ne sachant à quel saint me vouer, l'idée m'est venu de mettre en circulation des

billets faits avec des cartes coupées en quatre morceaux et j'ai lancé une ordonnance commandant aux habitants de les recevoir en paiement. C'étaient de simples cartes à jouer ; chaque morceau portait l'étampe de la fleur de lis, avec une couronne, et les signatures du gouverneur, de l'intendant et du commis du trésor, à Québec."

(A suivre)

LEGISLATION COMMERCIALE.

Nous signalons les projets de loi suivants déposés devant le parlement fédéral et dont nous avons reçu le texte :

Bill No 91. Projet de loi modifiant la loi concernant la falsification des substances alimentaires. Un seul article, prohibant la fabrication et la vente au Canada de miel artificiel, sous peine d'une amende de cent à quatre cents piastres ou d'un emprisonnement de trois à douze mois.

Bill No 106. Projet de loi modifiant la loi relative aux jours de fête légale. Ce projet de loi, présenté par Sir John Thompson, crée une nouvelle fête légale ; le premier lundi de septembre, sous le nom de "la fête du Travail."

Bill No 69. Projet de loi concernant la responsabilité de l'Etat et des compagnies publiques à l'égard des ouvriers.

Cette mesure va plus loin que la loi Augé, en ce sens qu'elle rend l'Etat responsable du salaire des ouvriers employés par des entrepreneurs sur les travaux publics, sans avis préalable, par le fait seul que l'entrepreneur aura manqué de payer ce salaire.

Elle étend la même responsabilité aux compagnies constituées par le parlement fédéral.

Elle crée en faveur des ouvriers un premier privilège sur les biens, propriétés, loyers et recettes de la compagnie pour le paiement de ce salaire.

Il est peu probable, vu surtout les dispositions concernant les compagnies, que ce projet de loi soit adopté.

LE COUT D'UNE BATISSE.

Un journal des Etats-Unis, l'*American Architect* dit :

"Lorsque matériaux et main-d'œuvre sont du même prix, deux bâtisses de même nature, quoique de dimensions différentes, doivent coûter approximativement le même

prix par pied cube. Il est donc facile d'évaluer le coût d'une bâtisse projetée, en multipliant le nombre de pieds cubes qu'elle renfermera par le coût connu et établi par pied d'une construction du même genre élevée dans la même localité. Et l'on peut estimer le coût probable des bâtisses du même genre dans d'autres localités, en faisant la différence du coût des matériaux et de la main d'œuvre.

Voici le coût établi par pied cube de constructions bien connues dans diverses cités des Etats-Unis :

Edifice Rookery, Chicago, onze étages, intérieur en fer et acier ; dix ascenseurs à voyageurs, 32c. par pied cube.

Edifice Monadnock, Chicago, vingt étages, quatorze ascenseurs à voyageurs, riche lambrissage en marbre ; 42½c le pied cube.

Temple Maçonique, Chicago, vingt étages, quatorze ascenseurs à voyageurs ; riche lambrissage en marbre, 58c le pied cube.

Edifice de la New-England Mutual Life Insurance Company, Boston, en granit, à l'épreuve du feu, 60c.

Edifice du Herald, New-York, 200 x 140 dix étages et comble, sous-sol à l'épreuve de l'humidité, 46c.

Edifices pour bureaux à New-York, de six à dix étages, de 30 à 60c.

Edifice Wainwright, St-Louis, dix étages, 25c.

Edifice de l'Union Trust, St-Louis, quatorze étages ; 28c.

Edifice de l'Equitable Life, Denver, neuf étages, 1er étage lambrissé en marbre à neuf pieds de hauteur, 42c.

Edifice Ernest et Crammer, Denver, huit étages, façade en brique pressée, 17c.

Edifice Crocker, San Francisco ; dix étages, carcasse en acier, 63c.

Hotel Brown Palace, Denver ; neuf étages, fini en fer et en onyx, 30c.

Edifice du Club Athlétique, environ 24c.

Bibliothèques publiques, de 36 à 44c.

Maisons d'habitation, Boston ; carré en bois, 8 à 10 chambres, 11c.

Maisons d'habitation. Denver ; première classe, pierre, chauffage à la vapeur, 27c.

Cottages en brique, Est, dix chambres, environ 15c.

Cottages en brique, Est, un étage et demi, 10c.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payabled'avance.

MODES ET NOUVEAUTÉS

Marché de Lyon.—Pendant la semaine qui vient de finir, surtout vers la fin, la demande a été moins active que par le passé. Après deux mois d'achats semblables à ceux qui ont été faits en matière première prête et à livrer, nous espérons bien que nul n'en sera étonné et qu'au contraire on trouvera naturel ce petit ralentissement.

Notre fabrique est amplement pourvue pour les ordres qu'elle a reçus jusqu'à présent, dit le "Moulinier des soies." Ce n'est que lorsqu'elle aura en mains ceux de la saison d'hiver qu'elle pourra songer à revenir aux approvisionnements.

Les acheteurs d'étoffes, parisiens et autres, ont bien visité notre place ces jours derniers. Mais, contrairement à ce qui se passe d'habitude, ils sont venus sans aucune idée arrêtée sur les genres à commissionner, et sont repartis sans avoir rien pu faire. Ils pensaient peut-être que nos fabricants auraient été plus prévoyants et auraient pu les guider à cet égard. Dans tous les cas, il est certain qu'il ne peuvent guère tarder à revenir avec de nombreuses commissions à donner, et cette fois absolument fixés sur les désirs de la consommation. Les prix sont sans changement, c'est-à-dire toujours d'une grande fermeté et plutôt avec tendance à la hausse.

Marché de Manchester.—La fai-

blesse du marché de Liverpool jointe à la demande peu satisfaisante de la part de beaucoup de débouchés transatlantiques ont exercé une influence très défavorable sur les affaires en filés coton d'Amérique ; et les filateurs qui étaient anxieux d'amener des ventes se sont vus obligés de faire des concessions sur les prix antérieurs et c'est seulement en conséquence de ces concessions que plusieurs lots importants de No 24 à 42 trame cannettes et de No 24 à 36 chaîne bobines ont changé de main pour la consommation du continent.

Le No 32 retors 2 bouts a été un peu plus demandé pour les marchés asiatiques pendant la huitaine et quoique les offres en question fussent en majeure partie trop basse pour être acceptées, elles ont, du moins, contribué à fortifier un peu les prix de ce genre de filé.

Filés coton Jumel ont été en général délaissés et pour alléger leurs stocks, quelques filateurs se sont prêtés à de légères concessions ; filés retors gazés sans changement comme prix avec des affaires modérées.

LE VENTRE DE PARIS

La préfecture de la Seine vient de publier le rapport sur les services de l'approvisionnement de Paris en 1893. Nous extrayons de ce document extrêmement intéressant, édité avec un véritable luxe, les quelques chiffres suivants :

Il a été introduit au marché aux bestiaux de la Villette 354,128 têtes de gros bétail, 192,507 veaux, 1,899,584 moutons et 509,093 porcs, au total 3 millions de bestiaux.

Il a été abattu, en 1893, dans les quatre abattoirs (la Villette, les Fourneaux, Grenelle et Villejuif), 295,364 têtes de gros bétail, 249,243 veaux, 1,964,589 moutons, boucs et chèvres et 327,049 porcs, au total 2,836,255 animaux.

Aux Halls centrales, les chiffres de ventes en 1893, pour les principaux objets de consommation, sont les suivants :

Viande : 47,027,358 kilos contre 43,095,901 en 1892.

Volaille et gibier ; 22,543,160 kilos contre 22,823,573.

Triperie : 2,128,453 kilos contre 1,995,981.

Fruits et légumes : 11,506,205 kilos contre 12,083,465.

Graines et farines : 6,454 quintaux contre 7,419.

Poissons, moules et coquillages : 31,873,631 kilos contre 31,124,342.

Beurres : 10,518,996 kilogrammes, contre 11,341,737.

Œufs : 16,048,996 kilogrammes, contre 16,031,409.

Fromages : 7,358,697 kilos contre 7,716,875.

Huîtres : 35,331,000 coquillages contre 33,867,000.

Carreau forain : 244,172,850 kilos, contre 232,237,350.

CULTURE DU CAFÉ AU MEXIQUE

La culture du café fait de rapides progrès au Mexique. C'est une entreprise des plus lucratives et qui a appelé l'attention générale depuis que la dépréciation de l'argent est venue arrêter l'expansion de l'industrie minière.

Le manque de voies de communication a été un obstacle au développement de la culture des plantes tropicales en général et celle du café en particulier, mais la création des voies ferrées dans le sud du Mexique ouvre aux agriculteurs des champs immenses.

Le climat et les terrains du Mexique s'adaptent merveilleusement à

cette culture, et l'expérience a démontré que la qualité des produits et les bénéfices des producteurs ne sont surpassés dans aucun autre pays du monde.

L'année dernière, un certain nombre de membres de la colonie française de Mexico, éblouis par le rendement de la culture du café, sont partis isolément et sans ressources, dans l'Etat de Vera Cruz pour s'y adonner à la culture du café. Ils n'ont pas tardé à revenir à Mexico et reprendre le travail des champs.

La culture du café, pour être lucrative, demande à être entreprise sur une certaine échelle et avec des capitaux suffisants pour pouvoir vivre en attendant l'époque des rendements, qui ne commence qu'à la fin de la troisième année de la plantation.

La production moyenne d'un caféier de cinq ans peut être estimé à 2 livres de café ; mais elle est susceptible de s'augmenter par une culture très soignée et le choix de terrains très favorables.

Ajoutons que beaucoup de plantations font des bénéfices considérables même avec un rendement ne dépassant pas une livre et demie par caféier.

Quant aux prix des terrains, ils sont insignifiants presque partout ; ils ne sont chers que dans les vieux centres de culture à Orizaba à Cordoba, à Huantusco et à Jalapa.

Le caféier dure en pleine production jusqu'à soixante ans, dans de bonnes conditions.

Il n'est pas téméraire de dire que dans un certain nombre d'années la production de café du Mexique sera déculpée.

BOIS D'AMÉRIQUE

On lit dans *L'Echo Forestier* : Quoique les importations du nord de l'Europe constituent la principale alimentation de notre marché de bois de construction et de menuiserie, il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de jeter un rapide coup d'œil sur les quantités de bois de toutes espèces que nous fournis annuellement l'Amérique.

Nos ports occupent déjà, dans cet article un rang d'une certaine importance parmi les ports du Continent, mais les grands centres d'écoulement sont Londres et Liverpool.

L'Amérique a suivi dans les exportations vers l'Europe, la même marche ascendante que celle que nous avons pu constater pour les pays scandinaves.

Parmi les principaux ports qui expédient du bois, nous pouvons citer les suivants :

Dans le Canada : Québec, sur le fleuve St-Laurent, à environ 3124 milles de son embouchure. C'est un port important qui expédie beaucoup de bois de construction et notamment le chêne, le yellow pine et le spruce.

Dans le Nouveau Brunswick : St-John, à l'embouchure de la rivière du même nom qui, avec Miramichi, sur le golfe de St-Laurent, expédie principalement du bois d'épinette blanche.

Dans la Georgie : Darien, spécialement reconnu pour les poutres de pitchpin taillées à la hache.

Dans la Floride, au golfe du Mexique, nous rencontrons Pensacola et Apalachicola, à l'embouchure de ce fleuve, qui font un important commerce de pins, de chênes rouges, de palmiers, mais aussi de cyprès dont certains troncs atteignent 91 pieds avant la première branche, de poutres hachées et sciées de pitchpin et de plateaux, madriers et planches du même bois.

Dans l'Alabama, également au golfe du Mexique et sur les confins de cet état et du Mississipi, nous trouvons respectivement Mobile et Pascagoula, tous deux renommés à l'égal de Pensacola.

En France, pour la consommation usuelle, les bois ordinaires du nord n'ont rien à craindre jusqu'ici de la concurrence transocéanique, mais il n'en est pas de même pour les qualités couronne.

Depuis plusieurs années, les beaux bois de la Baltique tendent à diminuer de qualité et deviennent de plus en plus difficiles à obtenir dans des conditions convenables. Ceux d'Amérique, au contraire, deviennent tous les ans plus abondants et diminuent de prix sans que ce soit au détriment de la qualité.

Nous n'examinerons pas les causes naturelles, du reste, qui ont amené cette situation avantageuse pour l'Amérique, nous constaterons simplement un fait que tout le monde a pu apprécier et sur lequel nous appelons l'attention des producteurs du nord.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que certaines espèces de ces bois, surtout le pitchpin couronne aient pris le pas sur leurs anciens.

Les bois d'Amérique ont eu beaucoup de peine à s'introduire en Europe et surtout en France. Au début, les consommateurs, menuisiers, charpentiers, entrepreneurs, etc., trouvaient mille raisons pour ne pas se servir de ces essences. On

alléguait pour le pitchpin, que la résine suintait au soleil et détériorait la peinture au moindre changement de température; pour le spruce ou l'épinette, qu'il était trop cassant et à mailles trop poreuses; pour le pin rouge (red pine), qu'il était trop dur à travailler et que les nœuds résistaient absolument à la scie; que le yellow-pine était trop uni et ne présentait pas assez de résistance etc., etc.

Naturellement, les détailliers ne trouvant pas d'acquéreurs, ne s'approvisionnaient que de quantités très limitées de ces bois et l'importation dût se régler sur cet écoulement restreint.

Peu à peu, cependant, la consommation dû se rendre à l'évidence; l'un après l'autre, ces faux préjugés disparurent et quoique nous n'ayons pas encore tout le débit que l'on peut espérer pour les bois d'Amérique, on n'en est pas moins frappé des progrès que cet article a fait et du chiffre atteint par les importations.

LES COMPTES DE L'AQUEDUC

Un sous-comité du comité de l'eau de notre conseil de ville vient de faire un rapport sur la situation des comptes des municipalités voisines que la ville de Montréal approvisionne d'eau. Les renseignements ainsi donnés officiellement dans le rapport, confirment de tous points ceux que nous avons déjà publiés dans le PRIX COURANT, au sujet de la Montreal Water and Power Company.

Ils constatent en effet que la ville de Montréal fournit de l'eau à la Côte St Antoine, à St Louis du Mile End, à la Côte Visitation et à Maisonneuve, sans qu'il y ait entre la ville et ces municipalités, sauf une seule, aucun arrangement au sujet du prix, du mode de paiement etc. A l'origine, il existait des contrats réglant ces différents points; mais celui de la Côte St Antoine est expiré en 1889; celui de Maisonneuve en 1889 aussi; celui de Mile End en 1891; celui de la Côte Visitation a encore deux ans à courir. Cela n'empêche pas que la ville continue comme par le passé à fournir son eau, mais cela fait que, lorsqu'il s'agit de s'en faire payer, les municipalités font la sourde oreille.

C'est-à-dire que, lorsque la ville fait présenter un compte à ces municipalités, celles-ci transmettent simplement ce compte à la Montreal Water and Power Company, avec qui elles ont contracté, et ne s'en occupent plus. D'un côté, la ville,

qui ne connaît pas la Montreal Water and Power Company, hésite à poursuivre les municipalités arriérées; d'un autre côté, les municipalités laissent traîner les choses, espérant que tout finira par s'arranger d'une manière ou d'une autre.

Cette situation conclut le rapport, ne saurait évidemment être tolérée plus longtemps.

La ville de Montréal dans un temps surtout où la plus stricte économie est de la plus urgente nécessité, ne doit ni se laisser exploiter, ni gaspiller son eau gratuitement; surtout encore lorsque, d'après le rapport de MM. Vanier et Kieffer, elle n'en a pas assez pour ses propres besoins.

Mais le cas de la Côte St-Louis, actuellement devenue le quartier St-Denis, est encore plus étonnant et demande une plus prompte action. La côte St-Louis, comme les autres municipalités ci-dessus nommées, avait passé contrat avec la Montreal Water and Power Company qui s'était obligée à fournir l'eau à la municipalité, au moyen de son aqueduc (???) du Sault au Récollet. Provisoirement, la compagnie continuait à recevoir et à distribuer l'eau fournie par la ville.

La ville fournissait l'eau et la compagnie en percevait le prix; cet arrangement, tout à fait dans les intérêts des actionnaires de la Montreal Water and Power Company, était alors au détriment de la municipalité que la ville tenait responsable de l'eau fournie. Mais depuis l'annexion, la municipalité ayant disparu, la ville n'a plus personne à qui s'adresser, et cependant elle continue à fournir l'eau pour le plus grand avantage de la compagnie.

Ces abus criants doivent cesser; le rapport du sous-comité conclut à ce que la cité se prévaille de son droit d'expropriation et donne avis à la Montreal Water and Power Company, qu'elle entend prendre possession des tuyaux de distribution d'eau du quartier St Denis et percevoir elle-même la taxe pour l'eau qu'elle fournit. C'est ce que l'on aurait dû faire dès le jour où l'annexion est devenue définitive; mais vaut mieux tard que jamais.

D'ailleurs, il y a encore autre chose à faire; c'est de faire cesser la fourniture de l'eau aux municipalités qui ont un contrat avec la Montreal Water and Power Company, et de les poursuivre vigoureusement et rigoureusement pour le recouvrement des arriérages qu'elles doivent.

Cette mesure de rigueur s'impose absolument. Il en résultera peut-

être un moment de gêne pour les municipalités, mais le résultat définitif sera d'éclaircir la situation et de mettre fin aux agissements pratiqués aux dépens de la ville par la Montreal Water and Power Company. De deux choses l'une. Ou bien la compagnie se mettra en mesure de remplir ses contrats avec les municipalités en leur fournissant de l'eau à ses propres frais et non pas aux frais de la ville; alors il sera temps d'examiner, si réellement son système est bon à quelque chose et s'il pourrait être utile à la cité de l'acquérir. Ou bien elle avouera qu'elle ne peut exécuter ses contrats sans prélever sur notre aqueduc et elle devra y renoncer.

Dans le premier cas, la ville, au moins, ne dépensera pas son eau pour aider une compagnie rivale à lui faire concurrence et à se créer des prétendus droits dont elle demandera ensuite un prix exorbitant.

Dans le second cas, les municipalités seront mises en mesure de demander à la compagnie de régler la situation, ce qui fera disparaître du même coup les contrats dont on nous fait un éponventail pour nous forcer à acheter tout le système de la compagnie.

En un mot et pour résumer la situation constatée, par le rapport du sous-comité, la ville de Montréal fournit à la Montreal Water and Power Company, sans compensation d'aucune sorte, l'eau à l'aide de laquelle elle prétend se créer un système indépendant (?) tout autour de la ville; il faut, par conséquent, mettre fin à un état de choses intolérable, faire rentrer les sommes dues à la ville et forcer la Montreal Water and Power Company à faire ses affaires par ses propres moyens.

UNE EXPLOITATION D'ACAJOU.

Bien que ce bois soit absolument connu de tous nos lecteurs, au point que toute description est superflue, la manière dont on procède pour son exploitation est ignorée, et nous croyons intéressant d'en donner un aperçu.

Les plus grandes forêts d'acajou se trouvent à Haïti, Cuba, Saint-Dominique et dans les différents états de l'Amérique centrale. C'est le Honduras et le Guatemala qui en fournissent les plus belles qualités, et les quantités les plus considérables. Elles sont en général expédiées en Angleterre. Les dimensions les moins fortes, celles qui n'ont guère que trois pieds de dia-

LE VENTRE DE PARIS

La préfecture de la Seine vient de publier le rapport sur les services de l'approvisionnement de Paris en 1893. Nous extrayons de ce document extrêmement intéressant, édité avec un véritable luxe, les quelques chiffres suivants :

Il a été introduit au marché aux bestiaux de la Villette 354,128 têtes de gros bétail, 192,507 veaux, 1,899,584 moutons et 509,093 porcs, au total 3 millions de bestiaux.

Il a été abattu, en 1893, dans les quatre abattoirs (la Villette, les Fourneaux, Grenelle et Villejuif), 295,364 têtes de gros bétail, 249,243 veaux, 1,964,589 moutons, boucs et chèvres et 327,049 porcs, au total 2,836,255 animaux.

Aux Halles centrales, les chiffres de ventes en 1893, pour les principaux objets de consommation, sont les suivants :

Viande : 47,027,358 kilos contre 43,095,901 en 1892.

Volaille et gibier : 22,543,160 kilos contre 22,823,573.

Triperie : 2,128,453 kilos contre 1,995,981.

Fruits et légumes : 11,506,205 kilos contre 12,083,465.

Graines et farines : 6,454 quintaux contre 7,419.

Poissons, moules et coquillages : 31,873,631 kilos contre 31,124,342.

Beurres : 10,518,996 kilogrammes, contre 11,341,737.

Œufs : 16,048,996 kilogrammes, contre 16,031,409.

Fromages : 7,358,697 kilos contre 7,716,875.

Huîtres : 35,331,000 coquillages contre 33,867,000.

Carreau forain : 244,172,850 kilos, contre 232,287,350.

CULTURE DU CAFÉ AU MEXIQUE

La culture du café fait de rapides progrès au Mexique. C'est une entreprise des plus lucratives et qui a appelé l'attention générale depuis que la dépréciation de l'argent est venue arrêter l'expansion de l'industrie minière.

Le manque de voies de communication a été un obstacle au développement de la culture des plantes tropicales en général et celle du café en particulier, mais la création des voies ferrées dans le sud du Mexique ouvre aux agriculteurs des champs immenses.

Le climat et les terrains du Mexique s'adaptent merveilleusement à

cette culture, et l'expérience a démontré que la qualité des produits et les bénéfices des producteurs ne sont surpassés dans aucun autre pays du monde.

L'année dernière, un certain nombre de membres de la colonie française de Mexico, éblouis par le rendement de la culture du café, sont partis isolément et sans ressources, dans l'État de Vera Cruz pour s'y adonner à la culture du café. Ils n'ont pas tardé à revenir à Mexico et reprendre le travail des champs.

La culture du café, pour être lucrative, demande à être entreprise sur une certaine échelle et avec des capitaux suffisants pour pouvoir vivre en attendant l'époque des rendements, qui ne commence qu'à la fin de la troisième année de la plantation.

La production moyenne d'un caféier de cinq ans peut être estimée à 2 livres de café ; mais elle est susceptible de s'augmenter par une culture très soignée et le choix de terrains très favorables.

Ajoutons que beaucoup de plantations font des bénéfices considérables même avec un rendement ne dépassant pas une livre et demie par caféier.

Quant aux prix des terrains, ils sont insignifiants presque partout ; ils ne sont chers que dans les vieux centres de culture à Orizaba à Cordoba, à Huantusco et à Jalapa.

Le caféier dure en pleine production jusqu'à soixante ans, dans de bonnes conditions.

Il n'est pas téméraire de dire que dans un certain nombre d'années la production de café du Mexique sera déculpée.

BOIS D'AMÉRIQUE

On lit dans *L'Echo Forestier* : Quoique les importations du nord de l'Europe constituent la principale alimentation de notre marché de bois de construction et de menuiserie, il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de jeter un rapide coup d'œil sur les quantités de bois de toutes espèces que nous fournissons annuellement l'Amérique.

Nos ports occupent déjà, dans cet article un rang d'une certaine importance parmi les ports du Continent, mais les grands centres d'écoulement sont Londres et Liverpool.

L'Amérique a suivi dans les exportations vers l'Europe, la même marche ascendante que celle que nous avons pu constater pour les pays scandinaves.

Parmi les principaux ports qui expédient du bois, nous pouvons citer les suivants :

Dans le Canada : Québec, sur le fleuve St-Laurent, à environ 312 milles de son embouchure. C'est un port important qui expédie beaucoup de bois de construction et notamment le chêne, le yellow pine et le spruce.

Dans le Nouveau Brunswick : St-John, à l'embouchure de la rivière du même nom qui, avec Miramichi, sur le golfe de St-Laurent, expédie principalement du bois d'épinette blanche.

Dans la Georgie : Darien, spécialement reconnu pour les poutres de pitchpin taillées à la hache.

Dans la Floride, au golfe du Mexique, nous rencontrons Pensacola et Apalachicola, à l'embouchure de ce fleuve, qui font un important commerce de pins, de chênes rouges, de palmiers, mais aussi de cyprès dont certains troncs atteignent 91 pieds avant la première branche, de poutres hachées et sciées de pitchpin et de plateaux, madriers et planches du même bois.

Dans l'Alabama, également au golfe du Mexique et sur les confins de cet état et du Mississipi, nous trouvons respectivement Mobile et Pascagoula, tous deux renommés à l'égal de Pensacola.

En France, pour la consommation usuelle, les bois ordinaires du nord n'ont rien à craindre jusqu'ici de la concurrence transocéanique, mais il n'en est pas de même pour les qualités couronne.

Depuis plusieurs années, les beaux bois de la Baltique tendent à diminuer de qualité et deviennent de plus en plus difficiles à obtenir dans des conditions convenables. Ceux d'Amérique, au contraire, deviennent tous les ans plus abondants et diminuent de prix sans que ce soit au détriment de la qualité.

Nous n'examinerons pas les causes naturelles, du reste, qui ont amené cette situation avantageuse pour l'Amérique, nous constaterons simplement un fait que tout le monde a pu apprécier et sur lequel nous appelons l'attention des producteurs du nord.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que certaines espèces de ces bois, surtout le pitchpin couronne aient pris le pas sur leurs anciens.

Les bois d'Amérique ont eu beaucoup de peine à s'introduire en Europe et surtout en France. Au début, les consommateurs, menuisiers, charpentiers, entrepreneurs, etc., trouvaient mille raisons pour ne pas se servir de ces essences. On

alléguait pour le pitchpin, que la résine suintait au soleil et détériorait la peinture au moindre changement de température; pour le spruce ou l'épinette, qu'il était trop cassant et à mailles trop poreuses; pour le pin rouge (red pine), qu'il était trop dur à travailler et que les nœuds résistaient absolument à la scie; que le yellow-pine était trop uni et ne présentait pas assez de résistance etc., etc.

Naturellement, les détailliers ne trouvant pas d'acquéreurs, ne s'approvisionnaient que de quantités très limitées de ces bois et l'importation dû se régler sur cet écoulement restreint.

Peu à peu, cependant, la consommation dû se rendre à l'évidence; l'un après l'autre, ces faux préjugés disparurent et quoique nous n'ayons pas encore tout le débit que l'on peut espérer pour les bois d'Amérique, on n'en est pas moins frappé des progrès que cet article a fait et du chiffre atteint par les importations.

LES COMPTES DE L'AQUEDUC

Un sous-comité du comité de l'eau de notre conseil de ville vient de faire un rapport sur la situation des comptes des municipalités voisines que la ville de Montréal approvisionne d'eau. Les renseignements ainsi donnés officiellement dans le rapport, confirment de tous points ceux que nous avons déjà publiés dans le PRIX COURANT, au sujet de la Montreal Water and Power Company.

Ils constatent en effet que la ville de Montréal fournit de l'eau à la Côte St Antoine, à St Louis du Mile End, à la Côte Visitation et à Maisonneuve, sans qu'il y ait entre la ville et ces municipalités, sauf une seule, aucun arrangement au sujet du prix, du mode de paiement etc. A l'origine, il existait des contrats réglant ces différents points; mais celui de la Côte St Antoine est expiré en 1889; celui de Maisonneuve en 1889 aussi; celui de Mile End en 1891; celui de la Côte Visitation a encore deux ans à courir. Cela n'empêche pas que la ville continue comme par le passé à fournir son eau, mais cela fait que, lorsqu'il s'agit de s'en faire payer, les municipalités font la sourde oreille.

C'est-à-dire que, lorsque la ville fait présenter un compte à ces municipalités, celles-ci transmettent simplement ce compte à la Montreal Water and Power Company, avec qui elles ont contracté, et ne s'en occupent plus. D'un côté, la ville,

qui ne connaît pas la Montreal Water and Power Company, hésite à poursuivre les municipalités arriérées; d'un autre côté, les municipalités laissent traîner les choses, espérant que tout finira par s'arranger d'une manière ou d'une autre.

Cette situation conclut le rapport. On ne saurait évidemment être tolérée plus longtemps.

La ville de Montréal dans un temps surtout où la plus stricte économie est de la plus urgente nécessité, ne doit ni se laisser exploiter, ni gaspiller son eau gratuitement; surtout encore lorsque, d'après le rapport de MM. Vanier et Kieffer, elle n'en a pas assez pour ses propres besoins.

Mais le cas de la Côte St-Louis, actuellement devenue le quartier St-Denis, est encore plus étonnant et demande une plus prompte action. La côte St-Louis, comme les autres municipalités ci-dessus nommées, avait passé contrat avec la Montreal Water and Power Company qui s'était obligée à fournir l'eau à la municipalité, au moyen de son aqueduc (???) du Sault au Récollet. Provisoirement, la compagnie continuait à recevoir et à distribuer l'eau fournie par la ville.

La ville fournissait l'eau et la compagnie en percevait le prix; cet arrangement, tout à fait dans les intérêts des actionnaires de la Montreal Water and Power Company, était alors au détriment de la municipalité que la ville tenait responsable de l'eau fournie. Mais depuis l'annexion, la municipalité ayant disparu, la ville n'a plus personne à qui s'adresser, et cependant elle continue à fournir l'eau pour le plus grand avantage de la compagnie.

Ces abus criants doivent cesser; le rapport du sous-comité conclut à ce que la cité se prévaille de son droit d'expropriation et donne avis à la Montreal Water and Power Company, qu'elle entend prendre possession des tuyaux de distribution d'eau du quartier St Denis et percevoir elle-même la taxe pour l'eau qu'elle fournit. C'est ce que l'on aurait dû faire dès le jour où l'annexion est devenue définitive; mais vaut mieux tard que jamais.

D'ailleurs, il y a encore autre chose à faire; c'est de faire cesser la fourniture de l'eau aux municipalités qui ont un contrat avec la Montreal Water and Power Company, et de les poursuivre vigoureusement et rigoureusement pour le recouvrement des arriérages qu'elles doivent.

Cette mesure de rigueur s'impose absolument. Il en résultera peut-

être un moment de gêne pour les municipalités, mais le résultat définitif sera d'éclaircir la situation et de mettre fin aux agissements pratiqués aux dépens de la ville par la Montreal Water and Power Company. De deux choses l'une. Ou bien la compagnie se mettra en mesure de remplir ses contrats avec les municipalités en leur fournissant de l'eau à ses propres frais et non pas aux frais de la ville; alors il sera temps d'examiner, si réellement son système est bon à quelque chose et s'il pourrait être utile à la cité de l'acquiescer. Ou bien elle avouera qu'elle ne peut exécuter ses contrats sans prélever sur notre aqueduc et elle devra y renoncer.

Dans le premier cas, la ville, au moins, ne dépensera pas son eau pour aider une compagnie rivale à lui faire concurrence et à se créer des prétendus droits dont elle demandera ensuite un prix exorbitant.

Dans le second cas, les municipalités seront mises en mesure de demander à la compagnie de régler la situation, ce qui fera disparaître du même coup les contrats dont on nous fait un éponventail pour nous forcer à acheter tout le système de la compagnie.

En un mot et pour résumer la situation constatée, par le rapport du sous-comité, la ville de Montréal fournit à la Montreal Water and Power Company, sans compensation d'aucune sorte, l'eau à l'aide de laquelle elle prétend se créer un système indépendant (?) tout autour de la ville; il faut, par conséquent, mettre fin à un état de choses intolérable, faire rentrer les sommes dues à la ville et forcer la Montreal Water and Power Company à faire ses affaires par ses propres moyens.

UNE EXPLOITATION D'ACAJOU.

Bien que ce bois soit absolument connu de tous nos lecteurs, au point que toute description est superflue, la manière dont on procède pour son exploitation est ignorée, et nous croyons intéressant d'en donner un aperçu.

Les plus grandes forêts d'acajou se trouvent à Haïti, Cuba, Saint-Dominique et dans les différents états de l'Amérique centrale. C'est le Honduras et le Guatemala qui en fournissent les plus belles qualités, et les quantités les plus considérables. Elles sont en général expédiées en Angleterre. Les dimensions les moins fortes, celles qui n'ont guère que trois pieds de dia-

mètre, sont envoyées aux Etats-Unis d'Amérique et sont connues sous la dénomination de *Yankee Wood*.

Les exploitations d'acajou ne se font que dans les contrées où les rivières et les criques rendent possibles les transports vers les ports de mer les plus rapprochés. Les gouvernements de ces divers Etats concèdent de grandes superficies de forêts pour quelques centaines de dollars, et ces concessions s'accordent pour un nombre déterminé d'années. Outre le prix de la concession, il existe une taxe qui varie suivant les différents pays et qui s'élève de 5 à 10 dollars par arbre abattu.

Pour établir une exploitation d'acajou, le concessionnaire emploie, environ cent hommes qui sont, d'ordinaire, des Caraïbes, des Mestizos, des Indiens et des Créoles. Chaque travailleur est engagé pour dix mois. On ne travaille pas en décembre et en janvier à cause des pluies torrentielles. Les salaires varient de 10 à 12 dollars par mois, outre les rations hebdomadaires qui consistent en environ dix livres de farine et quatre livres de porc salé. Les ouvriers, suivant leurs aptitudes et leur nationalité, sont divisés en chantiers. Le travail le plus dur est exécuté par les Caraïbes et les Mestizos. Les Créoles soignent les chevaux et les bestiaux, et les Indiens s'occupent de charrier les bois, et se livrent à la chasse et à la pêche pour l'approvisionnement du camp.

Le premier soin est de créer des routes à travers de la forêt jusqu'à la rivière ou à la crique la plus rapprochée. A quatre heures du matin, on sonne le réveil au son de la trompe et les hommes font à la hâte un déjeuner frugal se composant de porc salé et d'une bouillie de farine et d'eau. Un second signal de la trompe appelle les ouvriers devant la hutte du surveillant qui fait l'appel et inscrit soigneusement les noms des retardataires. Ensuite, il conduit chaque chantier à la place où les travaux de la journée devront être exécutés. Le travail se fait à l'heure et une certaine tâche est imposée à chaque chantier qui cesse le travail à la tombée de la nuit.

Comme la tâche journalière imposée n'est jamais excessive, il arrive fréquemment que les ouvriers l'ont accomplie à midi, et, dans ce cas, ils peuvent disposer à leur guise de l'après-midi. Ils en profitent d'ordinaire pour cultiver un petit jardin autour de leur hutte. Mais comme il arrive souvent que l'ouvrier a femme et enfants et comme

les rations accordées ne sont pas suffisantes pour alimenter toute la famille, le travailleur utilise ses loisirs à la chasse ou à la pêche pour garnir le garde manger.

Les différentes nationalités employées dans ces exploitations ne s'entendent pas toujours parfaitement et leurs querelles sont souvent une grande cause d'ennuis et de pertes pour le concessionnaire. Tandis que les Caraïbes et les Mestizos tracent la route, les Indiens campent à travers les fourrés impénétrables de la forêt pour rechercher les arbres sains et faire le martelage de ceux qu'ils considèrent comme tels. Il arrive malheureusement souvent que les plus gros et les plus hauts sont creux jusqu'à une certaine hauteur et par suite quelquefois sans valeur.

Ces chercheurs d'arbres, en raison de la délicatesse de leur fonction, reçoivent une rémunération supplémentaire de 25 à 30 cents, par arbre sain qu'ils martèlent. Ils s'acquittent de ce travail sans boussole et et aucun instrument pouvant leur indiquer l'endroit où ils se trouvent, à l'exception du soleil et il arrive souvent qu'ils doivent grimper sur les arbres pour apercevoir un rayon lumineux.

L'abattage des arbres présente également de nombreuses difficultés, car les énormes racines de l'acajou croissent souvent hors de terre jusqu'à une hauteur de 8 à 9 pieds, et il est nécessaire de construire des échafaudages pour atteindre l'endroit où se trouve vraiment le col de l'arbre. Les matériaux pour la construction de ces échafaudages sont fournis par les arbres environnants. Le succès de l'abattage d'un arbre dépend souvent du temps; si le vent souffle dans une direction opposée à celle où l'on espère faire tomber l'arbre, il faut attendre jusqu'à ce qu'il ait changé.

Il existe une superstition qui consiste à croire que les arbres abattus pendant la nouvelle lune sont sans valeur. En réalité, tous les abattages sont faits pendant quatre mois de l'année. Les transports des troncs par chariots ou traîneaux représentent encore un facteur important de ces exploitations. Ordinairement, sept paires de bœufs sont attelés par le joug à chaque chariot; si l'arbre est excessivement gros et long, on prend un plus grand nombre de bœufs, mais quatorze paires sont le maximum d'animaux employés à un chariot. Habituellement, on fait trois voyages par jour, mais parfois seulement deux, surtout quand on emploie des bœufs

nouveaux. On ne peut se faire idée de la lenteur de ces transports par suite des difficultés que l'on doit surmonter, résultant des obstacles naturels et de la conduite et direction de vingt-huit bœufs à moitié sauvages. Aussitôt que commence la saison des pluies, les troncs d'arbres sont transportés sur des traîneaux, la boue visqueuse des forêts permettant de les faire glisser comme sur la neige. A cette saison, les rivières et les ruisseaux se transforment en torrents et l'on peut commencer le flottage des bois par radeaux. Cette dernière opération demande beaucoup de soins et de prudence. Quand ces radeaux arrivent au port de mer, on les rompt, et on amène les billots sur la côte où ils sont mesurés, cubés et sciés à longueurs permettant de les embarquer à bord des navires.

On voit par cet aperçu que les tribulations du concessionnaire sont sans nombre. Comme il ne peut pas un instant perdre de vue ses ouvriers, il doit vivre au sein des forêts, loin de tout confort et exposé continuellement aux fièvres qui règnent dans ces contrées, aux reptiles et aux insectes qui y rendent la vie insupportable. D'après le *Pittsburgh Despatch*.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL

Compain vs Lamb

Rue Jeanne D'Arc, maisonneuve. Lots 17-364-1 à 17-364-55 et P. des lots 17-23 à 17-76, cinquante cinq lots mesurant chacun 25 x 80, vacants.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 28 mai 1894 à 10 p. a. m.

DISTRICT DE QUÉBEC

Couture vs Couture

Lot 260 du cadastre de St-Jean Chrysostôme, comté de Lévis; concession de Saulieu, terre avec bâtisses.

Lot 626 du cadastre de St Romuald, comté de Lévis, rang du saut de la Chaudière, terre avec bâtisses.

Vente, le premier lot à la porte de l'église de St Jean Chrysostôme, le 25 mai à 11 d. p. m. et le second lot, à la porte de l'église de St, Romuald le 25 mai, à 1 h. p. m.

Bilodeau vs Richard

Lot 159 du cadastre de la paroisse du Cap Santé comté de Portneuf, premier rang emplacement avec bâtisses.

Lots 162, 163 et 165 du cadastre de la même paroisse; premier rang; terres avec bâtisses sur la première.

Lot 180 du cadastre de la même paroisse, rang du Pin-Court, terre sans bâtisses.

Vente à la porte de l'église du Cap Santé le 25 mai à 10 h. a. m.

Delisle vs ampalon

Rue Richelieu.—Lot 3755 subd. 43, du cadastre, quartier St Jean, Québec; avec bâtisses; sujet à une rente foncière de \$10.40 par année.

Vente au bureau du shérif, Québec le 25 mai 1894 à 10 h. a. m.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

| VALEURS. ACTIONS. | CAPITAL. | | | | SEMAINE DU 3 MAI AU 10 MAI | | CLOTURE DU 10 MAI 1894 | | CLOTURE PRECEDENTE. | |
|--------------------------------|-------------------|-----------|------------------------------|-------------------|----------------------------------|-----------|------------------------------|------------|------------------------|------------|
| | Capital versé. | Réserve. | Paix des Va- leurs. | Dernier divid. | Plus haut. | Plus bas. | Vendeurs. | Acheteurs. | Vendeurs. | Acheteurs. |
| BANQUES. | | | | | | | | | | |
| Bank of Montreal | 12,000,000 | 6,000,000 | \$200 | 10 | 225 | 224 | 223 | 220 | 227 | 225 |
| Ontario Bank | 1,500,000 | 345,000 | 100 | 9 | | | 110 | | 113 | |
| Bank of British N. America | 4,866,666 | 1,338,333 | 248 | 7 1/2 | | | | | | |
| Banque du Peuple | 1,200,000 | 600,000 | 50 1/2 | 6 | | | | | 132 1/2 | |
| Molson's Bank x-d | 2,000,000 | 1,150,000 | 50 | 8 | 165 | 165 | | | 170 | |
| Bank of Toronto | 2,000,000 | 1,800,000 | 100 | 10 | 248 | 248 | | | | |
| Banque Jacques-Cartier | 500,000 | 215,000 | 25 | 7 | 120 | 120 | | | | |
| Merchant's Bank | 6,000,000 | 2,900,000 | 100 | 7 | 163 | 163 | 170 | | 166 | 160 |
| Merchant's Bank of Halifax | 1,100,000 | 510,000 | 100 | 6 | | | 152 | 147 | 152 | 147 |
| Eastern Township Bank | 1,499,905 | 650,000 | 50 | 7 | | | | | | |
| Quebec Bank | 2,500,000 | 550,000 | 100 | 7 | | | | 125 | | |
| Banque Nationale | 1,200,000 | 30,000 | 30 | 6 | | | | | | |
| Union Bank | 1,200,000 | 250,000 | 100 | 6 | | | | | | |
| Canadian Bank of Commerce | 6,000,000 | 1,100,000 | 50 | 7 | 140 | 140 | 140 | 135 | 150 | |
| Banque Ville-Marie | 479,500 | | 100 | 6 | | | | | | |
| Banque d'Hochelega | 710,100 | 250,000 | 100 | 7 | | | | | 134 | |
| Ottawa Bank | | | | | | | | | | |
| CHEMINS DE FER. | | | | | | | | | | |
| Canadian Pacific | 69,000,000 | | 100 | | 66 1/2 | 65 | 65 1/2 | 65 | 67 | 6 |
| Duluth SS. & Atlantic | 12,000,000 | | 100 | | 14 1/2 | 14 1/2 | 17 | 13 | 8 | 6 |
| do do Preferred | 10,000,000 | | 100 | | 5 1/2 | 5 1/2 | 8 | 5 | 15 | 13 |
| Montreal Street Railway | 2,000,000 | | 50 | 8 | 142 1/2 | 186 1/2 | 143 | 141 | 145 | 141 |
| TELEGRAPHES, Etc. | | | | | | | | | | |
| Commercial Cable x-d | 10,000,000 | | 100 | 7 | 141 1/2 | 139 1/2 | 140 1/2 | 140 1/2 | 140 1/2 | 140 1/2 |
| Montreal Telegraph x-d | 2,000,000 | | 40 | 8 | 149 | 147 1/2 | 149 | 147 1/2 | 143 | 148 |
| Bell Telephone Co. x-d | 2,500,000 | | 100 | 8 | 149 | 148 1/2 | 152 | 148 | 152 | 150 |
| DIVERS. | | | | | | | | | | |
| Montreal Gas Co. x-d | 2,500,000 | | 40 | 12 | 71 | 167 1/2 | 169 1/2 | 167 1/2 | 170 1/2 | 170 1/2 |
| Royal Electric | 1,000,000 | | 100 | 8 | 137 | 135 | 75 | | 140 | 125 |
| Intercolonial Coal Co. | 500,000 | | 100 | | | | 100 | 50 | 75 | |
| do do pref | 219,700 | | 100 | | | | 65 | | 100 | 50 |
| North West Land Co | 7,000,000 | | 25 | | | | 30 | 12 1/2 | | |
| Canada Shipping Co. | 1,400,000 | | 100 | | | | 115 | | 20 | |
| Canada Paper Co | 500,000 | | 100 | 6 | | | | | 115 | |
| Montreal Loan & Mortgage Co | 500,000 | | 25 | 7 | | | 136 | | 136 | 130 |
| Guarantee Company of N. A. | 304,600 | | 50 | 6 | | | | | | |
| Diamond Glass Co | 500,000 | | 100 | 10 | | | | | | |
| Richelieu & Ontario Nav. Co. | 1,350,000 | | 100 | | 75 | 70 | 68 | 70 | | |
| CIES DE COTON. | | | | | | | | | | |
| Montreal Cotton Co | 1,000,000 | | 100 | 8 | | | 75 | 55 | | |
| Canadian Col. Cotton Mills | 3,000,000 | | 100 | | | | | | | |
| Merchant's Manfg Co | 1,000,000 | | 100 | | | | | | | |
| Dominion Cotton Mills | 3,000,000 | | 100 | | | | | | | |
| OBLIGATIONS. | | | | | | | | | | |
| Bell Telephone Co. Bonds | | | | | | | 120 | | | |
| Canada Central Bonds | | | | | | | | 110 | | |
| Champlain & St. Lawrence Bonds | | | | | | | | | | |
| Pacific Land Grant Bonds | | | | | | | | | | |
| Colored Cotton Mills Bonds | | | | | 99 1/2 | 99 | 99 1/2 | 99 | | |
| Dominion Cotton Mills Bonds | | | | | | | | | | |

BANQUE D'HOCHELAGA

LA BANQUE VILLE-MARIE.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

AVIS public est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent pour les six mois courants et un bonus de un pour cent sur le capital payé de cette institution ont été déclarés, et seront payables au bureau principal ou à ses succursales, le ou après VENDREDI, LE 1er JUIN PROCHAIN.

Le livre de transferts sera fermé depuis le 17 jusqu'au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal de la banque, VENDREDI, LE 15 JUIN PROCHAIN, A MIDI.

Par ordre du bureau,

M. J. A. PRENDERGAST,

Gérant.

Montréal, 24 Avril 1894.

AVIS est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau principal de la Banque, le et après VENDREDI, LE 1er JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 21 au 31 mai, ces deux jours inclusivement.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau principal de la Banque, MARDI, le 19 juin prochain, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction,

WM. WEIR,

Président.

Montréal, 24 Avril 1894.

DIVIDENDE No 57.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3 1/2) pour cent sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après VENDREDI, LE 1er JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du dix-sept au trente-un mai prochain inclusivement.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu au bureau de la Banque, à Montréal, MÉRREDI, le vingt Juin prochain, à une heure p.m.

Par ordre du Bureau de Direction,

A. DE MARTIGNY,

Directeur-Gérant.

GRAINES, FOURRAGES et BLÉ DE SEMENCE !

— AUBSI —

FARINES de toutes qualités.

Essayez la célèbre marque "COLUMBIA," farine paten-tée de choix.
C'est la plus avantageuse pour le commerce.

S'adresser à

D. E. DROLET, 50 et 52 rue Dalhousie,

QUEBEC

GRAINES de SEMENCES

BLÉ, ORGE, AVOINE, SARRASIN, MIL, TRÈFLE,
ALSIKE, LENTILLES, POIS, FÈVES,
BLÉ D'INDE, Etc.

FARINES en quarts et en poches de toute sorte.

Lard, Saindoux, Mess Pork, Short Cut

P. G. BUSSIERE & CIE, 5 et 7 Rue Dalhousie, Quebec.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

A LA TONNE

SIROP RAFFINÉ en Barils, SIROP RAFFINÉ en demi-barils

MORUE VERTE No 1 en Quarts,

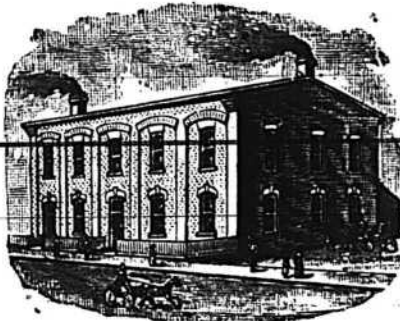
MORUE VERTE No 2 en Quarts.

HARENGS DU LABRADOR No 1 en Quarts.

— A VENDRE PAR —

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.



BUREAUX ET MAGASINS,

CAMPBELL & BRODIE

QUEBEC.

Demandez le Tabac en Feuille
"VIRGIN," de WALKER

Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.

Dattes, Figs et Raisins de toutes sortes. Demandez nos prix.
En vente en gros par

N. RIOUX & CIE, Quebec.

Tabac Canadien en Feuilles

UNE SPÉCIALITÉ

CHEZ

DROUIN FRERES & CIE

QUEBEC

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUEBEC.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre
pour les approvisionnements d'eau en général,
et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures
dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT !

1892-93 — A CHICAGO — 1892-93.

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés !

J. N. DUGUAY

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie
de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est
une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en
coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement
et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les
plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive-Sud et la "Jersey Lily"
à celles de la Rive-Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal empaqueté ne peuvent faire partie de ces
combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.



Chronique de Québec

Mercredi, 16 mai 1894.

Il est difficile de déterminer exactement l'état des affaires à Québec.

L'ouverture de la navigation n'a pas tout à fait tenu ce qu'elle laissait entrevoir. La flotte du printemps est peu nombreuse, et je sais de pilotes expérimentés que leurs espérances ont été cruellement déçues.

Il est vrai que le commerce local accuse une certaine activité bien naturelle en cette saison, mais je constate d'une manière générale que les hommes d'affaires, tout en se mettant résolument à l'œuvre et ne perdant aucune occasion de soigner leur négoce, ne parviennent pas à créer un mouvement d'ensemble dont on puisse dire qu'il indique une réelle prospérité.

Ceux qui ont des capitaux et des clients établis ne sont guère affectés, cela se comprend, par cet état de choses. Si je les interroge, ils se contentent de répondre : "Cela pourrait être mieux, mais, comparaison faite avec ce qui se passe ailleurs, c'est encore heureux que Québec ne souffre pas davantage de la crise." Ceux-là paient régulièrement leurs billets à échéance, souvent même prennent leurs escomptes, surveillent le marché, closent les comptes des clients retardataires, et, en définitive, réalisent encore des surplus respectables.

Mais c'est le petit nombre. Pour les autres dont le crédit n'est pas assuré et qui payent de forts intérêts, qui, dans le but de se former une clientèle, ouvrent des comptes à quiconque le leur demande et n'ont pas forcé la collection de peur de s'aliéner la pratique, la perspective est loin d'être brillante et j'entends fréquemment dire qu'il faut un changement radical pour prévenir des malheurs.

La classe ouvrière n'a pas d'argent, et le travail est loin d'être abondant. Le compte grossit toujours chez l'épicier, chez le boulanger, chez le boucher; on s'impose des privations, mais enfin il faut manger, et la gêne, même à cette saison, est à plus d'un foyer.

Certaines lignes d'affaires sont particulièrement affectées. Ainsi, le commerce au détail des fruits et légumes, commerce payant d'habitude, menace de devenir mauvais à cause du grand nombre de gens qui s'y livrent et qui se font une concurrence implacable. C'est un genre de marchandises dont il faut rapidement disposer pour réaliser des bénéfices; s'il y a encombrement, comme c'est le cas aujourd'hui, tout le commerce en est atteint. J'ai entendu des plaintes sérieuses, à ce sujet, et je ne serais pas surpris que plus d'un de ces magasins fût obligé de suspendre ses opérations.

La pharmacie a également subi une lourde dépression dont il serait puéril de nier les conséquences. Sans entrer dans le mérite de la question tant agitée aujourd'hui de l'ingérence des non-pharmaciens dans le commerce des drogues et autres produits pharmaceutiques, je suis d'opinion que cette ingérence, qui est désormais un fait accompli, a créé un ordre de choses nouveau avec lequel il faut nécessairement compter. Quelques-uns disent que nous avons trop de pharmaciens. En tous cas, ils sont à se faire, à l'heure qu'il est, une concurrence qui, ayant pour résultat immédiat, de réduire de près de moitié les comptes d'apothicaires, ne saurait être mal vue du public. Il est bon, cependant, de ne pas oublier que ces établissements sont d'absolue nécessité et doivent offrir, dans l'intérêt général, de grandes garanties de sécurité

ce qui en augmente les frais d'exploitation.

Les choses finiront par s'équilibrer, je n'en doute pas, mais je tiens de bonne source que les affaires pour plusieurs sont loin d'être florissantes.

ÉPICERIES

Ce que nous avons dit plus haut ne concerne pas le commerce d'épicerie en gros dont c'est la période de grande activité. On signale l'arrivée de deux cargaisons de sirop, d'environ 600 tonnes chacune. Les rentrées d'argent sont bonnes. On cote :

Sucres : Jaune, 3/4 à 4/4c; Powdered, 5/8c; Cut Loaf, 6/4c; 1/2 qt, 6/8c; boîtes, 6/4c; granulé, 4/8c; 1/2 quart, 5/4c; ext. ground, 6/4c; boîte, 6/8c; du pays, 7/4 à 8c. Le sucre d'étable est rare; le printemps a été au-dessous de la moyenne.

Sirops : Barbades, tonne, No 1, 34c; No 2, 32c; No 3, 30c.

Fromage doux : en petites meules (2 lbs), 11/4c; meules moyennes, 11c; gros meules, 10/4c.

Beurre : Frais, 18 à 20c; marchand, 16 à 18c.

Œufs frais : 10 à 11c. en abondance. Le fromage est toujours en grande demande. C'est certainement un des produits dont le commerce local devra dans un avenir prochain, le plus bénéficier, si des hommes entreprenants parviennent à le faire affluer sur le marché de Québec pour les fins d'exportation. Il y a lieu de croire que ce désir sera bientôt réalisé.

Huile de charbon : 11/4c.

Raisins : Valence, 5/4 à 5/4c; " Crown Layers " 5c; récolte 1892, 4c; Currants, 4/4c. à 5c.

Vermicelle : en boîte, 5/4c lb. en qt, 5c lb. Vermicelle de Québec : Boîte 5c. lb, Quart 4/4c lb.

Riz \$3.50 à \$3.60; "Pot Berley \$4.25.

Amandes : Tarragone, 13c, do Ecallées, 27c. lb.

Conserves : Saumon, \$1.35 à \$1.40; Homard, \$1.50 à \$1.75; Tomates, \$1.00 à \$1.05; Bœuf d'Inde, \$1.00; Pois, \$1.00 à \$1.05; Huitres, \$1.45 à \$1.50; Sardines Domestique, 1/2 bte 5c; Do importées 1/2 bte 9 à 12c, 1/4 bte 14 à 18c.

Sel : En magasin, 50 à 55c; fin, 1/2 de sac 30 à 30c; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

Alcalis : Soda à laver, \$1.00 à \$1.10; do à pâte \$2.50 à \$2.75; Empois, No. 1, 4/4; do satin, 7/4c; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

Allumettes : cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.90 à \$4.00; Telephone, \$3.70 à \$3.80; Dominion, \$2.40; Lévis, \$2.25 à \$2.40.

Tabac Canadien : 12c la livre.

Dans la ferronnerie, les affaires reprennent, mais n'auront leur plein épanouissement qu'en juin et juillet. Les prix sont bons et la collection moyenne.

FRUITS

Le grand arrivage de fruits à Montréal en a fait baisser les prix à Québec. Nous cotons :

Oignons : " Can. Red " \$2.00 à \$2.50; Egyptian, 2/4c la livre.

Oranges : par 120, \$2.50 à \$2.75; par 150, \$3.00 à \$3.25; par 170, \$3.50; Valence, caisse de 420 rare, \$7.50 à \$8.00; Blood, \$2.25 à \$2.75; Californie \$2.75 à \$3.25.

Citrons : \$1.25 à \$2.50; Pommes évaporées, 11 à 12c; Cocos, \$5.00 le cent; Pruneaux 8c; Figs, 8 à 10c; Dattes, 5/4 à 6c. Ananas : \$1.00 à \$1.50 dz.; Bananes, \$1.50 à \$2.00 la branche; Pommes de conserves \$6.00 à \$6.50 rate.

Choux : nouveau, \$2.50 le crate. Patates, 25 à 28c le minot.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Le commerce de farine est tranquille. Peu de changements dans les prix.

Farines : Superfine, \$2.60 à \$2.90; Fine, \$2.40 à \$2.50; Extra, \$3.00 à \$3.20; Patent \$3.00 à \$4.75; Forte, \$3.70 à \$3.80; S. Roller, \$3.10 à \$3.25.

Grains : Avoine par 34 lbs 40 à 42c; Ontario, 45c; Son \$1.00c; Orge 55c; Gruau \$4.25 à \$4.50; fèves \$1.35 à \$1.50; Pois No. 1, 80 à 90c; No. 2, 75 à 80c.

Graines : Mill Can., \$2.00 à \$2.50; de choix, \$3.25; Américain, \$2.25 à \$2.50; Trèfle blanc, 20 à 22c; do Rouge, 10 à 12c; Alsike, 12 à 16c. Blé 85 à 95c.

Lards : Short Cut, \$17.00 à \$18.00; Do en carcasse " Ontario " 6/4 à 7c; Canadien, 6 à 7c; Saindoux en caux, \$1.65 à \$1.75; chaudière, 9c.

Huiles : Loup-marin "straw" 32 à 35; de morue, 36 à 38c.

On parle toujours d'améliorations publiques et de travaux considérables à faire dans l'intérêt de la ville. Aujourd'hui même, les promoteurs du projet d'un tramway électrique doivent se réunir pour délibérer sur les mesures à prendre dans le but d'obtenir leurs lettres patentes du gouvernement et le permis des autorités municipales. Le capital nécessaire sera, paraît-il, incessamment souscrit.

Il s'agit aussi d'un mouvement sérieux pour doter Québec d'un système d'ascenseurs hydrauliques. Plusieurs des principaux négociants de la Basse-ville sont favorables au projet et ont promis de l'appuyer.

De leur côté, les promoteurs du projet d'une grande exposition à l'automne ne restent pas inactifs. Après s'être assuré le concours du gouvernement provincial, ils sont en instances auprès du conseil-ville qui s'engagerait, dit-on, à souscrire \$10,000.

L. D.

Du 1er mars au 18 avril, l'industrie des fabricants de salaisons aux Etats-Unis a consommé le nombre de porcs suivants :

| | |
|--------------------|---------|
| A Chicago..... | 644,000 |
| Kansas City..... | 279,000 |
| Omaha..... | 208,000 |
| St Louis..... | 115,000 |
| Cincinnati..... | 61,000 |
| Indianapolis..... | 42,000 |
| Cudahy..... | 54,200 |
| Cedar Rapids..... | 21,800 |
| St Joseph, Mo..... | 40,500 |
| Sioux City..... | 41,000 |
| Cleveland..... | 45,000 |
| Ottumwa..... | 34,200 |
| Nebraska City..... | 31,300 |

L'emprunt de la ville de Paris a été couvert 85 fois; pour \$40,000,000 on lui a offert \$3,400,000,000. Sait-on quelle masse de métal représenteraient ces \$3,400,000,000 en monnaie métallique? En monnaie d'argent, ils représenteraient 85,000 tonnes de 2240 livres, soit 240,400,000 livres; en monnaie d'or, 5,485 tonnes soit 12,286,000 livres.

En pièces françaises de 1 franc mises côte à côte, cette somme ferait une longueur de 244,200 milles, soit dix fois le tour de la terre.

En pièces d'or de 20 francs, superposées, elle atteindrait une hauteur de 750 milles, soit environ un quart du diamètre de la terre.

En billets de banque de 100 francs, elle formerait une bibliothèque de 425,000 volumes de 400 pages chacun; bibliothèque précieuse, s'il en fut. Et si l'on juxtaposait ces billets, ils couvriraient une surface de 87,430 acres de terrain.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal 17 mai, 1894.

FINANCES.

Le taux de l'escompte, à Londres, sur le marché libre, dit *Bradstreet's*, a été, la semaine dernière, de 1½ p. c. pour 3 mois et 30 jours. L'importation de l'or continue et elle devra produire un abaissement des taux après la Pentecôte. Les prix de l'argent ne se sont pas relevés, probablement par suite de la panique dans l'Inde. A la Bourse, les affaires ont été ternes mais les cours fermes. Pas de signe de reprise de la spéculation.

Le taux de l'escompte de la banque d'Angleterre est encore de 2 p. c.

A New York, les prêts à demande sont à 1 p. c. ou au-dessous; les prêts à terme se font à 2½ ou 3 p. c.

Sur notre place les prêts à demande se font aux taux de 4 à 4½ p. c. avec abondance de fonds pour tous les besoins légitimes du commerce à 6½ ou 7 p. c.

La change sur Londres est ferme.

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9¼ à 9½ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10¼, 10½. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Le change à vue sur New-York est de ¼ à ½ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 516½ pour papier long et 5.15½ pour papier court.

La Bourse a eu de l'activité cette semaine, surtout dans les valeurs industrielles; mais les banques ont eu une meilleure part d'attention que d'habitude. Le ton général a été soutenu jusqu'à hier, où il a faibli un peu, restant aujourd'hui sans fermeté.

La banque de Montréal après avoir fait 225½ est revenue à 225. Les livres de transfert du stock étant clos: du 15 mai au 1er juin, les cotes seront désormais en dividende pour la banque de Montréal, et les autres banques payant leur dividende à la même date.

La Banque des Marchands, après avoir fait 165 est descendue à 163. La banque Molson a fait hier 165, la banque de Québec 128½. La banque de Toronto s'est vendue lundi à 248.

La banque Jacques Cartier a été vendue mardi à 120 pour un lot de 320 actions.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

| | Vend. | Ach. |
|------------------------|-------|-------|
| Banque du Peuple..... | 126 | 125 |
| “ Jacques-Cartier | 125 | 116 |
| “ Hochelega..... | 135 | 130 |
| “ Nationale..... | 93 | 86 |
| “ Ville-Marie..... | 90 | |

Les chars urbains et le gaz ont été les valeurs les plus actives de la liste. Les premiers sont d'abord restés quelque temps aux environs de 141, puis ils ont remonté à 143 et finalement ils reviennent à 141½. Les droits de souscrire aux nouvelles actions ont suivi les mêmes oscillations: de 31 de prime montant à 33½ pour redescendre ensuite à 32½ et 32.

Le Gaz a eu un moment de baisse qui l'a fait descendre à 163½; puis il a repris la hausse et clôture à 176½.

Le Télégraphe est à 149, le Câble à 140 le Pacifique à 65½ et 65, le Bell Téléphone à 150. La Montreal Cotton Co a été cotée mardi à 127½.

COMMERCE

Décidément, les affaires ne prendront pas ce printemps l'essor que l'on attendait. Le commerce en général reste calme; l'exportation est fort tranquille; le port de Montréal n'est pas encombré de navires, ni de marchandises; les quais ont de la place pour charger les quelques animaux gras que nous avons commencé à expédier, les quelques balles de foin que l'on se risque à consigner de l'autre côté, et pour recevoir les quelques caisses de marchandises que nous importons. Les frets sont tombés très bas; pour compléter un chargement, on accepte n'importe quel prix. Malgré cela, il n'y a pas d'exportation de grains du pays, il n'y a que les grains de l'ouest qui fournissent un peu de fret; mais et blé, arrivant de Chicago par les lacs. A peine quelques sacs de pois, venant directement du Haut Canada; quelques sacs de farine consignés à tout risque, un peu de fromage, des cuirs et de la pulpe de bois.

Il n'y a que peu de travaux publics en train, a part les travaux de pavage et le creusement des tunnels à Montréal; l'industrie vitote; la construction se traîne. Tout paraît être dans un état de langueur.

Cependant il n'existe aucun malaise sérieux, aucune maladie grave à la situation commerciale, c'est une espèce d'anémie qui paralyse l'énergie, mais qui devrait disparaître facilement si l'impulsion suffisante venait à souffler de quelque part.

Voilà que maintenant nous sommes menacés de l'invasion de la picote qui sévit à Chicago. Il ne manquerait plus que cela.

Les apparences de la récolte sont magnifiques; le grain pousse à pleine terre, les prairies promettent une énorme récolte de foin; nos cultivateurs sont menacés d'une nouvelle surabondance de biens, surabondance qui, en dépit du proverbe, peut nuire en ce qu'elle avilit les prix de tous les produits et en rend souvent la vente difficile.

Il n'y a d'assuré, pour le moment, qu'une bonne saison pour l'industrie Laitière. C'est encore cette industrie qui sauvera nos campagnes pendant la saison.

Alcalis.—Le Laurentian a emporté 25 barils de potasse pour Liverpool. Les arrivages de la semaine dépassent un peu les expéditions, mais maintenant que le courant des exportations est repris, les cours sont plus fermes. On cote les potasses premières de \$4.15 à \$4.20; les secondes, de \$3.65 à 3.70 et les perlasses \$5.50.

Bois de construction.—A la ville, la demande de bois de construction reste dans les limites restreintes que nous avons constatées depuis plusieurs semaines. Le bâtiment ne va pas; les contrats qui se donnent sont rares et maigres. Un propriétaire de terrains à bâtir nous faisait remarquer l'influence que la loi Augé exerçait sur la construction. "J'ai eu beaucoup de demandes de terrains, dit-il, mais comme on ne pouvait payer comptant, je disais à mes gens: bâtissez et lorsque votre maison sera terminée, je vous donnerai un titre. Mes gens allaient trouver le marchand de bois, et lui demandaient d'avancer le bois nécessaire, mais le marchand, pour pouvoir exercer son privilège, exigeait qu'on lui montrât un titre de propriété. De sorte qu'on tourne dans un cercle vicieux."

Charbon et bois de chauffage.—La grève des mineurs de charbon bitumineux aux Etats Unis menace de gêner considérablement le trafic des chemins de fer américains; mais c'est une bonne aubaine pour les propriétaires des mines de la Nouvelle Ecosse qui vont se trouver appelés à fournir ce qui manquera, en attendant que la grève soit terminée; déjà deux chargements de charbon des provinces maritimes ont été déchargés à Boston et d'autres vont suivre. Cet état de chose ne peut que raidir le marché ici, non seulement dans le charbon mou, mais aussi dans le charbon dur, dont on utilisera nécessairement quelques sortes pour remplacer la houille absente. Il faut donc s'attendre à un marché de plus en plus ferme.

Cuirs et peaux.—Les exportations de cuirs fendus et de cuirs à semelles de Montréal et de Québec, continuent à alléger le marché et les cours en conséquence se tiennent un peu mieux. Il n'y a pas encore beaucoup d'activité dans le marché, la plupart des manufacturiers de chaussures ne sont pas encore prêts à couper pour la fabrication d'automne, leurs voyageurs n'ayant jusqu'ici pris que de petites commandes. Les peaux vertes sont sans changement appréciable.

Draps et nouveautés.—Le commerce des nouveautés n'est guère brillant, et il nous faudrait, pour le décrire, répéter ce que nous en disions la semaine dernière. Les collections sont toujours lentes; à la ville, le détail ne vend que très peu; à la campagne on attend la vente du beurre et du fromage pour avoir de l'argent.

Rien de nouveau chez les manufacturiers.

Epicerie.—Les affaires en épicerie sont assez bonnes; les collections commencent à s'améliorer.

Le marché des thés est dans une situation normale; les nouvelles du Japon indiquent un marché ferme, le change étant plus favorable à ce pays. Les cafés sont stationnaires.

Les sucres n'ont pas varié. Les mélasses par suite de l'arrivée de deux chargements de mélasses nouvelles des Barbades, ont subi une baisse de 3c. On cote aujourd'hui en tonnes, de 29 à 30c et en petits futs, 32c.

Nos lecteurs trouveront aussi un changement de prix dans la liste des cuvettes de la maison Eddy.

Une maison anglaise de gros travail depuis quelque temps à faire accepter 50c dans la piastre à ses créanciers. On suppose qu'elle y parviendra, quoique, si l'on voulait être plus sévère et forcer à se mettre en liquidation une maison dont la manière de faire les affaires a causé de grands préjudices aux autres maisons, ce serait d'un bon exemple pour ceux qui, à l'avenir, auraient la velléité de vendre le sucre au-dessous du prix coûtant.

Fers, ferronneries et métaux.—On a fait quelques ventes de fonte canadienne dans les prix de \$16.75 à \$17.00 pour la Siemens. Les fontes importées pourraient probablement être achetées sur la base de \$19.00 pour la marque Summerlee. Le marché anglais est faible. L'étain est en hausse, en premières mains, et il nous faudra peut-être hausser nos cotes la semaine prochaine.

Les tôles et les ferblancs se vendent à nos cotes, mais ils sont quelque peu faibles.

La ferronnerie se vend assez bien à la campagne, les clous, la broche étant à

bon marché; les outillages agricoles commencent aussi à s'écouler plus librement.

Huiles, peintures et vernis — Les huiles de lard sont un peu plus faibles; mais, l'huile de lin a repris de la fermeté, sur avis de hausse en Angleterre. L'essence de térébenthine est ferme, sur les marchés de production. Mais on n'a encore haussé ici ni l'huile ni l'essence de térébenthine.

Salaisons. — Le lard salé est toujours ferme, les fabricants de salaison ont encore haussé leurs prix de \$1.00 par quart cette semaine. Nos côtes, cependant, donnent le prix auquel on peut acheter dans le marché.

Revue des Marchés

Montréal, 17 mai 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Après avoir redouté de voir la sécheresse prolongée faire dommages aux récoltes, l'Europe se trouve maintenant abondamment pourvue d'humidité. Les prairies ont regagné le temps perdu, les grains et les autres récoltes poussent vigoureusement et tout fait présager une ère d'abondance.

Hélas! l'abondance en Europe est justement ce que nous redoutons le plus, de ce côté de l'Atlantique, où nous nous sommes organisés précisément pour fournir à l'Europe les denrées alimentaires qui pourraient lui manquer. Mais cette abondance probable, survenant après une année de bas prix, comme l'année actuelle, avec des réserves des récoltes précédentes dont on ne sait que faire, prend presque, pour nous, les proportions d'une calamité nationale.

Nous produisons plus de denrées alimentaires, de grains surtout, que nous ne pouvons en consommer; il nous faut donc nécessairement trouver un débouché pour notre excédant. Ce débouché, nous l'avons trouvé jusqu'ici en Angleterre et dans l'Europe continentale. Et voilà que, au moment où nos vieux stocks nous retombent sur les bras, l'Angleterre et le reste de l'Europe refusent d'en recevoir davantage, pour la bonne raison qu'ils sont déjà amplement approvisionnés et que la perspective de la prochaine récolte est excellente. De sorte que, malgré la baisse des prix à des chiffres absolument sans précédent dans l'histoire du commerce, il ne se fait pas d'exportation. Si bon marché que soit le blé américain en Europe, on n'en achète plus, parce que l'on n'en a plus besoin.

Voici ce que dit la dépêche de Beerbohm, en date d'hier: Chargements à la côte, blé lourd, mais manque. Chargements en route et à expédier, blé et maïs faibles par suite des nouvelles d'Amérique. Sur Mark Lane, les blés anglais et américains sont plus faciles. Le maïs d'Amérique et celui du Danube sont tranquilles et soutenus. Les farines anglaises et américaines sont peu demandées... Marchés français pour la plupart en baisse; température en Angleterre à averses. A Liverpool, le blé disponible est un peu plus demandé à la baisse, le maïs a une tendance à la baisse, le maïs a une tendance à la baisse, le maïs a une tendance à la baisse. Pois canadiens, 5s."

MM. I. Norman & Cie, de Londres, écrivent à la date du 30 avril.

Depuis notre dernier rapport du 23 courant, le commerce de blé a été extrêmement calme, donnant lieu à très peu

de transactions. La quantité de blé en route pour le Royaume Uni étant encore en augmentation cette semaine, les acheteurs ne se pressent pas de conclure et la baisse en Amérique pèse lourdement sur le marché. Avec des rapports favorables de la récolte en Russie, les exportateurs offrent plus libéralement et il s'est fait un peu plus d'affaires dans les blés de cette provenance. Les blés de La Plata en route ont éveillé l'attention parcequ'ils étaient offerts en dessous des cours; mais la prime demandée pour les expéditions plus éloignées retarde les affaires. Les blés d'Australie et de l'Inde sont tenus plus haut que les acheteurs ne veulent payer. Les blés d'Amérique sont plus offerts et il s'en est vendu aujourd'hui à une baisse de 6d. On a offert des blés canadiens, mais à des prix qui ne permettaient pas aux acheteurs de s'en occuper.

"Blé dur de Manitoba. — On a fait assez d'affaires sur ce blé, mais les prix réalisés aujourd'hui sont en baisse de 3d. sur la semaine; le cours de 25s. 6d. c. i. f. ayant été accepté pour expédition en mai ou juin.

"Orge. — Aucune affaire en orges à malter. L'orge à moulée est lourde et en baisse.

"Avoine. — Avec un temps doux, et des offres libérales de Russie, les affaires sont tranquilles et les prix se maintiennent difficilement. Il n'y a pas eu encore d'expédition des Etats Unis ni du Canada la semaine dernière.

"Pois. — Pendant la semaine, il en a été vendu un lot à 24s 9d c. i. f. mais les vendeurs demandent maintenant 25s à 26s 3d, tandis que les acheteurs offrent de 24s 6d à 24s 9d."

Nous lisons dans le *Marché Français* du 28 avril:

"Le temps a encore été couvert et assez frais pendant presque toute la journée, mais il s'est éclairci dans la soirée; un peu de soleil serait généralement bien accueilli par la culture.

"Rien à dire des marchés de l'intérieur, les affaires en blé y sont, par continuation, du plus grand calme. Il en est de même sur place.

"Aujourd'hui, à Londres, le blé était un peu plus facile, le maïs calme mais soutenu, de même que l'orge; l'avoine, nominalement inchangée.

"A Berlin, le blé est lourd, avec demande restreinte, en baisse de 3 centimes environ par 100 kil.; le seigle est en baisse de 6 centimes par mai.

"A Vienne et Budapest, le blé sur printemps est en baisse de 17 centimes par 100 kilos."

Nous lisons dans le *Monde Economique* du 5 mai:

"Le temps a été très variable durant cette semaine et de nouvelles ondées orageuses sont tombées sur la plupart de nos régions; la température est normale pour la saison; peut-être un peu fraîche par moments, et, généralement, on souhaite le retour d'un beau temps chaud.

Quoiqu'il en soit, les apparences de nos récoltes sont toujours splendides et ce qui est le plus important pour le moment, les prairies ont reverdi à vue d'œil et promettent enfin un bon rendement.

Comme note à conserver dans ce commerce, nous signalons la prétention d'économistes connus, que la consommation du blé dans l'Inde a pris un développement énorme et que, d'ici à quelques années, l'Inde n'exportera plus

de blé, n'en ayant pas trop pour sa population.

On dit aussi qu'une partie de la récolte de l'Argentine a été endommagée par la pluie et n'est pas vendable.

Mais toutes ces considérations qui tendraient à produire une hausse n'ont aucun effet en ce moment, au moins en Amérique, où la spéculation à la baisse a les coudées les plus franches possibles. Lundi, le blé sur mai était tombé à Chicago à 55c, chiffre battant tous les records, mais qui a été à son tour battu hier, où l'on a coté 54½c. La journée intermédiaire, mardi, avait cependant vu une réaction pousser les cours à 56½c.

Dans tout l'Ouest, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, les récoltes ont très belle apparence; on prétend même que dans certaines régions, le blé d'hiver est trop avancé et trop monté en paille. A l'Ouest des Montagnes Rocheuses, il y a eu trop de sécheresse pour le bien de la récolte; c'est le seul point en faveur des détenteurs de blé.

Les derniers cours des grands marchés de spéculation ont été: Chicago, blé sur mai 54½c; sur juillet, 57; sur septembre, 58½c; New-York, blé sur mai, 58½c; sur juillet, 59½c; sur septembre, 61½c.

Le *Commercial* de Winnipeg fait les commentaires suivants sur la situation au Manitoba: Il n'y a aucun changement à la situation locale, quant aux prix et au mouvement. — De ce dernier, il n'y en a pas pour la peine. Le No 1 dur s'est vendu 64c à flot à Fort William et ce cours semble être encore celui du marché. La navigation est ouverte à nos ports des lacs et un vapeur qui était chargé depuis l'automne dernier, est parti pour le moulin des MM. Ogilvie à Goderick. Pendant le séjour ici, la semaine dernière, des chefs de service du Pacifique Canadien, on a fait des efforts énergiques pour obtenir d'eux une réduction du tarif des transports jusqu'aux ports du lac Supérieur, mais on n'a pu rien obtenir... Les semailles au Manitoba, principalement au nord et à l'Ouest de Brandon, sont à peu près terminées, et beaucoup de blé est déjà sorti de terre. La température douce, avec des averses fréquentes, et absence de gelées, a stimulé énormément la végétation. Dans l'est, quelques terres sont encore humides, mais on a déjà semé beaucoup et les terres qui ne sont pas encore ensemencées vont être consacrées à d'autres grains. En somme, la masse des semailles va être faite en bon temps, la récolte a un excellent début avec une grande abondance d'humidité."

Dans le Haut Canada, il n'y a aucune demande en blé pour l'exportation et les meuniers n'achètent que parcimonieusement. Il se vend quelques chars d'orge à moulée dans les prix de 39 à 40c le minot à la campagne; les pois sont rares avec des prix fermes; l'avoine est en demande pour la consommation locale à des prix soutenus.

A Toronto on cote: blé blanc 58 à 60c, blé roux, 58 à 60c; pois No 2, 55 à 56c; orge No 2, 40 à 41; avoine No 2, 33½ à 34c.

A Montréal, nous regrettons de constater que la situation est encore sans animation. Il ne se fait rien en blé, très peu en pois; ce qui se pratique en avoine n'est que pour le marché local et l'orge n'a de demande également que pour la consommation locale. Cependant, le *storage* d'hiver est terminé du 15 mai; il va falloir maintenant payer un magasinage beaucoup plus coûteux.

à régler dans les dix jours. Les stocks en entrepôts ne sont pas forts ; et s'il y avait eu la moindre demande pour l'exportation, il n'aurait pas fallu longtemps pour épuiser les provisions des élévateurs.

L'avoine est toujours calme ; avec la vente de quelque char, de temps à autre, pour la consommation locale à 41c ; mais pour un lot d'exportation, il serait impossible d'obtenir plus de 40c à 40½c pour le No 2 d'Ontario. Les existences au 12 mai étaient de 231,872 minots, contre 242,003 le samedi précédent et 569,078 minots, le 13 mai 1893.

Les pois ont des offres à 71 ou 72c. à flot, mais comme ils coûtent plus cher, on ne trouve pas beaucoup de détenteur désireux d'accepter ce prix. Les existences de pois en élévateurs sont de 181,948 minots, contre 171,652 la semaine dernière et 445,334, minots il y a un an. Et cependant il n'y a pas non plus de demande pour les pois.

L'orge, dont nos entrepôts ne contiennent que 32,344 minots, contre 81,392 minots il y a un an, a quelque demande de la meunerie locale pour faire de la moulée ; elle est cotée assez ferme, de 45 à 48c. par 48 lbs : Il ne serait guère possible d'acheter un gros lot à 45, sauf un lot dont le propriétaire veut se débarrasser ; une fois cette vente faite, on nous dit qu'il faudra payer 48c. ou du moins une toute petite fraction au dessus.

Pas de marché en gros pour le maïs ni pour le sarrasin.

Les farines sont toujours très faibles, sans qu'on puisse en changer les cotes, que l'on maintient nominalement aux mêmes chiffres, mais que l'on ne consulte pas lorsqu'il s'agit de faire une vente.

Les farines d'avoine se maintiennent, ainsi que le son ; on dirait que la moulée, plus abondante, est devenue plus faible.

Nous cotons en gros :

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Blé roux d'hiver, Can. No 2 | \$0 00 à 0 60 |
| Blé blanc d'hiver " No 2 | 0 00 à 0 00 |
| Blé du printemps " No 2 | 0 58 à 0 60 |
| Blé du Manitoba No 1 dur | 0 77 à 0 78 |
| " " No 2 dur | 0 75 à 0 76 |
| " " No 3 dur | 0 00 à 0 00 |
| Blé du Nord No 2 | 0 00 à 0 00 |
| Avoine | 0 39 à 0 40½ |
| Blé d'inde, en douane | 0 00 à 0 00 |
| Blé d'inde, droits payés | 0 52 à 0 53 |
| Pois, No 1 | 0 82 à 0 83 |
| Pois, No 2 (ordinaire) | 0 71 à 0 72 |
| Orge, par minot | 0 47 à 0 48 |
| Sarrasin, par 50 lbs | 0 48 à 0 50 |
| Seigle, par 56 lbs | 0 00 à 0 00 |

FARINES

| | |
|---------------------------|---------------|
| Patente d'hiver | \$3 60 à 3 80 |
| Patente du printemps | 3 65 à 3 85 |
| Patente Américaine | 5 00 à 5 10 |
| Straight roller | 3 00 à 3 15 |
| Extra | 2 60 à 2 80 |
| Superfine | 2 50 à 2 60 |
| Forte de boulanger (cité) | 3 45 à 3 50 |
| Forte du Manitoba | 3 40 à 3 50 |

EN SACS D'ONTARIO

| | |
|-----------|---------------|
| Medium | \$1 45 à 1 50 |
| Superfine | 1 15 à 1 25 |

FARINE D'AVOINE

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Farine d'avoine standard, en barils | 4 25 à 0 00 |
| Farine d'avoine granulée, en barils | 4 30 à 0 00 |
| Avoine roulée en barils | 4 30 à 0 00 |

MARCHÉ DE DÉTAIL

L'assistance était nombreuse, mardi, au marché de la place Jacques-Cartier et bon nombre de cultivateurs y avaient apporté de l'avoine. On pouvait acheter ce grain à 8c la poche. En prenant tout le voyage ; mais, par petits lots, elle se vendait de 90c à \$1.00 la poche.

En magasin les commerçants vendent l'avoine à \$1.00 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 65 à 70c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE MONTRÉAL

"J'ai acheté du beurre de beurrieres aujourd'hui sur le marché à 18½c et j'ai offert 18 pour un autre lot, que j'aurai aussi." Voilà ce que nous disait hier soir un commerçant de beurre. Cela résume la situation. Il nous est arrivé d'énormes consignations de beurres de l'ouest, principalement des rouleaux, et l'augmentation des arrivages de beurrieres ont fait tomber les prix ; le marché, comme dit un confrère anglais, est *défoncé* et l'on s'attend à ne payer que 18c désormais à la campagne. Les commerçants vendent encore cependant aux épiciers dans les 19½ à 20c la livre.

Le beurre des townships est aussi plus abondant ; il a dû, lui aussi, suivre la baisse générale des cours ; nous le cotons aujourd'hui de 18 à 19c, prix pour le détail. Les acheteurs pour les maisons de la ville ont reçu instruction de ne payer que 18 à 17c à la campagne.

Le beurre de l'ouest en rouleaux se vend de 17 à 17½c.

Le commerce d'exportation n'a encore rien fait dans le marché du beurre.

FROMAGE

MARCHÉS DE NEW-YORK

Canton, 12 mai.—Mille meules de fromage ont été vendues aux prix de 10½ à 10¾c, ce dernier prix étant le plus fréquent. Quatre cents tinettes de beurre ont été vendues de 17 à 17½c.

Ogdensburg, N. Y., 12 mai.—Il n'y avait en vente aujourd'hui que 390 meules ; 205 ont été vendues à 10½ et 185 ont été vendues à 10.9½c.

Utica, N. Y., 14 mai.—Les ventes de fromage aujourd'hui ont été de : 476 meules à 10c ; 255 à 10½c ; 610 à 10¾c ; 155 à 10¾c ; 1370 à 10¾c ; 860 à 10¾c ; 1670 à 11c ; 90 à 11½c ; 475 à commission.

Little Falls, N. Y., 14 mai.—Ventes d'aujourd'hui, 18 meules à 9½c ; 463 à 10c ; 2110 à 10½c ; 1818 à 10½c ; 95 tinettes de beurre de beurrierie de 16 à 16½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Brockville, 10 mai. Marché actif et prix élevés encore quoique baissés d'une fraction sur la semaine dernière. On a mis en vente 1663 fromages, dont 707 blancs et 956 colorés. Tout a été vendu à 10½c sauf 64 colorés et 22 blancs.

London, 12 mai. En vente aujourd'hui 570 meules de maïs, ventes 160 à 10¾c ; 113 à 10½c ; et 160 à 10½c. Nombreuse assistance.

Ingersoll, 15 mai. En vente sur ce marché, 1543 fromages deuxième et troisième semaine de mai ; pas de vente. Il a été offert 10½c, on demandait 10¾ et 10¾c.

Belleville, 15 mai. Sur notre marché on a mis en vente 1905 fromages, dont 955 blancs et 950 colorés. La plus grande partie a été vendue de 10½c à 10.9½c.

Napanee, 16 mai.—Au marché de ce jour on a mis en vente 421 fromages blancs et 416 colorés ; ventes, 150 à 10½c et 91 à 10¾c.

Campbelford, 16 mai.—En vente aujourd'hui, premier marché de la saison, 39 fromages colorés et 209 blancs. Ventes, 124 blancs à 10½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le câble cote nominalement 59s 6d à Liverpool, mais cette cote est dépassée souvent, disent nos avis particuliers, lorsqu'il s'agit de lots de fromage canadien de septembre de premier choix. Le fait est que le fromage de bonne qualité de l'automne dernier est à peu près complètement épuisé, en Angleterre, et c'est ce qui donne du ton au fromage nouveau.

Le marché de lundi sur le quai a été encore très ferme. On avait amené environ 600 meules, de la fin d'avril avec quelques jours de mai et, quoique la qualité ne fut pas absolument sans défaut, les prix obtenus sont restés à peu près au niveau de la semaine précédente ; c'est-à-dire que l'on a payé aux fromagers de 10½ à 10¾c, sauf vérification à la livraison.

D'autres petits lots de fromage d'avril consignés en ville se sont vendus entre 10½ et 10¾c. ferme ; le cours régulier d'un bon fromage d'avril peut être coté à 10½c.

Nous rappellerons à nos lecteurs l'importance pour eux de ne pas garder des stocks à la fromagerie en spéculation. Quelques personnes semblent craindre aujourd'hui que les hauts prix réalisés au début n'aient l'effet de porter les fromagers à exagérer leurs demandes et à garder leur fromage plutôt que de le vendre à la baisse, lorsque celle-ci se produira, comme c'est inévitable. Nous espérons que ces craintes ne se réaliseront pas et que nos fromagers seront assez sages pour accepter les cours du jour, afin de maintenir le marché dans une bonne situation, pour leur avantage et celui de leurs patrons.

Les exportations du fromage la semaine dernière ont été :

| Par | Pour | Meules |
|-----------------------|-----------|--------|
| Laurentian | Liverpool | 627 |
| Vancouver | " | 1910 |
| Toronto | " | 430 |
| Lake Ontario | " | 1134 |
| Rosarian | Londres | 4076 |
| Dominion | Bristol | 539 |
| Warwick | " | 1241 |
| Total | | 9957 |
| Semaine corresp. 1893 | | 6237 |
| Total jusqu'à date | | 13867 |

ŒUFS

Les œufs ne se vendent plus que 10c la douzaine à la boîte et l'on pourrait acheter par lots, sur le marché à 9½c. A la campagne, on a payé jusqu'à 9c, mais il va falloir baisser. Dans les Provinces Maritimes, on paie 6c la douzaine.

FRUITS

La cargaison du "Fremona" a été vendue samedi, au Board of Trade.

Cette vente avait, comme la précédente, attiré beaucoup d'acheteurs étrangers. Les enchères ont été animées, mais les prix réalisés sont bas, ce que l'on attribue à l'arrivée de plusieurs autres chargements dans les ports des Etats-Unis. Pour les détailliers, les prix se tiennent à peu près dans les mêmes conditions que la semaine dernière avec un peu de faiblesse pour les oranges et les citrons et de la fermeté pour les bananes.

POMMES DE TERRE.

La demande pour les Etats-Unis se maintient et les prix sont aujourd'hui de 60 à 62½c la poche de 90 lbs, au char et de 70 à 80c la poche, par plus petits lots, livrés à domicile. A Boston on cote les Hébrons de 85 à 90c; les Roses 85c; les Rouges du Dakota, 68 à 70c et les blanches 70c.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote :
 Choix à fancy en grosses balles..... \$17 00 à \$20 00
 Choix à fancy en petites balles..... 15 50 à 16 00
 Beau à bon..... 15 00 à 15 50
 Pauvre à ordinaire..... 13 00 à 14 00
 Mêlé..... 11 00 à 13 00
 Paille de seigle..... 13 50 à 14 00
 " d'avoine..... 8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 248 chars de foin et 12 chars de paille; semaine précédente 293 chars de foin et 23 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 61 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 187 pour le marché local. Il y a eu une légère diminution du stock la semaine dernière, mais nous ne pouvons constater aucune amélioration dans les prix. Le foin de premier choix est en demande. La paille de seigle est ferme, (circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de Boston).

A Montréal, le marché local est lent, mais comme les cultivateurs, occupés à leurs travaux, n'amènent pas autant de foin en bottes qu'ils pourraient le faire, les prix sont encore assez bien tenus. En foin pressé, la demande est faible.

Pour l'exportation, il n'y a pas de marché et ceux qui ont vendu à livrer en mai, ont beaucoup de difficultés à faire accepter leurs livraisons. Nous apprenons que les compagnies de navigation sont venues au secours des exportateurs trop engagés et ont consenti à la résiliation des contrats de fret; bien plus, elles ont accepté des taux très bas—on parle de 15 à 20s—ce qui aurait permis de faire quelques expéditions la semaine dernière. Mais, même à ce prix, il est impossible aujourd'hui d'expédier avec le moindre bénéfice du foin qui coûterait ici plus de \$7.00 à \$7.50 la tonne, à bord du vapeur. Un télégramme privé cote Liverpool et Londres à 62s. Otez seulement 20s pour le fret et il ne reste que 42s pour le foin, l'assurance, la commission du vendeur, la perte de poids, etc. Il faudra donc, s'il doit y avoir de l'exportation, que, non-seulement les steamers prennent très bon marché de fret, mais que le foin ne coûte pas plus de \$6.00 à la campagne.

Nous cotons au détail :

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Foin pressé No 1, la tonne..... | 10 00 à 10 50 |
| do do No 2, do..... | 9 00 à 9 50 |
| do do No 3, do..... | 0 00 à 00 00 |
| Paille vieille, do..... | 3 50 à 5 00 |
| Moules extra la tonne..... | 22 00 à 23 00 |
| do No 1 do..... | 21 00 à 22 00 |
| do No 2, do..... | 00 00 à 19 00 |

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Gru blanc do..... | 20 00 à 20 00 |
| do No 2, do..... | 00 00 à 19 00 |
| do No 3, do..... | 00 00 à 18 00 |
| Son (Manitoba) do..... | 00 00 à 10 00 |
| do (Ontario) do..... | 21 00 à 01 00 |
| do au char..... | 18 50 à 19 00 |
| Blé d'inde jaune m. s. l. u..... | 00 00 à 23 00 |
| Farine de blé d'inde, 100 lbs..... | 1 75 à 00 00 |
| Blé d'inde broyé la tonne..... | 00 00 à 24 00 |

MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est.
 Bêtes à cornes..... 500
 Moutons..... 50
 Agneaux du printemps..... 100
 Veaux..... 450

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :
 Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb. 4 à 4½c
 " 2e " " 3½ à 4c
 " 3e " " 1½ à 2c
 Moutons..... " 3½ à 4c
 Agneaux..... " 4 à 4½c
 Veaux..... la tête \$2.00 à \$8.00
 Porcs sur pied, les 100 lbs. \$5.00 à \$5.10

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut-Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc., etc.

AVIS DE FAILLITE
 Dans l'affaire de
ROCH BEAUVAIS & FRÈRE,
 Voiturier, de Laprairie, P. Q., faillis.

Les sous-signés vendront par encan public, en lots convenables aux acheteurs, à la place d'affaires des susdits faillis.

Vendredi, le 25 Mai 1894, à 10 hrs a.m.,
 l'actif mobilier de la faillite, consistant en voitures d'été et d'hiver, charrues, moulins à laver, bois de sciage, attelages, ferronneries, huiles, peintures et vernis, machines, outils, etc. se montant d'après l'inventaire à \$1051.36
 Dettes de livres suivant liste..... 305 71
 \$1357.07

CHS. DESMARTEAU, Curateur,
 1593 et 1603 rue Notre-Dame, Montréal.
 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Province de Québec, Cour Supérieure
 District de St. Hyacinthe,
 No 101.

L. A. CHOQUET & CIE.,
 Libraires, de St-Hyacinthe, faillis.

Avis est par le présent donné, que nous vendrons, par encan public, pour argent comptant,

MARDI, le 22 MAI courant, à 10 hrs. A. M.
 au bureau de Taché et Désautels, notaires, No 7 rue St-Denis, cité de St-Hyacinthe, les deux terrains cédés en cette affaire :

1o Un terrain connu comme étant le lot numéro quatre cent quatre-vingt-quatre (No 484) du cadastre officiel de la cité de St-Hyacinthe, avec ses bâtisses.

2o Un terrain connu comme étant le lot numéro quatre cent quatre-vingt-cinq (No 485) et partie du numéro quatre cent quatre-vingt-six (pt. 486) avec ses bâtisses.

Chaque terrain sera vendu séparément et avec les servitudes actives et passives pouvant l'affecter. St-Hyacinthe, 9 mai 1894.

JOS. C. DESAUTELS,
 CHS. DESMARTEAU,
 Curateurs-Conjoints

H. BURQUE, Encanteur.

H. A. MILLER
 Peintre de Maisons d'Enseignes et de Rideaux.

Tapissier et Décorateur, Dorcur, Vitrier
 Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL.
 Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

NOTES SPECIALES.

MM. Royer et Rougier Frères informent leur clientèle qu'ils ont déménagé du No 13, rue St-Jean, et qu'ils ont transporté leurs bureaux et salles d'échantillons au No 73 de la rue St-Jacques. (Bâtisse Perrault).

La maison Royer et Rougier frères pronant chaque jour plus d'extension s'est vue contrainte de s'installer plus largement. Elle offre actuellement aux acheteurs l'assortiment le plus varié et le plus complet dans toutes les lignes de produits français qu'elle tient.

Les quincailliers de la ville et les marchands généraux de la campagne feront bien de visiter les salles d'échantillons de MM. Royer et Rougier frères dont l'annonce se trouve dans une autre colonne.

M. L. Lefebvre, gérant de la manufacture d'allumettes " Dominion " à Montréal, nous prie de bien vouloir avertir nos lecteurs qui tiennent des allumettes en stock, de s'adresser à lui ou à MM. Hardy & Dubord, à Beauport, P. Q., pour toute demande d'informations.

Il se fera un plaisir de fournir aux marchands qui en feront la demande des listes de prix et échantillons, etc.

Il ne faut pas oublier que les allumettes " Dominion " sont au moins égales aux meilleures marques qu'il y a sur le marché et elles se vendent à meilleur marché.

Il y a cent ans, Benjamin Franklin mourant, légua à la ville de Boston £1000 qui devaient être placés à intérêt composé pendant cent ans. La somme produite par le legs de Franklin est actuellement de \$430.000. La ville a le droit d'employer tout ce qui dépasse \$100,000, c'est-à-dire \$330,000; mais les 100,000 devront encore rester à intérêt composé pendant 100 ans et ne pourront être employés qu'en 1994.

Renseignements Commerciaux

CONSTITUTIONS DE COMPAGNIES A FONDS SOCIAL

Niagara Falls, Ont. The Niagara Falls Hotel Co. demande une charte.

Bloomfield, Ont. — The Bloomfield Canning Co., Ltd., a obtenue une charte.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal. — Ducharme, Dansereau & Co Manufacturiers de pianos.

Hutchison & Brown, agents d'immeubles

J. W. Mackeie & Cie, confections en gros.

John Martin Sons & Cie, fourrures.

Pesant & Cie, bois et charbon.

Rodrigue & Courteau, chaussures.

G. M. Hodges & Cie, importateurs.

H. Sofoclas & Co. fruits, etc.

H. Walker & Cie, bric à brac.

Finlayson, Hirsch & Cie, liqueurs.

Phœnix Printing Ink Co.

Combrame et Séguin, maçons.

Ottawa. — R. Gamble & Cie, nouveautés.

Lachine, Q. — Blanchard & Bolduc, épiciers.

Toronto, Ont. — A. Gardner & Cie, paveurs.

Barrie, Ont. — McAllister, Story & Cie, ferronneries.

Nicolet, Q. — Courteau et Tonsignant, épiciers.

Sherbrooke, Q.—Leclaire et Gingras, hôtel.

Longue Pointe, Q.—G. & W. Hagg, laitiers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Mathilda Brunet & Cie., nouveautés; Mathilda Brunet dit Belle-humeur, épouse de Jos. Roy dit Allaire, seule.

George Ducharme & Cie, fabrique de pianos; George Ducharme et Philippe Raoul Laroque.

Hutchins & Brown, agents d'immeubles; B. Hutchins, seul.

Gaudry et Leclaire, chaussures; J. C. Gaudry et Jos. A. Leclaire.

John Martin, Sons & Cie, fourrures; Henry W. Atwater, seul.

Massicotte & Cie, chaussures; Marie-Louise Massicotte, épouse de Odilon Gagnon, seule.

Sagalar & Frère, épicerie; Chrysologue Sagalar, seul.

B. D. Johnson & Cie, chaussures; Aimée Tate, épouse de B. D. Johnson, seule.

B. Spedding & Cie, marchands; Benjamin Spedding, gérant, et Fred W. A. Keroyd, commanditaire pour \$2,500, jusqu'au 1er mai 1899.

Bordeaux Wines Co; L. A. Wilson, seul.

Cole & Thompson, confections; Fulton M. Cole et James S. Thompson.

The Dominion Adjustment Bureau, Chas D. Hanson et John Kennedy.

R. Duncan, forgeron etc David Duncan et Robert Duncan, jr.

Jules Gagnon & Cie chaussures; Melle F. Gagnon, seule.

Lavallée et frère, bijoutiers; Charles et Alfred Lavallée.

A. J. O'Neill & Cie, épicerie; Wm Hurley, seul.

G. Pallascio, entrepreneur, J. Bte Pallascio seul.

M. Lonergan & Cie, boulangers; Mary Beresford, seule.

G. Pesant & Cie, bois et charbon; Céline Lavoie, épouse de Gilbert Pesant, seule.

Robillard & Fils, hôtel; Narcisse Robillard, père et Clément Narcisse Robillard.

Rodrigue & Courteau, chaussures; François E. Courteau, seul.

J. B. Rolland & Fils, libraires en gros.

M. Donatien Rolland admis comme commanditaire.

Wm. Samuel, chapellerie etc.

Elizabeth M. Barr épouse de Wm. V. T. Samuel, seule.

S. Boyer & Cie, grains et farines, Roman St Jean, seule.

Brown Manufacturing Co., agents de manufactures FitzJames E. Brown, seul.

Larue et Pouliot, tailleurs, Silfrid Larue et Charles Pouliot.

Gagnon et Brousseau, entrepreneurs, Ferdinand Gagnon et Alph. Brousseau.

Wm. Murray & Son, bijoutiers; Thos. Jos. Murray, seul.

A. U. Tessier & Cie, épiciers; Delphine Bienvenu épouse de Ant. U. Tessier, seule.

D. E. Viau & Cie, tabac etc, Hormidas et Damase E. Viau.

H Walker & Cie, bric à brac, Saül John Walker et Aaron Wood.

J. Warshawsky & Co, meubles d'occasion, John M. Proctor, seul.

J. B. Francœur & Cie, chapellerie, Alphonse et J. Bte. Francœur

Phoenix Printing Ink Co, Louis de Polinière, Maurice Odette et Angélique de Laurencel, épouse de Louis de Polinière.

Québec.—Langlois et Labrecque, couvreurs; Alfred Langlois et Cyrille Labrecque.

Auclair & Trudel, peintres; Ferdinand Auclair et Ernest Trudel.

W. J. Mulroney & Cie, libraires; Geo. et Wm J. Mulroney.

Dalbec et Turcotte, fruits; Mary Conway, veuve de H. Dalbec, et Nap. Turcotte.

Lafrance & Cie, cordonniers; Adèle Mailloux, épouse de Jos. Lafrance.

Roxton Falls.—H. Poirier & Fils, magasin général; Herménégilde et Jos. H. Poirier.

Sault au Recollet.—J. B. Péloquin & Cie, nouveautés, épicerie; J. Bte. Péloquin, seul.

St-Hyacinthe.—H. Pagé & Cie, nouveautés; Caroline Sayer, épouse de Henri Pagé, seule.

Québec.—Joseph Laliberté & Cie, meubles; Sophie Nadeau, épouse de Jos. Laliberté.

W. Michaud & Cie, marchands; W. Régis Marchand et Martin Madden.

Gagné et Trudel, menuisiers; Alfred Gagné et Pierre Isidore Trudel.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Belmont, Ont.—Alex. Smith, magasin général; fonds vendu.

Guelph, Ont.—Robert Dowrie, épicerie; fonds vendu à David Little.

Chas Schmuck, hôtel; fonds vendu à Doran et Harper.

Woodham, Ont.—Thos. Fotheringham, hôtel; fonds vendu à Jos. Stephens.

Trois-Rivières, Q.—John Duffy, carrossier; fonds vendu à Parson Bros.

Nanaimo, C.A.—J. M. Donaldson, forgeron; fonds vendu à Craig Bros & Cie.

Buiboroke, Ont.—James Gawley, carrossier; fonds vendu à Harrison Bros.

New Hamburg, Ont.—A. Koenig, magasin général; fonds vendu à Fred. Gobel.

INCENDIES.

Kingsey.—Falls, Q. Dominion Paper Co. Manufacture endommagée.

St. Henri de Montréal.—I. Richard, & Fils, pompes funèbres, incendiés.

Toronto.—The E. R. Burns Saw Co dommages assurés

Mille & Slater fabrique de portes et fenêtres incendiés.

W Ronking, scierie etc incendié.

Nanaimo.—C. A. T. F. Barrett, sellier, incendié. D. C. Mackenzie, meubles, incendié.

Nelson.—C. A. Marks et Vanness, hôtel incendie partiel.

Hamilton Ont.—H. C. Chappel, ferblanterie etc. incendie partiel.

Kingston, Ont.—A. O'Brien, confectios incendie partiel.

Oakville Ont.—C. W. Anderson & Cie, tentes etc. incendiés.

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS.

Madame Elizabeth McDonnell, épouse de Jos. D. Vachon, de Ste Justine de Newton.

Dame Rosianne Fortier, épouse de M. J. B. O. Bissonnette, forgeron de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Dans l'affaire de Douglas & McNiece, de Montréal; deuxième et dernier dividende payable à partir du 1er juin. David Yuile curateur.

Dans l'affaire de Jos. L'Hérault, de Québec, dividende payable à partir du 28 mai. G. H. Burroughs, curateur.

Dans l'affaire de G. W. Clarke, de Montréal; premier et dernier dividende, payable à partir du 20 mai. John Me. D. Hains, curateur.

Dans l'affaire de Augustine S. Ross, de Coaticooke; premier et dernier dividende payable à partir du 31 mai. John Fraser, curateur.

Dans l'affaire de Geo. Bréard, de Longueuil; premier dividende payable à partir du 28 mai. Amédée Lamarche, curateur.

Dans l'affaire de A. Brault & Cie de St Louis de Gonzague; premier dividende payable à partir du 4 juin, Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de P. H. Durocher, de Hull, premier dividende à partir du 4 juin. Kent & Turcotte, curateurs.

CURATEURS

Sherbrooke.—A. E. Odell & Cie, faillis J. P. Royer et R. P. Burrage, curateurs.

Buckingham.—McKenzie Bros, faillis; John McD. Hains, curateur.

Iberville.—P. McGinnis, failli; Alph. F. Gervais, curateur.

Montréal.—Arthur Marleau, failli, Charles Desmarteau, curateur.

Jérôme Lecompte & Fils, faillis, Chas. Desmarteau, curateur.

The Allison Advertising Co, en liquidation, J. M. McDuff, liquidateur.

The Wightman Sporting Goods Co, faillie, J. McD. Hains, curateur.

FAILLITES

QUÉBEC

Montréal.—Wm. Richmond, restaurant, a reçu une demande de cession.

M. Edmond Beauvais, courtier en douane, a fait cession de ses biens. Passif environ \$68,000; assemblée des créanciers le 26 mai.

M. Téléphore Martel, chaussures, a fait cession à M. Charles Desmarteau.

MM. Deslongchamps & Cie, épicerie, a fait cession à M. Charles Desmarteau.

M. Pierre Gauthier, carrossier, a fait cession à MM. Kent & Turcotte.

Rimouski.—Lebel & Cie, épiciers, cession.

Québec.—Paquet, forgeron, cession. S. P. Thom, cigares, demande de cession.

St Félix de Valois.—Ludger Cadieux, magasin général; cession à A. Lamarche.

ONTARIO

Toronto.—Rose Cartage Co, cession à E. K. C. Clarke, Toronto.

Felcher & Bond, hôtel, cession à F. W. Carey.

Thornbury.—W. Coffey, magasin général, cession à J. W. Lawrence.

Riceville.—W. J. Richardson, magasin général, cession.

Westport.—J. D. McKennedy, magasin général, cession à W. J. Webster.

MANITOBA ET TERRITOIRES.

Winnipeg.—J. H. Davis, poisson et volailles en gros, cession.

NOUVELLE-ECOSSE

Aylesford.—Thos. A. Tufts, fourrages, cession.

Nictau.—Thomas M. Smith, magasin général, cession.

Springhill.—Samuel Broidy, nouveautés, cession.

EN DIFFICULTÉS

Cornwall, Ont.—R. S. Cline, magasin général; assemblée de créanciers.

Montréal.—Mathew Humphrey, embouteilleur; vente par huissier.

Ste-Justine de Newton, Q.—N. Vachon & Cie, magasin général; assemblée de créanciers.

Toronto.—R. Potter & Cie, meubles; assemblée de créanciers.

Victoria Stained Glass Co, vente par huissier.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 MAI 1894.

| Allumettes. | |
|---------------------------------------|---------------|
| | Prix en gros |
| Télégraphe, la caisse..... | \$3 70 |
| Tiger " " " " " " | 3 40 |
| Telephone " " " " " " | 3 50 |
| Star No. 2 " " " " " " | 2 50 |
| Carnaval " " " " " " | 2 80 |
| Parlor " " " " " " | 1 75 |
| Louisville " " " " " " | \$2 50 à 2 65 |
| Dominion " " " " " " | 2 25 |
| Allumettes Nelson. | |
| Steamship..... la caisse..... | 2 65 |
| Railroad..... " " " " " " | 2 75 |
| Articles divers. | |
| Briques à couteaux, doz. \$0 37 1/2 | 0 40 |
| Bouchons communs gr..... | 0 20 0 30 |
| Bleu Parisien..... | 0 11 0 13 |
| Brûleurs pour lampes | |
| No 1, doz..... | 0 90 1 00 |
| No 2, " " " " " " | 0 00 0 80 |
| No 3, " " " " " " | 0 00 0 70 |
| Bougie Paraffine, lb..... | 0 12 0 13 |
| " London Sperm..... | 0 00 0 11 1/2 |
| " Fournier..... | 0 16 0 19 |
| " trouées..... | 0 00 0 21 |
| " couleur..... | 0 00 0 23 |
| Chandelles, lb..... | 0 12 0 16 |
| Cartes à jouer, doz..... | 0 40 2 00 |
| Camomille, lb..... | 0 25 0 35 |
| Epingles à linge, bt. 5 gr | 0 60 0 07 |
| Lessivage concentré, com..... | 0 35 0 40 |
| " pur..... | 0 00 0 70 |
| Mine Royal Dome g..... | 1 70 0 63 |
| " James..... | 2 40 0 00 |
| " Rising Sun large doz | 0 70 0 00 |
| " small doz..... | 0 40 0 00 |
| " Sunbeam large doz | 0 70 0 00 |
| " small doz..... | 0 00 0 35 |
| Silverine grande, doz..... | 0 75 0 00 |
| Mèches à lampe No. 1..... | 0 18 0 22 |
| " No. 2..... | 0 00 0 15 |
| " No. 3..... | 0 12 0 13 |
| Savons, boîte..... | 1 00 3 45 |
| Savon de Marseille (Castille) lb..... | 0 08 0 10 |
| Cable coton 1/2 pce., lb..... | 0 18 0 22 |
| " Manila, lb..... | 0 13 0 14 |
| " Sisal, lb..... | 0 09 0 10 1/2 |
| Jute, lb..... | 0 08 0 09 |
| Ficelles 3 fils, 30 pieds..... | 0 45 |
| " 40 " " " " " " | 0 60 |
| " 48 " " " " " " | 0 70 |
| " 60 " " " " " " | 0 85 |
| " 72 " " " " " " | 1 00 |
| " 100 " " " " " " | 1 25 |

| Ficelles 6 fils, 30 " | | Pr. x et gros |
|---|---------------|---------------|
| " 40 " " " " " " | 0 75 | 1 03 |
| " 48 " " " " " " | 1 20 | 1 20 |
| " 60 " " " " " " | 1 40 | 1 40 |
| " 72 " " " " " " | 1 60 | 1 60 |
| " 100 " " " " " " | 2 10 | 2 10 |
| Vernis à harnais, gal..... | | |
| " doz..... | 1 10 1 20 | 1 20 |
| " à tuyaux, gal..... | 0 00 0 90 | 0 90 |
| " Parisien, doz..... | 0 70 0 75 | 0 75 |
| " Royal polish, doz..... | 0 00 1 25 | 1 25 |
| Seaux, 2 cordes, doz..... | 1 60 1 70 | 1 70 |
| " 3 " " " " " " | 1 80 1 90 | 1 90 |
| Pipes, en boîtes..... | 0 65 0 90 | 0 90 |
| Laveuse Nelson favorite | 1 20 0 00 | 1 20 |
| " Planet, doz..... | 1 63 1 80 | 1 80 |
| Graine de lin, lb..... | 0 00 0 03 1/2 | 0 03 1/2 |
| " moulue, lb..... | 0 00 0 04 | 0 04 |
| " canari, lb..... | 0 05 0 05 1/2 | 0 05 1/2 |
| " chanvre, lb..... | 0 00 0 05 | 0 05 |
| " Râpé, lb..... | 0 00 0 07 | 0 07 |
| " canari paq., lb..... | 0 00 0 07 | 0 07 |
| Balais. | | |
| Balais H. A. Nelson & Sons, doz. | \$3 00 | \$3 00 |
| Rose 1 cordes, manche vernis | 2 70 | 2 70 |
| Parsy 4 " " " " " " | 2 40 | 2 40 |
| Thistle 4 " " " " " " | 3 00 | 3 00 |
| Maple Leaf A 1 c. " " " " " " | 2 45 | 2 45 |
| " B 4 cordes, stained | 2 40 | 2 40 |
| Shamrock A 4 " " " " " " | 2 40 | 2 40 |
| " B 4 " " " " " " | 2 20 | 2 20 |
| Daisy A 3 " " " " " " | 1 90 | 1 90 |
| " B 3 " " " " " " | 1 75 | 1 75 |
| Tulip No. 1 3 " " " " " " | 1 45 | 1 45 |
| " No. 2 3 " " " " " " | \$0 85 | \$0 85 |
| Wisks H. A. Nelson & Sons | | |
| No 2, 1 corde, manche uni..... | \$0 85 | \$0 85 |
| No 2, 1 " " " " " " " " " " | 0 85 | 0 85 |
| No 2, de poche, 1 corde, manche uni..... | 0 85 | 0 85 |
| Léger, de poche, 1 corde, manche émaillé..... | 1 30 | 1 30 |
| A, 1 c'de, m'cho émail..... | 1 45 | 1 45 |
| B, 2 " " " " " " " " " " | 1 60 | 1 60 |
| C, 3 " " " " " " " " " " | 1 10 | 1 10 |
| X Velvet, 1 c'de, m'che wisk..... | 1 10 | 1 10 |
| XX " 2 " " " " " " " " " " | 1 25 | 1 25 |
| XXX " 3 " " " " " " " " " " | 1 35 | 1 35 |
| 1, de poche, 1 " " " " " " " " " " | 1 25 | 1 25 |
| IN " " " " " " " " " " " " | 1 80 | 1 80 |
| INR " " " " " " " " " " " " | 2 00 | 2 00 |
| 2 N " " " " " " " " " " " " | 2 40 | 2 40 |
| 2 NR " " " " " " " " " " " " | 2 60 | 2 60 |
| 2 PT, 2 c'des, m'che émaillé, bout peluche..... | 1 60 | 1 60 |

| Maple Leaf, 2 c'des, m. émail | | Prix en gros |
|-------------------------------------|-------------|--------------|
| bout peluche..... | 1 75 | 1 75 |
| Barbers' own, 3 c'des, m. wisk..... | 2 00 | 2 00 |
| C. P. R. " " " " " " | 1 95 | 1 95 |
| 1 Hearth " " " " " " | 1 40 | 1 40 |
| 2 " " " " " " | 1 30 | 1 30 |
| 3 " " " " " " | 0 95 | 0 95 |
| A manche long pour plafond..... | 2 00 | 2 00 |
| Pour éviers..... | 0 45 | 0 45 |
| Cafés. | | |
| <i>Cafés rôtis.</i> | | |
| Standard Java..... | 36c | 36c |
| Old Gov. " " " " " " | 34c | 34c |
| Imperial " " " " " " | 34c | 34c |
| Arabian Mocha..... | 36c | 36c |
| Pure " " " " " " | 37c | 37c |
| Standard Java et Mocha..... | 35c | 35c |
| Old Gov. Java et Mocha..... | 31c | 31c |
| Java Siftings..... | 27c | 27c |
| Jamaïque..... | 30c | 30c |
| Maracaibo..... | 24 à 27c | 24 à 27c |
| Rio..... | | |
| Confitures et Gelées | | |
| <i>Confitures :</i> | | |
| Crosse et Blackwell, doz..... | 2 40 à 2 50 | 2 40 à 2 50 |
| De Michel Lefebvre et Cie : | | |
| Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb. | 0 13 | 0 13 |
| do 3, 4 et 5 lbs..... " " | 0 12 | 0 12 |
| do 6, 7 et 10 lbs..... " " | 0 11 | 0 11 |
| Seaux de 7 lbs..... la lb. | 0 12 | 0 12 |
| do 14 " " " " " " | 0 11 1/2 | 0 11 1/2 |
| do 28 " " " " " " | 0 11 | 0 11 |
| Tumblers de 8 onces..... la douz. | \$1 25 | \$1 25 |
| do de 1 lb..... " " | 2 25 | 2 25 |
| <i>Gelées :</i> | | |
| Michel Lefebvre et Cie : | | |
| Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb. | 0 11 | 0 11 |
| do 3, 4 et 5 lbs..... " " | 0 10 | 0 10 |
| do 6, 7 et 10 lbs..... " " | 0 09 1/2 | 0 09 1/2 |
| Seaux de 7 lbs..... la lb. | 0 10 | 0 10 |
| do 14 " " " " " " | 0 09 1/2 | 0 09 1/2 |
| do 28 " " " " " " | 0 09 | 0 09 |
| Tumblers de 8 onces..... la douz. | \$1 25 | \$1 25 |
| do de 1 lb..... " " | 2 25 | 2 25 |
| <i>Divers :</i> | | |
| Citrouilles..... | \$0 80 0 90 | \$0 80 0 90 |
| Marmelades..... | 2 10 2 15 | 2 10 2 15 |
| Conserves alimentaires. | | |
| <i>Légumes :</i> | | |
| Blé d'Inde..... doz. | 0 87 1 05 | 0 87 1 05 |
| " Yarmouth 2 lbs..... | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 |
| " Windsor " " " " " " | 0 85 0 95 | 0 85 0 95 |

| Hoegg Baked Beans | | Prix en gros |
|----------------------------|-----------------|-----------------|
| Haricots de Boston..... | 1 35 | 1 35 |
| Pois canadiens 2 lbs..... | 2 10 2 25 | 2 10 2 25 |
| " fins..... | 0 85 0 95 | 0 85 0 95 |
| " extra fins..... | 0 10 0 13 | 0 10 0 13 |
| Pois très fins..... | 0 15 0 17 | 0 15 0 17 |
| " extra fins..... | 0 17 0 09 | 0 17 0 09 |
| Tomates..... | 0 80 1 10 | 0 80 1 10 |
| Haricots verts..... | 0 85 1 11 | 0 85 1 11 |
| Champignons la boîte..... | 0 16 0 30 | 0 16 0 30 |
| Truffes la douz..... | 2 25 2 50 | 2 25 2 50 |
| Olives..... | 2 25 2 50 | 2 25 2 50 |
| Poissons : | | |
| Clams, 1 lb..... | doz. 1 40 1 50 | doz. 1 40 1 50 |
| Homards..... | 1 75 1 90 | 1 75 1 90 |
| Huitres, 1 lb..... | 1 40 1 50 | 1 40 1 50 |
| " 2 " " " " " " | 0 00 2 00 | 0 00 2 00 |
| Maqueroau..... | 0 95 1 00 | 0 95 1 00 |
| Sardines canad..... | boîte 0 00 0 05 | boîte 0 00 0 05 |
| " am..... | 0 00 0 09 | 0 00 0 09 |
| " frs..... | 0 08 0 11 | 0 08 0 11 |
| " frs..... | 0 13 0 18 | 0 13 0 18 |
| Smelts (Eperlans)..... | doz. 0 00 0 55 | doz. 0 00 0 55 |
| Saumon..... | 1 30 1 40 | 1 30 1 40 |
| Hareng mariné..... | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 |
| Anchois..... | 3 25 0 00 | 3 25 0 00 |
| Fruits : | | |
| Ananas, 3 lbs..... | doz. 2 25 3 00 | doz. 2 25 3 00 |
| Blucts, 2 lbs..... | " " " " " " | " " " " " " |
| " 3 lbs..... | " " " " " " | " " " " " " |
| Fraises..... | 1 75 2 00 | 1 75 2 00 |
| Pêches, 2 lbs..... | " 2 25 2 35 | " 2 25 2 35 |
| " 3 lbs..... | " 3 10 3 25 | " 3 10 3 25 |
| Poires, 2 lbs..... | " 1 00 1 70 | " 1 00 1 70 |
| " 3 lbs..... | " 2 50 2 90 | " 2 50 2 90 |
| Pommes, gal..... | " 0 00 2 60 | " 0 00 2 60 |
| " 3 lbs..... | " 1 00 1 05 | " 1 00 1 05 |
| Prunes, 2 lbs..... | " 1 50 2 00 | " 1 50 2 00 |
| Vitandes : | | |
| Beef, 1 lb..... | doz. 0 00 1 55 | doz. 0 00 1 55 |
| " 2 lbs..... | " 0 00 2 65 | " 0 00 2 65 |
| " 4 lbs..... | " 0 00 1 80 | " 0 00 1 80 |
| Corn Beef, 1 lb..... | " 1 30 1 55 | " 1 30 1 55 |
| " 2 lbs..... | " 2 20 2 65 | " 2 20 2 65 |
| Dinde rôtie, 1 lb..... | " 0 00 2 30 | " 0 00 2 30 |
| Langue, 1 lb..... | " 0 00 3 25 | " 0 00 3 25 |
| " 2 lbs..... | " 0 00 7 00 | " 0 00 7 00 |
| Langue de boeuf, 1 lb..... | " 5 50 5 75 | " 5 50 5 75 |
| " 2 lb..... | " 7 00 7 25 | " 7 00 7 25 |
| English Brawn..... | " 0 00 2 25 | " 0 00 2 25 |
| Boeuf émieté sec..... | " 0 00 2 50 | " 0 00 2 50 |
| Pâtés de foie gras..... | " 6 00 8 00 | " 6 00 8 00 |

CHS. DESMARTEAU
 Comptable, Auditeur et Commissaire
 No 1598 rue Notre-Dame.
 SPÉCIALITÉ :
 REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD
 COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
 No. 15 rue St-Jacques, Montréal.
 Spécialité :
 Règlement des Affaires de Faillites.
 Téléphone 2003.

F. VALENTINE
 COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES
 TROIS-RIVIERES.
 Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,
 Comptable, Auditeur et Liquidateur.
 BUREAU :
 Bâtisse de la Banque Nationale,
 75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.
 Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.
 Spécialité :—REGLEMENTS DE FAILLITES.

DECORATION

d'Eglises,
 de Chapelles,
 Edifices
 Publics,
 Résidences
 Privées,
 Etc.

FABRICANT
 DE
 VITRAUX PEINTS
 et en Mosaïque.

IMPORTATEUR
 DE
 TAPISSERIES.

1986, rue Ste-Catherine, Montréal.

LE PRIX COURANT
 A. & H. LIONAIS,
 Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION : { Chambre 402, Bâtisse "New York Life,"
 Téléphone No 2517.
 Boîte de Poste No 1417.

REDACTION : { 25 rue St-Gabriel.
 Téléphone 2602.

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS
 (Strictement payable d'avance.)

| | |
|-------------------------------|--------|
| Montréal et Banlieue un an | \$2 00 |
| " " 6 mois | 1 00 |
| " " 3 mois | 0 50 |
| Canada et Etats-Unis, un an | 1 50 |
| " " 6 mois | 0 75 |
| France et Union Postale un an | 3 00 |

LE NUMERO 10 CENTIMS.
 Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
 Montréal, Canada.

BRODIE & HARVIE
 Marchands de Farine
 Manufacturiers de la
 Farine Préparée de Brodie & Harvie
 Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montréal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Batisses et Meubles
OUTILLAGE.
 Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé, cuivre et bois, Articles de chasse.
 Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres
 Maison fondée en 1827.
 9 PLACE DES YOSGES | 73 RUE ST-JACQUES
 PARIS. MONTREAL.
 Téléphone 1516

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 MAI 1894

| Prix en gros | |
|-------------------------------------|-----------|
| Fèves au lard Windsor, 3 lbs. doz. | 0 00 1 35 |
| Pieds de cochon, 1 lb. | 0 00 2 30 |
| Poulets rôtis, 1 lb. | 0 00 2 30 |
| Soupes assorties, 1 lb. | 0 00 1 70 |
| Marinades : | |
| Marinades Morton doz. | 0 00 2 40 |
| " Crosse & Blackwell, doz. | 0 00 3 25 |
| " Suffolk, 20 oz. doz. | 0 00 2 10 |
| " Suffolk, 16 oz. doz. | 0 00 1 80 |
| Cornichons arom., A. C. Dionne doz. | 0 00 2 50 |
| Sauces : | |
| Sauce Worcester, 1/2 chop. | 3 50 3 75 |
| " " chop. | 6 00 6 50 |
| " Harvey, 1/2 chop. | 3 00 3 25 |
| Catsup de tomates de champignons. | 2 00 2 25 |
| Sauce aux anchois. | 3 00 3 25 |
| Sauce Chili. | 3 75 4 00 |
| Chow-Chow. | 0 00 0 00 |
| Empois et Féculés. | |
| Canada Laundry lb, esc. 3 p.c. | 44 |
| Canada White Laundry la lb. | 44 |
| Henson's No. 1 White la lb. | 54 |
| " " Blue la lb. | 54 |
| 1st quality White Laundry la lb. | 54 |
| Lily White Gloss en livres | 64 |
| Henson's en lbs, la lb. | 74 |
| " " en 1/2 lb. | 74 |
| St. Lawrence en lbs la lb. | 74 |
| Brantford Rice St'ch en lbs la lb. | 74 |
| Borger en 1/2 lbs la lb. | 104 |
| " " en lbs la lb. | 114 |
| Glucose en bts de 1/2 grosse la gr. | 2 50 |
| Canada Corn Starch la lb. | 64 |
| Durham " " | 64 |
| Challenge " " | 64 |
| British America Corn St'ch la lb. | 74 |
| Henson's No. 1 " " | 74 |
| Epices pures. | |
| Poivre blanc, lb. | 0 20 0 00 |
| " noir, lb. | 0 15 0 00 |
| Cannelle, lb. | 0 18 0 00 |
| Clous de girofle, lb. | 0 25 0 30 |
| " ronds, lb. | 0 13 0 00 |
| Cassia en nattes | 0 10 0 12 |

| Prix en gros | |
|----------------------------|-----------------|
| Gingembre Jam. moulu. | 0 25 0 35 |
| " " racines. | 0 00 0 20 |
| " " Afrique moulu. | 0 00 0 00 |
| " " racines. | 0 00 0 00 |
| Muscade blanche. | 0 00 0 65 |
| " non blanche. | 0 00 0 70 |
| Macis. | 0 62 0 70 |
| Piment. | 0 10 0 40 |
| Anis. | 0 08 0 10 |
| Fruits Secs. | |
| Raisins nouv. Valence lb. | 0 04 0 05 |
| " " Elime. | 0 00 0 00 |
| " " Loose Muscatels, bte | 1 65 1 80 |
| " " London Layers. | 0 00 2 19 |
| " " Black Baskets. | 0 00 3 00 |
| " " Imperial Cabinet. | 0 00 2 35 |
| " " Connaisseurs Clus-ter. | 2 75 3 00 |
| " " Black Crown. | 0 00 3 50 |
| " " Fine Dehesa. | 3 25 3 70 |
| " " Sultana lb. | 0 03 0 07 |
| " " Corinth nouv. | 0 04 0 04 |
| Prunes Atlas. | 0 05 0 05 |
| Amandes 1/2 molles. | 0 10 0 11 |
| " " molles. | 0 11 0 12 |
| Noisettes. | 0 08 0 09 |
| Noix Marbot lb. | 0 10 0 12 |
| " " Grenoble. | 0 11 0 13 |
| " " Brésil. | 0 00 0 00 |
| Peanuts rôtis. | 0 08 0 09 |
| Pecan. | 0 08 0 08 |
| " do polies. | 0 08 0 09 |
| Figues, layers. | 0 10 0 11 |
| " " en pailions. | 0 05 0 07 |
| Dattes, en boîtes. | 0 05 0 06 |
| " " en pailions. | 0 04 0 05 |
| Pommes séchées. | 0 00 0 07 |
| Pommes évaporées. | 0 11 0 11 |
| Fruits Verts. | |
| Citrons de Messine, bte. | \$1 75 à \$2 25 |
| Oranges, Jamaïque, bar. | 0 00 à 0 00 |
| " " bte. | 0 00 à 0 00 |
| " " do Floride. | 3 00 à 4 00 |
| " " " " | 0 00 à 0 00 |
| " " " " | 0 00 à 0 00 |
| Ananas, la pièce. | 0 15 à 0 30 |
| Bananes, le régime. | 1 25 à 2 00 |
| Cocoas, le cent. | 0 00 à 4 00 |
| Oignons d'Egypte lb. | 0 20 à 0 00 |

| Fruits de Californie. | |
|----------------------------|--------------------------|
| Poires, la boîte | Prix en gros 0 00 à 0 00 |
| Prunes, " " | 0 00 à 0 00 |
| Pêches, " " | 0 00 à 0 00 |
| Oranges, " " | 2 75 à 3 50 |
| Raisins. | |
| Malaga, le quart. | 5 50 à 6 50 |
| Raisin bleu, la livre | 0 70 0 00 |
| " " vert, | 0 00 0 00 |
| " " Catawba, | 0 00 0 10 |
| " " Delaware, | 0 00 0 00 |
| " " Niagara, | 0 00 0 00 |
| " " Californie, | 0 00 0 00 |
| Fruits du pays. | |
| Poires, le quart. | 0 00 à 0 00 |
| Prunes, le panier. | 0 00 à 0 00 |
| Pêches, " " | 0 00 à 0 00 |
| Bluets, la boîte | 0 00 à 0 03 |
| Atocas, le quart. | 6 00 à 8 00 |
| Pommes. | |
| Pommes hâtives, le qrt. | 0 00 à 0 00 |
| " " d'automne, | 0 00 à 0 00 |
| " " Fameuses, | 0 00 à 0 00 |
| " " St. Laurent, | 0 01 à 0 00 |
| " " d'hiver, | 4 03 à 6 50 |
| Grains et Farines | |
| GRAINS | |
| Blé roux d'hiver Can. No 2 | 0 00 0 00 |
| Blé blanc " " | 0 00 0 00 |
| Blé du printemps " " | 0 58 0 60 |
| Blé du Manitoba No 1 dur. | 0 76 0 77 |
| " " No 2 dur. | 0 74 0 75 |
| " " No 3 dur. | 0 70 0 00 |
| Blé du Nord No 2 | 0 00 0 00 |
| Avoine | 0 39 0 40 |
| Blé d'Inde, en douane. | 0 03 0 00 |
| Blé d'Inde, droits payés. | 0 50 0 52 |
| Pois, No 1 | 0 82 0 83 |
| Pois No 2, ordinaire. | 0 71 0 72 |
| Orge, par minot. | 0 47 0 48 |
| Sarra-in, par 50 lbs | 0 48 0 50 |
| Seigle, par 56 lbs | 0 00 0 00 |

| FARINES | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Patente d'hiver. | Prix en gros 3 60 3 8 |
| Patente du printemps. | 3 65 3 8 |
| Patente Américaine. | 5 00 5 10 |
| Straight roller. | 3 00 3 15 |
| Extra. | 2 50 2 80 |
| Superfine. | 2 50 2 80 |
| Forté de boulanger, cité. | 3 45 3 50 |
| Forté du Manitoba. | 3 40 3 50 |
| EN SACS D'ONTARIO | |
| Medium. | 1 45 1 60 |
| Superfine. | 1 15 1 30 |
| FARINES D'AVOINE | |
| Farine d'avoine standard, en barils. | 4 25 0 50 |
| " " do en sacs. | 2 05 2 25 |
| Farine d'avoine granulée, en barils. | 4 30 0 00 |
| " " do en sacs. | 2 10 0 00 |
| Avoine roulée en barils. | 4 35 0 00 |
| " " do en sacs. | 2 15 0 00 |
| ISSUES DE BLE | |
| Son d'Ontario au char, t. 19 | 0 00 0 00 |
| " " de Manitoba | 0 00 0 00 |
| Grue | 20 00 21 00 |
| Moulée | 23 00 24 00 |
| Huiles et graisses. | |
| HUILES. | |
| Huile d. morue T. N. gal. | \$0 40 à \$0 45 |
| " " loup-marin raff. | 0 45 0 50 |
| " " paille | 3 40 0 45 |
| " " de lard, extra | 0 70 0 80 |
| " " " No. 1. | 0 65 0 70 |
| " " d'olive p. mach. | 0 90 1 00 |
| " " à salade, | 0 75 0 80 |
| " " d'olive à lampion | 1 20 1 40 |
| " " de spermaceti | 1 51 1 75 |
| " " de marsouin | 0 50 0 60 |
| " " do pétrole, par char. | 0 00 0 00 |
| " " " " p. 10 qrt. | 0 10 0 10 |
| " " " " de 1 à 5 qrt. | 0 12 0 12 |
| " " Américaine, par har. | 0 00 0 00 |
| " " " " par 10 qrt. | 0 15 0 15 |
| " " " " par 5 qrt. | 0 15 0 15 |
| " " " " par qrt. | 0 16 0 16 |

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY DE NEW-YORK.

SHEPPARD HOMANS, Président.

Nouvelles affaires conclues en 1893. \$23,669,308.60. Revenu en 1893. \$2,149,853.51. Payé pour réclama-tions de décès, \$338,373.71.

| Age plus près de naisce. | Taux pour \$1,000. | Age plus près de naisce. | Taux pour \$1,000. | Age plus près de naisce. | Taux pour \$1,000. | Age plus près de naisce. | Taux pour \$1,000. |
|--------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| 25 | \$13 75 | 34 | \$15 88 | 43 | \$18 16 | 52 | \$24 84 |
| 26 | 14 00 | 35 | 16 04 | 44 | 18 60 | 53 | 26 12 |
| 27 | 14 25 | 36 | 16 24 | 45 | 19 04 | 54 | 27 66 |
| 28 | 14 50 | 37 | 16 44 | 46 | 19 50 | 55 | 29 24 |
| 29 | 15 00 | 38 | 16 68 | 47 | 20 20 | 56 | 31 00 |
| 30 | 15 00 | 39 | 16 92 | 48 | 20 88 | 57 | 32 88 |
| 31 | 15 25 | 40 | 17 20 | 49 | 21 72 | 58 | 35 00 |
| 32 | 15 50 | 41 | 17 48 | 50 | 22 64 | 59 | 38 50 |
| 33 | 15 70 | 42 | 17 80 | 51 | 23 68 | 60 | 41 50 |

On demande des agents actifs et sûrs.
R. H. MATSON, Gérant général pour le Canada, 37 rue Yonge, Toronto
 R. J. LOGAN, Agent, Imperial Building Montréal.
M. ARTHUR HÉBERT, Gérant du département français.

COUR SUPÉRIEURE, Montréal.

No 105.

Dame Geneviève Desève, de la cité et du district de Montréal épouse de Albert Barré, commis du même lieu, a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son mari. Montréal, 27 avril 1894.
LAMOTHE & TRUDEL, avocats de la demande resse.



Clotures! Balustrades!

Toutes sortes de Tra-vaux en fer.
Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS
 73 Adelaide O., Toronto, Ont.

ESTABLISHED 1855

Taylor's Safes

Coffres-Forts. Coffres-Forts.

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

SELACME

1890 1891

Travail industriel & fabrication

NOUVEAU PROCÉDÉ

120 ADELAIDE ST. EAST ONT.

PURIFIÉ ET PULVÉRISÉ

SALT

NE SE DURCIT PAS.

TORONTO WORKS

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 MAI 1894.

| Prix en gros | |
|-------------------------------|-----------|
| Huile olive, Barton & G. qta. | 0 00 8 30 |
| " " " pints | 0 00 9 20 |
| " " " Possel, qrts | 0 00 2 75 |
| " " " pint | 0 00 3 50 |
| " " " 4 doz, 1/2 " | 0 00 3 75 |
| " " " Loubon, la | 0 70 0 75 |
| " " " caisse 2d. | 0 70 0 75 |
| " " " Plagniol c. | 6 00 9 50 |

Laveuses, etc.

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Cuves No 0, la douz | \$9 50 |
| " " 1, " | 8 00 |
| " " 2, " | 7 00 |
| " " 3, " | 6 00 |
| Laveuses Waterwich (3 p.c.) | 1 15 |
| " " Eddy X | 1 20 |
| " " All wood | 1 25 |
| " " Waverly | 1 50 |
| " " Planet | 1 60 |
| " " Royal Rose | 1 60 |
| " " N'th n Queen | 2 25 |
| " " Duplex | 2 25 |
| Plat'x à b'rre, 1/2 lb., le mille net | 1 65 |
| " " 1 " | 1 80 |
| " " 2 " | 2 10 |
| " " 3 " | 2 40 |
| " " 5 " | 3 00 |

Liqueurs et spiritueux.

| Brandies. (droits payés.) | |
|----------------------------------|---------------|
| Hennessy * caisse | 12 00 à 12 50 |
| " " V O | 16 00 0 00 |
| " " gallon | 6 75 0 00 |
| Martel * caisse | 12 25 0 00 |
| " " gallon | 0 00 6 50 |
| Jules Rizat caisse | 10 50 0 00 |
| " " gallon | 3 90 0 00 |
| Marceau caisse | 9 50 0 00 |
| Baudet et Briset caisse | 10 75 0 00 |
| Jockey Club *** caisse | 7 50 0 00 |
| " " V.O. | 8 75 0 00 |
| " " V.S.O. | 10 00 0 00 |
| " " V.S.O.P. | 12 00 0 00 |
| " " W.V.S.O.P. | 17 00 0 00 |
| P. Richard carte blanche 12 qrts | 8 50 |
| " " 24 pts | 9 50 |
| " " 48 pts | 10 50 |
| " " carte d'or 12 qrts | 12 00 |
| " " 24 pts | 13 00 |
| " " 48 pts | 14 00 |
| " " Imp. flasks 16 à la c. | 10 00 |

| Prix en gros. | |
|--------------------------|-------------|
| Derby, caisse | 7 00 0 00 |
| Bisquit Dubouché, caisse | 8 75 0 00 |
| " " gall. | 4 00 4 25 |
| Renault & Cie, caisse | 15 00 0 00 |
| " " gall. | 3 95 4 15 |
| Quantin & Cie, gall. | 3 95 4 15 |
| Barnett & Fils, * caisse | 9 25 10 00 |
| " " VSO | 14 00 15 00 |
| " " VSO-P | 15 00 16 00 |

Rhums.

| | |
|---------------------------|-------------|
| Jamaïque gallon | 4 75 à 6 00 |
| Hurard (Martiniq.) caisse | 0 00 10 50 |
| " " gallon | 0 00 3 90 |
| St. Georges " 12 lit. | 0 00 12 00 |
| " " 24 1/2 pts imp. | 14 00 |
| Diamant " 12 | 7 50 |
| White Ball " 12 | 7 50 |
| de l'Ecu " 12 | 11 50 |
| " " 12 lit. | 13 75 |

Gins

| Caisse verte, rouge. | |
|------------------------------|-------------|
| Jno. De Kuyper 1 c. à 24. | 5 75 11 00 |
| " " 25 à 49 c. | 5 70 10 95 |
| " " 50 c. et plus | 5 65 10 90 |
| Melchers et Eagle 1 c. à 24. | 4 95 9 95 |
| " " 25 à 49 c. | 4 90 9 85 |
| " " 50c et plus | 4 85 9 75 |
| Méeus " " " " | 5 50 0 00 |
| Jno. De Kuyper caisse bl. | 3 50 |
| " " gallon | 2 90 3 00 |
| Méeus, gallon | 2 75 2 80 |
| Vaughan, Jones D.G. caisse. | pts. 7 50 |
| " " qts. | 8 50 |
| Nicholson, Old Tom | " pts. 7 25 |
| " " " " | " pts. 8 25 |
| Sir Rob. Burnett | " pts. 7 50 |
| " " " " | " qts. 8 50 |

Whiskeys Importés.

| | |
|------------------|----------------------|
| H. Fairman & Co. | " " 7 25 8 25 |
| " " gallon | 3 75 3 85 |
| Royal Eagle | " " caisse 9 00 9 25 |
| Sheriff's | " " " 9 25 9 75 |
| " " gallon | 3 90 4 00 |

| Prix en gros | |
|------------------------------|------------------|
| Mackie's R.O. sp Scotch c'se | 10 00 10 50 |
| " " Islay | " " 8 00 8 25 |
| " " Brand | " " " " " |
| Glenalloch | " " " " " |
| " " High'd | " " 8 50 8 55 |
| " " gallon | 3 40 3 55 |
| Glenlivet * caisse | 8 75 9 00 |
| " " " " | 9 75 10 00 |
| " " old gall. | 4 00 6 00 |
| Watson old Scotch, caisse | " " " " " |
| " " qts. | 7 00 8 00 |
| " " pts. | 8 00 9 00 |
| J Jameson & Sons * Ir. | " " 8 50 10 00 |
| " " " " | " " 0 00 0 10 |
| " " " " | " " 11 25 12 50 |
| Geo Rae & Co | " " 8 75 9 00 |
| Banagher | " " 9 50 10 25 |
| " " gal. | 3 75 4 00 |
| Dunville & Co | " c'se 7 50 7 75 |
| Watson old Irish, caisse | pts 7 00 8 00 |

Spiritueux Canadiens, gal. imp.

| | |
|-------------------------|---------------|
| Esprit de vin, 65 O. P. | 3 85 4 00 |
| " " 50 O. P. | 3 50 3 60 |
| " " 25 U. P. | 1 90 2 00 |
| Rye | " " 1 90 2 00 |
| Toddy | " " 1 85 2 00 |
| Malt | " " 1 90 2 00 |
| Vieux Rye, 4 ans | 2 05 0 00 |
| " " 5 ans | 2 25 0 00 |
| " " 6 ans | 2 35 0 00 |
| " " 7 ans | 2 55 0 00 |

Caisse.

| | |
|---------------------|-----------|
| Corby I. X. C. | 8 25 0 00 |
| " " X. T. C. | 6 25 0 00 |
| Imperial 1886 qts | 7 25 0 00 |
| " " 1886 flasks | 7 75 0 00 |
| " " 1886 1/2 flasks | 8 25 0 00 |
| Club 1886 qts. | 8 75 0 00 |
| " " 1886 flasks | 9 25 0 00 |
| " " 1886 1/2 flasks | 9 75 0 00 |

Apéritifs.

| | |
|---------------------------|-------------|
| Angostura, caisse 2 doz | 14 00 15 00 |
| Orange Bernard, ca sse | 5 50 0 00 |
| Vermouth Noilly Prat c. | 0 00 0 00 |
| Vermouth Italien, cai-se. | 0 00 6 25 |

| Liqueurs Cusenier. | |
|--------------------------|-------------|
| Prix en gros | |
| Crème de Menthe glaciale | 10 50 13 00 |
| Curacao | 00 00 13 00 |
| Prunello | 00 00 13 00 |
| Kummel | 00 00 12 00 |
| Crème de Cacao | 00 00 14 25 |
| Anisette, caisse | 00 00 13 00 |
| Cherry Brandy, caisse | 00 00 11 25 |
| Crème de Noyau, Moka, | |
| Genièvre, etc., caisse | 00 00 10 50 |
| Absinthe super. caisse | 00 00 10 50 |
| Vermouth, caisse | 6 00 6 25 |
| Kirsch de com. caisse | 9 50 10 00 |
| Kirsch fin | 10 50 11 00 |

Liqueurs Saintoin Frères.

| | |
|--------------------------|----------------|
| Curacao triple sec. c'se | \$17 50 0 00 |
| Curacao vert. | " " 14 00 0 00 |
| Marasquin de Zara. | " " 13 50 0 00 |

Liqueurs Marspott & Cie.

| | |
|-----------------|-------------------|
| Menthe glaciale | c'se \$12 50 0 00 |
| Peppermint | " " 12 50 0 00 |
| Kirsch vieux | " " 12 50 0 00 |
| Marc vieux | " " 12 50 0 00 |

Chartreuses.

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Du Couvent de la G'de | 12 lit. 24 1/2 lit. |
| Chartreuse Jaune, c'se | \$22 00 23 00 |
| Verte | " " 26 00 27 00 |
| de l'Abbaye de la Chaise | |
| Dieu jaune | 00 00 15 50 |
| La Gauloise, jaune, c'se | 16 00 17 00 |
| Verte, caisse | 20 00 21 00 |

Liqueurs Rouvière Fils.

| | |
|---------------------------|---------------------|
| Crème de Cassis, caisse | 12 b'l. 24 1/2 btl. |
| Fleur de Cassis, | " " 12 00 0 00 |
| Cassis Rouvière Sec | " " 13 50 0 00 |
| Cassis Savary | " " 11 00 0 00 |
| Kirsch Côte d'Or, 1er ch. | 10 00 13 00 |
| Kirsch Côte d'Or *** c. | 12 50 15 50 |
| Kirsch Savary | " " 11 00 0 00 |
| Crème de Framboise | " " 15 00 0 00 |
| Prunelle Superfine | " " 15 50 0 00 |
| Guignolet | " " 10 50 0 00 |
| Dijonnaise jaune | " " 16 00 17 50 |
| Sirop de Framboise | " " 8 00 0 00 |
| Sirop de Groselle. | " " 8 00 0 00 |
| Sirop d'Orgeat. | " " 8 00 8 00 |

Ecremeuses Centrifuges

"L'ALEXANDRA," LA "DANOISE"

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA,

J. DE L. TACHE,

(La Cie. de Matériel de Laiterie)

115 Côte de la Montagne,
QUEBEC.

TACHE & DESAUTELS,
ST-HYACINTHE.

Demandez nos Circulaires et Catalogue.

Demandez nos Prix avant d'acheter ailleurs

J. A. MAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX.

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS.

Tinettes en belle épinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromageries,
Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais "HIGGINS" et "ASHTON" pour Beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 MAI 1894

Mélasses.

| | | | |
|----------------|------|------|------|
| Barbades tonno | gal. | 0 29 | 0 30 |
| " tierce | 0 33 | 0 00 | |
| " quart | 0 00 | 0 33 | |
| Antigua | 0 00 | 0 00 | |
| Trinidad | 0 26 | 0 28 | |
| St Kitts | 0 00 | 0 00 | |

Moutardes.

| | | | |
|-------------------|--------|------|------|
| Moutarde Keens, | 1 lb. | 0 43 | 0 41 |
| " " | 1 lb. | 0 40 | 0 42 |
| " " | 1 lb. | 0 39 | 0 40 |
| " " | 4 lbs. | 0 72 | 0 75 |
| " Coleman, | 1 lb. | 0 43 | 0 44 |
| " " | 1 lb. | 0 40 | 0 42 |
| " " | 1 lb. | 0 39 | 0 40 |
| Moutarde Coleman, | Jars. | 0 72 | 0 75 |
| " Durham, | Jars. | 0 00 | 0 65 |
| " Poney, | 0 70 | 0 75 | |
| " Imperial, | doz. | 0 95 | 1 00 |

Pâtes et denrées alimentaires

| | | | |
|-----------------------------------|-------------------|------|------|
| Macaroni importé, | lb. | 0 11 | 0 01 |
| Vermicelle | 0 11 | 0 00 | |
| Macaroni du Canada | 0 04 | 0 05 | |
| Vermicelle | 0 04 | 0 05 | |
| " en boîte de 5 lbs | 0 22 | 0 25 | |
| " " 10 lbs | 0 45 | 0 50 | |
| Lait concentré, | doz. | 1 90 | 0 00 |
| Nestlé's food, | doz., 5 p.c. | 4 60 | 4 65 |
| Rollad oats, | le sac. | 2 20 | 0 00 |
| Dessicated wheat, | le sac | 2 25 | 2 40 |
| Pois fendus, | qrt. 196 lbs. | 4 00 | 4 25 |
| Chocolat des gourmets | fin la livre. | 0 00 | 0 31 |
| Farine préparée, Brodie | XXX, 6 lbs. | 2 40 | |
| " " 3 | 1 25 | | |
| " " superb 6 | 2 20 | | |
| " " 3 | 1 15 | | |
| Farine d'orge, | doz. | 2 00 | |
| " de seigle, | doz. | 2 00 | |
| " de Gluten lot, | doz. | 3 00 | |
| Biscuits Gluten, | lb. | 0 12 | |
| Poudre à boulanger, Cook's Friend | Paquets en papier | | |
| No. 1.—4 doz. à la caisse | 2 40 | | |
| " 2.—6 " | 0 80 | | |
| " 3.—4 " | 0 45 | | |
| " 10.—1 " | 2 10 | | |
| " 12.—1 " | 0 70 | | |

Poissons.

| | | | |
|------------------------|--------|------|------|
| Harengs Shore | 1 brl. | 0 00 | 0 00 |
| " Labrador | brl. | 0 00 | 0 00 |
| " " | b. | 0 00 | 0 00 |
| Harengs Cap Breton, | brl. | 0 00 | 0 00 |
| " " | brl. | 0 00 | 0 00 |
| Morue sèche | cwt. | 0 00 | 0 00 |
| " No 1 en quart. | lb. | 0 00 | 0 00 |
| " No 1 large quart. | qt. | 0 00 | 0 00 |
| " No 1 Draft lb. | 0 00 | 0 00 | |
| Morue désossée, | lb. | 0 00 | 0 00 |
| Poisson blanc lac Sup. | brl. | 0 00 | 0 00 |
| Traite des lacs | qt. | 0 00 | 0 00 |
| Saumon Labrador | brl. | 0 00 | 0 00 |
| Saumon do | brl. | 0 00 | 0 00 |
| Maquereau No 1 | brl. | 0 00 | 0 00 |
| " No 2 | brl. | 0 00 | 0 00 |
| " No 3 | brl. | 0 00 | 0 00 |
| Saumon Colombie A. | brl. | 0 00 | 0 00 |
| do do | baril | 0 00 | 0 00 |
| Anguille | lb. | 0 03 | 0 00 |

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

| | | |
|----------------------|------|------|
| Townships frais | 0 18 | 0 19 |
| " 2de qual. | 0 00 | 0 00 |
| De l'Ouest | 0 15 | 0 17 |
| Rouleaux | 0 16 | 0 17 |
| Beurre de beurrieres | | |
| frais | 0 20 | 0 21 |

Fromage.

| | | | |
|--------------------|--------|------|------|
| De l'Ouest, coloré | la lb. | 0 11 | 0 12 |
| " blanc | 0 11 | 0 12 | |
| De Québec, coloré | 0 11 | 0 12 | |
| " blanc | 0 00 | 0 12 | |
| Petites meules | 0 11 | 0 12 | |
| Fromage nouveau | 0 11 | 0 12 | |

Œufs.

| | | |
|-----------------------|------|------|
| Mirés à la caisse | 0 00 | 0 00 |
| Non mirés à la caisse | 0 00 | 0 00 |
| Œufs fra's | 0 09 | 0 10 |
| " d'automne | 0 00 | 0 00 |

Strop et sucre d'érable.

| | | | |
|------------------------|--------|------|------|
| Sirop d'érable en qrts | la lb. | 0 04 | 0 05 |
| " en canistre | 0 60 | 0 65 | |
| Sucre nouveau | la lb. | 0 05 | 0 08 |

Miel et cire.

| | | | |
|-----------------|--------|------|------|
| Miel coulé | la lb. | 0 06 | 0 07 |
| Miel en gateaux | 0 08 | 0 14 | |
| Cire vierge | 0 25 | 0 27 | |

Épis.

| | | | | |
|---------------|------|------|------|------|
| J. 1 à 4 sacs | 3 85 | 3 90 | 3 95 | 4 00 |
| 5 9 | 3 80 | 3 85 | 3 90 | 3 95 |
| 10 24 | 3 75 | 3 80 | 3 85 | 3 90 |
| 25 et plus | 3 70 | 3 75 | 3 80 | 3 85 |
| B. 1 à 4 sacs | 3 60 | 3 65 | 3 70 | 3 75 |
| 5 9 | 3 55 | 3 60 | 3 65 | 3 70 |
| 10 24 | 3 50 | 3 55 | 3 60 | 3 65 |
| 25 et plus | 3 45 | 3 50 | 3 55 | 3 60 |

English style.

En sacs de 250 lbs.

| | | |
|------------|--------------|------|
| 1 à 4 sacs | Prix en gros | 3 40 |
| 5 9 | 3 35 | |
| 10 24 | 3 30 | |
| 25 et plus | 3 25 | |

Salaisons, Saindoux, etc.

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Lard Canada Short Cut Mess | 19 00 |
| " " le quart | 18 50 |
| " " le quart | 9 50 |
| " " Short Cut Clear | |
| " " le qt. | 18 00 |
| " " le 1/2 | 9 00 |
| Saindoux : | |
| Pur de panne en seaux | \$2 20 |
| Canistres de 10 lbs. | 11c |
| " " 5 " | 11c |
| " " 3 " | 11c |
| Composé, 'Anchor' en seaux | 1 40 |
| Canistre de 10 lbs. | 7c |
| " " 5 " | 7c |
| " " 3 " | 8c |
| Jambons, la lb. | 11 1/2 |
| Saindoux | |
| Standard, en seaux | 1 65 |
| Globe, | 1 40 |
| Divers : | |
| Lard fumé, la lb. | 0 12 |
| Lard salé de l'Ouest le qrt | 21 00 |
| Spécialités de Jos. Quevillon & Cie. | |
| Saucisses au porc frais | lb. 0 07 |
| " de Bologne | lb. 0 06 1/2 |
| " au poulet | doz. 0 00 |

Sel.

| | | | |
|---------------------|--------|--------|--------|
| Sel fin, quart, | 3 lbs. | \$2 90 | \$3 00 |
| " " | 5 lbs. | 2 75 | 2 80 |
| " " | 7 lbs. | 2 40 | 2 60 |
| Sel gros livré, sac | 0 00 | 0 50 | |

Sirops.

| | | | |
|---------------------|--------|------|------|
| Sirop américain | gal. | 0 19 | 0 24 |
| Amber | qts | 0 30 | 0 30 |
| Extra V. B. | 0 35 | 0 38 | |
| Sirop canadien tins | 2 lbs. | 0 00 | 0 08 |
| " " | 8 lbs | 0 00 | 0 33 |

Sucres.

| | | |
|---------------------|------|------|
| Jaunes raffinés | 0 03 | 0 04 |
| Boucauts et quarts. | | |
| Extra ground | qts | 0 06 |
| " " | bte | 0 06 |
| Cut loaf | qts | 0 06 |
| " " | bte | 0 06 |
| " " | qts | 0 06 |
| " " | bte | 0 06 |
| Powdered | qts | 0 05 |
| " " | bte | 0 06 |
| Extra granulé | qts | 0 04 |
| " " | bte | 0 04 |

Tabacs.

| | | | |
|-----------------|---------------|--------|----|
| Navy | 3s, 4s et 12s | la lb. | 18 |
| Solace | 7s | et 12s | 48 |
| Butt's No 1 | 12s | " | 48 |
| British consols | 4s | " | 50 |
| Laurel | 3s | " | 49 |
| Briar | 7s | " | 17 |
| Honey suckle | 7s | " | 56 |
| Napoléon | 5s | " | 50 |
| Victoria | 12s | " | 47 |
| Index | 7s | " | 44 |
| Brunette | 12s | " | 44 |

Thés.

| | | |
|---------------------------|------|------|
| Japon commun à bon | 0 14 | 0 20 |
| " bon à choix | 0 18 | 0 14 |
| Nagasaki commun à bon | 0 15 | 0 53 |
| Congou | 0 15 | 0 08 |
| Oolong, bon à fin | 0 45 | 0 50 |
| " Formosa | 0 00 | 0 00 |
| Y. Hyson commun à bon | 0 14 | 0 20 |
| " moyen à choix | 0 25 | 0 35 |
| " choix extra | 0 60 | 0 66 |
| Poud. à canon, com. à bon | 0 15 | 0 34 |
| " moyen à fin | 0 24 | 0 46 |
| " fin à extra | 0 57 | 0 65 |
| Impérial, moyen à bon | 0 25 | 0 30 |
| " fin à extra | 0 35 | 0 50 |
| Souchong | 0 25 | 0 60 |

Fondée en 1867.
L. W. TELMOSSE & CIE

(Successors de Gaucher et Telmosse)
Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc
87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.
N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Saunterg et Cl-reta.

Moteurs de Tous Genres !

ELEVATEURS

MILLER BROS & TOMS

110—RUE KING—110

MONTREAL

LES MEILLEURS CIGARES

SONT SANS CONTREDIT



• • • SUR LE MARCHÉ

Aberdeen, - - -
Paul Jones, - - -
Melrose, - - -
Blackstone,
Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY
VILLENUEVE & CO.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de
Beurre et Fromage
Et Marchands de Provisions en Général,
104 Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William. - - MONTREAL



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES

MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 MAI 1894

| Sulf. | |
|-----------------------------|---------------|
| | Prix en gros |
| Sulf raffiné, la livre..... | 0 06 à 0 06½ |
| Sulf brut, "..... | 0 03½ à 0 04½ |

| Vinaigres. | |
|-------------------------------------|------------|
| Vinaigre Bordeaux..... | 0 62½ 0 65 |
| " M. Lefebvre & Cie, en cruche..... | 1 50 0 00 |
| Malt, gallon..... | 0 55 0 00 |
| La Bruyère..... | 1 60 0 00 |

| Eau de Javelle. | |
|---------------------|------------|
| Eau de Javelle..... | Doz. Gros. |
| de F. Cormond..... | 0 70 7 50 |

| Vins. | |
|----------------------------|-------------|
| Non Mousseux: | |
| Bordeaux ord., caisse..... | 3 00 3 50 |
| " " " " " " " " " " | 1 10 1 25 |
| Bordeaux Médoc caisse..... | 5 65 6 65 |
| " " " " " " " " " " | 6 65 7 65 |
| " " " " " " " " " " | 20 00 25 00 |
| Bourgogne, caisse..... | 8 00 12 00 |
| " " " " " " " " " " | 06 00 00 00 |
| Sicile, gallon..... | 1 40 1 60 |
| Sherry, caisse..... | 6 65 11 40 |
| " " " " " " " " " " | 00 00 00 00 |
| Porto, caisse..... | 6 00 15 00 |
| " " " " " " " " " " | 00 00 00 00 |
| Moselle, caisse..... | 00 00 01 00 |
| Sauternes, caisse..... | 6 65 7 65 |
| Graves, caisse..... | 6 50 7 50 |

| Champagnes. | |
|------------------------------|---------------|
| | qrts. pcs. |
| J. Mumm, caisse..... | \$26 00 28 00 |
| G. H. Mumm, caisse..... | 31 00 33 00 |
| Arthur Rœderer, caisse..... | 25 00 27 00 |
| Vve Cliquot, caisse..... | 31 00 33 00 |
| Pommery, caisse..... | 31 00 33 00 |
| Freminet, caisse..... | 26 00 27 00 |
| Morizet, caisse..... | 25 00 27 00 |
| Louis Rœderer, caisse..... | 29 00 31 00 |
| Gold Lack Sec, caisse..... | 30 00 32 00 |
| Piper Heidsieck, caisse..... | 28 00 30 00 |
| Perrier Jouet, caisse..... | 31 00 33 00 |

| E. Mercier & Cie., carte | |
|--------------------------------|-------------|
| or, caisse..... | 31 00 33 00 |
| Gd vins des Ambassades, c..... | 14 00 15 25 |
| Vin des Princes, caisse..... | 24 00 25 00 |
| Vin d'été, caisse..... | 18 00 19 00 |

| Mousseux. | |
|-------------------------------|-------------|
| Bourgogne Mousseux, c..... | 00 00 00 00 |
| Moselle Mousseux, c..... | 00 00 00 00 |
| Hock Mousseux, caisse..... | 00 00 00 00 |
| Saumur, Tessier & Co., c..... | 14 00 15 50 |
| " Nerea Raphael, c..... | 14 00 15 00 |

| Vins toniques. | |
|---|-----------|
| Vin de Chevrier, la douz..... | 0 03 9 50 |
| Stimulant au vin de Ran- cio, la douz..... | 0 00 9 00 |

| Chocolats. | |
|------------|------------------------|
| Mentier. | |
| | Par caisse Par botte |
| | de 120 lbs. de 12 lbs. |

| | |
|--|---------------|
| Papier Jaune..... lb. | \$0 34 \$0 36 |
| " Chamols..... " | 0 43 0 48 |
| " Rose..... " | 0 50 0 56 |
| " Bleu..... " | 0 58 0 66 |
| " Vert..... " | 0 50 0 56 |
| " Lil-s..... " | 0 58 0 66 |
| " Bronze..... " | 0 65 0 74 |
| " Blanc glacé..... " | 0 73 0 83 |
| " Premium..... " | 0 38 0 42 |
| Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz..... | \$7 25 |
| Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ½ lb., la douz..... | 3 75 |
| Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ¼ lb., la douz..... | 2 25 |
| Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb..... | 0 55 |

| | |
|---|------|
| Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets la dz..... | 1 40 |
| Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de ½ lb., la dz..... | 2 25 |

| Drogues et Produits Chimiques | |
|--|------------|
| Acide tartrique..... la lb. | 0 33 0 35 |
| " carbolique..... " | 0 35 0 40 |
| " oxalique..... " | 0 10 0 12 |
| " citrique..... " | 0 55 0 60 |
| Alun..... lb. | 0 01½ 0 24 |
| Aloès du Cap..... " | 0 14 0 15 |
| Borax raffiné..... " | 0 08 0 12 |
| Bleu (carré)..... " | 0 12 0 16 |
| Bromure de Potass..... " | 0 55 0 60 |
| Bicarbonate de Soude, bri..... | 2 70 2 75 |
| Pearline, botte..... " | 5 00 0 00 |
| Camphre anglais..... lb. | 0 70 0 75 |
| Canj bre américain..... " | 0 58 0 60 |
| Chlor. de Potasse..... " | 0 23 0 25 |
| Chlorure de chaux..... " | 0 03 0 05 |
| Crème de tartre..... " | 0 20 0 22 |
| Cendres de soude..... " | 0 11½ 0 02 |
| Couperose, 100 lbs..... " | 0 80 1 00 |
| Garance..... lb. | 0 00 0 00 |
| Glycérine..... lb. | 0 17 0 20 |
| Gomme arabique..... lb. | 0 50 1 25 |
| Gomme épinette..... lb. | 0 25 0 00 |
| Indigo Madras..... lb. | 0 70 0 80 |
| Indigo Bengal..... lb. | 1 50 1 75 |
| Soda à laver par 100 lbs..... | 0 80 0 90 |
| Soda à pâte par baril..... | 0 00 2 50 |
| Soufre poudre..... " | 2 50 3 00 |
| Soufre bâtons..... " | 2 50 3 00 |
| Soufre en sac (rock) par 100 lbs..... | 2 00 2 60 |
| Soda caustique 60° 100 lbs..... | 2 25 2 50 |
| Soda caustique 70° 100 lbs..... | 2 50 2 75 |
| Sels d'epsom..... " | 1 75 3 00 |
| Fel de soude..... 100 lbs..... | 0 90 0 95 |
| Extrait de Campeche lb..... | 0 10 0 11 |
| Extrait de en paquets lb..... | 0 12 0 14 |
| Sulfate de morphine..... lb. | 1 90 2 00 |
| Sulfate de cuivre..... lb. | 0 14 0 16 |
| Strychnine..... oz. | 0 90 1 00 |
| Sumac..... la tonne..... | 70 75 00 |
| Opium..... lb. | 4 50 4 75 |
| Phosphore..... lb. | 0 60 0 75 |
| Iodure de potasse..... lb. | 4 00 4 25 |
| Sulphate de Quinine..... oz. | 0 37 0 42 |
| Salpêtre..... lb. | 0 06 0 74 |
| Vert de Paris..... " | 0 00 0 00 |
| Vitriol..... " | 0 05 0 08 |

Produits Pharmaceutiques.

| Prix en gros | |
|---|------------------------|
| Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 0 11 | |
| " " " " " " " " " " | 1 oz. p. doz 0 35 |
| " " " " " " " " " " | " " " " " " " " " " |
| " " " " " " " " " " | 2 " " " " " " " " " " |
| " " " " " " " " " " | 4 " " " " " " " " " " |
| " " " " " " " " " " | 6 " " " " " " " " " " |
| " de foie de morue, demiards | par doz 1 00 |
| " " " " " " " " " " | Wyeth's |
| " " " " " " " " " " | demiards par doz 6 50 |
| " " " " " " " " " " | " par gal. 1 20 à 1 50 |
| Trésor des nourrices, par doz 1 | |
| Sirup Dr Coderro (5 p.c.) " 1 | |
| Hop Bitters, " 7 | |
| Radway Ready Relief, " 1 | |
| Pain Killer, par doz 1 75 à 2 | |
| Eau de Cologne " 1 50 0 | |
| " " " " " " " " " " | Hoyt's 1 85 |
| Eau de Floride, Murray | |
| & Lanman..... | 4 75 |
| Essences..... 55c. \$1. 1 50 1 75 | |
| " café..... | \$2. 3 50 6 75 |
| Spécialités de L. Robitaille, Joliette. | |
| | Doz. Gros. |
| Elixir Résineux Pectoral \$1 75 \$18 00 | |
| Restaurateur de Hobson 3 50 38 00 | |
| Pilul. antibill. du Dr Ney 1 50 15 00 | |
| Spéc. antiasthm. gr. " 0 25 63 00 | |
| " " petite " 3 25 33 00 | |
| Anticholériq. du Dr Ney 3 50 40 00 | |
| Salsepareille grande " 7 00 90 00 | |
| " " petite " 3 75 40 00 | |
| Onguent antihémor. " 1 75 18 00 | |
| " " antidart. " 1 75 18 00 | |
| Onguent magique gr. " 1 75 18 00 | |
| " " magique pet. " 1 00 10 00 | |
| Pommade "c. les cors " 1 75 18 00 | |
| Baume Catarrhal gr. " 7 00 75 00 | |
| " " petite " 3 50 36 00 | |
| Tue-douleur dentaire " 1 75 18 00 | |
| Poudre dépurative, Vink 1 75 18 00 | |
| Spécifique du prof. Vink 6 00 65 00 | |
| Vermifuge " " 1 00 42 00 | |

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

"LA CANADIENNE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
EDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.
Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.
Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à
N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.
P. GARON, Gérant.

BOIS DE SCIAGE
Bureau: 512 Lagachetière
MONTREAL.
D. PARIZEAU
CLOU, Tél. Bell
Canal Lachine No 6678.
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8303.

ANDRE DESJARDINS
— Importateur de —
FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES
142-143 MARCHE BONSECOURS
MONTREAL,
Ci-devant occupé par O. & E. HART.
Toute commande promptement exécutée
Téléphone Bell 1742.

PICAULT & CONTANT
PHARMACIENS ET CHIMISTES
1475 rue Notre-Dame, Montréal
MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS
D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux,
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive
en caisses, Caustique en canistres, Huile
d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.
Prix modérés et commandes exécutées
avec diligence.

AND. BRISSET & FILS
IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
— SOURCE DU PAVILLON —
Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des
voies urinales.
21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

PRIX COURANTS.—MONTRÉAL, 17 MAI 1894.

| Prix en gros | |
|--|----------------|
| Spavin-Cure grande | 7 00 80 00 |
| petite | 3 50 38 07 |
| Colle-Cure | 3 00 33 00 |
| Pastilles Vermif. français. | 1 40 15 00 |
| <i>Spécialités de Picault & Contant.</i> | |
| Doz. Gros. | |
| Elixir Pulmon. Balsami. | \$1 75 \$18 00 |
| Biscuit Purgat. Parisien | 1 20 12 00 |
| Pastille à vers. | 1 50 15 00 |
| Poudre de condition 1 lb. | 0 80 7 20 |
| " " 1 lb. | 1 25 13 00 |
| " " 1 lb. | 1 80 18 00 |
| Hulle d. foied. morue 8 oz | 18 00 |
| " " 6 oz | 15 00 |
| Emulsion " " | 4 00 |
| Hulle Vétérinaire. | 1 50 |
| Essence d'épinette. | 0 80 |
| <i>Spécialité du Dr. J. G. Lavolette</i> | |
| Sirop de Térébenthine. Doz. Gros. | |
| Petits flacons. | 2 00 21 00 |
| Grands flacons. | 4 00 42 00 |
| 5 p. c., 30 jours. | |
| <i>Spécialité de A. C. Dionne.</i> | |
| Sirop de merisier compos. \$1 50 | 0 00 |
| <i>Spécialités de la Anchor Medicine Co</i> | |
| Doz. Gros. | |
| Anchor Weakness Cure. | 8 00 78 00 |
| Pilules du Dr Nelson (tonique du sang). | 3 50 36 00 |
| Vermifuge Français au chocolat. | 1 25 12 00 |
| Castorol (huile de castor préparée (2 oz). | 1 20 12 96 |
| " " (4 oz) | 2 40 25 92 |
| Cuir et peaux. | |
| <i>Cuir à semelles.</i> | |
| Spanish No 1 18 lbs en moy. | 0 20 0 22 |
| " " 25 " et au-des. | 0 19 0 20 |
| " " léger. | 0 17 0 18 |
| " " No 2 | 0 16 0 16 1/2 |
| " " 18 lbs en moy. | 0 18 0 20 |
| Zanzibar | 0 16 0 00 |
| Slaughter sole No 1 steers. | 0 18 0 20 |
| " " p. or 1.0 | 0 17 0 20 |
| " " No 2 | 0 16 0 17 |
| " " sans acide. | 0 00 0 17 |
| " " union crop No 1.0 | 0 26 0 00 |
| " " No 2.0 | 0 20 0 00 |

| Prix en gros | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Harnais finis à la main p.lb.0 | 25 0 26 |
| " " No. 2 | 0 23 0 24 |
| " " finis à la roue p.lb.0 | 22 0 24 |
| " " No. 2 | 0 21 0 23 |
| " " taureau p.lb.0 | 19 0 20 |
| Vache cirée mince. p.lb.0 | 23 0 26 |
| " " forte No. 1 p.lb.0 | 21 0 23 |
| Vache grain. pesante p.lb.0 | 23 0 25 |
| " " Hm. M. Lin le p. | 0 10 0 11 1/2 |
| " " écossaise p.lb.0 | 24 0 26 |
| Taure française p.pied.0 | 60 0 85 |
| " " anglaise | 0 00 0 70 |
| " " canadienne. | 0 50 0 60 |
| Veau can. 25 à 30 lbs p.lb.0 | 60 0 70 |
| " " 38 à 45 " p.lb.0 | 67 0 62 1/2 |
| " " 45 et plus p.lb.0 | 55 0 57 1/2 |
| Vachefendue moy. Ont. p.lb.0 | 15 0 17 |
| " " forte de Q. p.lb.0 | 14 0 16 |
| " " mince p.lb.0 | 17 0 00 |
| Vache vernie. p.lb.0 | 00 0 16 |
| " " d'Ontario | 0 18 0 19 |
| Cuir verni uni, grainé | 0 00 0 16 |
| Mouton mince | la doz.5 00 9 00 |
| " " épais. | p. lb.0 40 0 45 |
| Dongola glacé, ord. le pied.0 | 11 0 19 |
| Kid Chevette | 0 20 0 38 |
| Chèvre des Indes glacée | 0 15 0 00 |
| Kangourou | 0 38 0 45 |
| Dongola dull | 0 11 0 19 |
| Buff d'Ontario H. | 0 13 HM. 0 12 |
| " " M. | 0 12 L. 0 11 |
| Buff d'Ontario No 2 | 0 00 0 09 1/2 |
| Buff de Québec H. | 0 11 HM. 0 11 |
| " " M. | 0 10 L. 0 09 1/2 |
| Buff de Québec No 2 | 0 00 0 09 |
| Glove Grain Ontario | 0 00 0 11 |
| " " Québec | 0 00 0 09 |
| Pebble " Ontario | 0 10 0 11 |
| " " Québec | 0 09 0 10 |
| Cuir à bourrue No 1. | 0 22 No 2 0 20 |
| Cuir à Relture. | |
| Maroquin large | doz. \$21 00 \$36 00 |
| " " petit | " 18 00 22 00 |
| " " persian | " 12 00 20 00 |
| Veau de loi, im. | \$48 00 S. Royal \$40 00 |
| " " Royal | 38 00 |
| Veau de loi | M. \$30 00 D. \$20 00 |
| Vache Russie en peau la pièce. | 18 00 |
| " " imitation le pied | 0 30 |
| " " seal | 0 20 |
| Veau de Russie | doz. 72 00 |

| Prix en gros. | |
|--|---------------|
| <i>Peaux. Prix payés aux bouchers.</i> | |
| Peaux vertes, par 100 lbs. No. 1 | \$3 50 |
| do do No. 2 | 2 50 |
| do do No. 3 | 1 50 |
| Veaux, la livre | 0 05 |
| Agneaux, la pièce | 0 00 à 0 15 |
| Moutons, laine. | 0 75 à 0 80 |
| Moutons, tondus | 0 00 à 0 00 |
| Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées. | |
| Peaux de l'Ouest | No. 1 0 00 |
| do do | No. 2 0 00 |
| Laines. | |
| Toison du Canada, la lb. | 0 18 à 0 19 |
| Arrachée, non assort. | 0 19 à 0 21 |
| Chaussures. | |
| Brogans | \$0 75 à 1 00 |
| Cobourgs | 0 90 1 10 |
| Split Balmorals | 0 85 1 10 |
| Kip | 1 15 1 40 |
| Buff | 1 20 1 90 |
| Veau | 1 85 3 85 |
| Buff Congress | 1 20 1 70 |
| Veau | 2 10 3 40 |
| Split boots | 1 40 2 15 |
| Kip | 2 00 2 90 |
| Veau | 2 75 3 90 |
| Bottes en feutre | 1 50 2 00 |
| " " | 1 70 2 50 |
| Wigwams | 0 65 0 90 |
| Mocassins | 1 50 2 15 |
| A CHEVILLE. | |
| Split Boots | \$0 60 à 0 70 |
| Split Balmorals | 0 75 1 05 |
| Kip | 1 00 1 10 |
| Buff | 0 80 1 25 |
| Pebble | 1 00 1 25 |
| Buff Bals clous en cuivre | 1 00 1 15 |
| A COUTURE. | |
| Pebbles Boutonnées | 1 05 1 30 |
| Buff lustré | 1 10 1 20 |
| Pebble | 1 10 1 50 |
| Lustré | 1 25 1 50 |
| Chèvre | 1 50 1 90 |
| Veau poli | 1 30 1 60 |
| Chevreau français | 1 80 3 50 |
| " " canadien | 1 40 2 75 |

| Prix en gros. | | | |
|-------------------------------|-----------------|----------------|-----------------|
| A, extra supérieure. | 0 23 à 0 25 | | |
| B, supérieure. | 0 00 à 0 60 | | |
| Noire. | 0 17 à 0 18 | | |
| Cap de B. E. en suint. | 0 13 à 0 16 | | |
| Australie, lavée. | 0 00 à 0 00 | | |
| Buenos Ayres. | 0 32 à 0 35 | | |
| Natal, en suint. | 0 00 à 0 00 | | |
| Fourrures. | | | |
| <i>Prix payés à Montréal.</i> | | | |
| Vison, la pièce | \$1 00 à \$1 50 | | |
| Rat musqué (printemps) | 0 10 0 12 | | |
| Marte, No. 1 | 0 80 1 00 | | |
| Renard roux | 1 00 1 25 | | |
| Loup-cervier | 1 00 2 00 | | |
| Bête puante | 0 25 1 00 | | |
| Ours. | 10 00 15 00 | | |
| Loutre | 8 00 12 00 | | |
| Castor, la livre | 3 00 3 50 | | |
| Chat sauvage | 0 25 0 75 | | |
| Prix en gros. | | | |
| Houmes. | | | |
| Garçons. | | | |
| Enfants. | | | |
| \$0 75 à 1 00 | \$0 70 à 0 80 | \$0 65 à 0 75 | |
| 0 90 1 10 | 0 80 0 85 | 0 70 0 75 | |
| 0 85 1 10 | 0 80 1 05 | 0 70 0 75 | |
| 1 15 1 40 | 0 95 1 15 | 0 80 0 85 | |
| 1 20 1 90 | 1 00 1 40 | 0 90 1 00 | |
| 1 85 3 85 | | | |
| 1 20 1 70 | | | |
| 2 10 3 40 | | | |
| 1 40 2 15 | 1 25 1 60 | | |
| 2 00 2 90 | 1 60 1 90 | 1 25 1 | |
| 2 75 3 90 | | | |
| 1 50 2 00 | | | |
| 1 70 2 50 | | | |
| 0 65 0 90 | | | |
| 1 50 2 15 | | | |
| Femmes. | | Filles. | Enfants. |
| \$0 60 à 0 70 | \$0 50 à 0 60 | \$0 40 à 0 50 | |
| 0 75 1 05 | 0 60 0 85 | 0 50 0 60 | |
| 1 00 1 10 | 0 85 1 00 | 0 65 0 75 | |
| 0 80 1 25 | 0 80 1 00 | 0 60 0 70 | |
| 1 00 1 25 | 0 90 1 00 | 0 50 0 65 | |
| 1 00 1 15 | 0 90 1 00 | 0 50 0 65 | |

MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,

Et des meilleurs **PIANOS et ORGUES** fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

UNE CHOSE QUE LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE NE SAVENT PAS ENCORE.



Ils peuvent faire plus d'argent en achetant un petit lot de buggies de Latimer au prix du gros et en les vendant en détail, qu'ils n'en peuvent faire sur un char de fleur, de grain, de plâtre, de sel, de clous, ou sur les cotons, et ils n'auront pas le quart du montant à déboursier. Ça vous paiera d'essayer. Adressez-vous à

R. J. LATIMER
592 rue St Paul, Montréal.

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de **BRODEUR & LESSARD,**

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne,

Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville. Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.,** who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$5.00 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

PRIX COURANTS—MONTREAL, 17 MAI 1894.

| Prix en gros | |
|---|------------------------|
| Fers et Métaux. | |
| FERRONNERIE ET QUINCALLERIE. | |
| <i>Fers à cheval :</i> | |
| Ordinaires, au baril. | 3 65 0 00 |
| do par 25 barils. | 3 50 0 00 |
| En acier. | 0 00 0 00 |
| <i>Fers à repasser</i> , par lb | 0 03 0 03 |
| <i>Fiches :</i> Coupées, toutes dimensions, par 100 lbs | |
| Pressées, do. | Esc. 2) p.c. 3 90 0 00 |
| 7-16 | 3 90 0 00 |
| 5-16 | 4 25 0 00 |
| 5-16 | 4 50 0 00 |
| 5-16 | 4 75 0 00 |
| <i>Fil de fer :</i> | |
| Poil, de No 0 à No 8, par 100 lbs Esc. 20 p.c. | 2 60 0 00 |
| Galvanisé. | 3 35 0 00 |
| Huile et brûlé. | 2 70 0 00 |
| Esc. 20 p.c. | |
| Brûlé, pour tuyau la lb. | 0 06 0 07 |
| Barbelé pour clôtures. | 0 00 0 03 |
| <i>Fil de laiton, à collets</i> | |
| par lb | 0 35 0 40 |
| <i>Fontes Malltables</i> " 0 09 0 10 | |
| Enclumes | 0 10 0 11 |
| <i>Charnières :</i> | |
| T et "Strap" | par lb 0 05 0 05 |
| Strap et Gonds filetés | 0 03 0 04 |
| CLOUS, ETC. | |
| <i>Clois coupés à chaud :</i> | |
| De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs | \$1 90 |
| 5 pcs. | 1 95 |
| 4 à 4 1/2 | 2 00 |
| 3 1/2 à 4 | 2 05 |
| 3 pcs. | 2 10 |
| 2 1/2 à 2 3/4 | 2 15 |
| 2 à 2 1/2 | 2 20 |
| 1 1/2 à 1 3/4 | 2 40 |
| 1 1/2 pouce | 2 90 |
| <i>Clois coupé-à froid :</i> | |
| De 1 1/2 à 1 3/4 pcs, par 100 lbs | 2 40 |
| 1 1/2 pouce | 2 80 |
| <i>Clois à finir par 100 lbs :</i> | |
| 1 pouce | 4 15 |
| 1 1/4 | 3 65 |
| 1 1/2 à 1 3/4 | 3 25 |
| 2 ct 2 1/2 | 3 05 |
| 2 1/2 à 2 3/4 | 2 90 |
| 3 à 6 | 2 75 |
| <i>Clois à quarts par 100 lbs</i> | |
| 1 pouce | 3 65 |
| 1 | 3 40 |
| 1 1/4 | 3 40 |

| Prix en gros | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| <i>Clois à river par 100 lbs :</i> | |
| 1 pouce | 4 40 |
| 1 1/4 | 3 90 |
| 1 1/2 à 1 3/4 | 3 25 |
| 2 à 2 1/2 | 3 05 |
| 2 1/2 à 2 3/4 | 2 90 |
| 3 à 6 | 2 75 |
| <i>Clois d'acier</i> , 10c en sus | |
| Clois galvanisés, par 100 lbs. | \$9 25 |
| Clois à ardoise | 4 00 |
| Clois à cheval No 7 | 2 35 |
| " " " " 8 | 2 25 |
| " " " " 9 et 10 | 2 15 |
| <i>Clois de brèche :</i> | |
| 1 pouce, No 16. | net \$4 55 |
| 1 1/4 " No 15. | 3 85 |
| 1 1/2 " No 14. | 3 45 |
| 1 3/4 " No 13. | 3 45 |
| 2 " No 12. | 3 25 |
| 2 1/2 " No 11. | 3 00 |
| 3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10. | 3 00 |
| 5 à 6 " No 3 à 5. | 2 60 |
| <i>Limes, râpes et tiers-points :</i> | |
| 1ère qualité, escompte. | 50 \$0 00 |
| 2me qualité, | 60 0 00 |
| Mèches de tarière, esc. | 60 0 00 |
| Tarières escompte | 40 0 00 |
| Vis, à bois, escompte. | 77 1/2 0 00 |
| Boulons à voiture, esc. | 70 0 00 |
| Boulons à bandage. | 60 0 00 |
| Boulons à liasse. | 70 0 00 |
| Métaux. | |
| <i>Cuivre.</i> | |
| Lingots. | par lb \$ c. \$ c. |
| En feuille. | 0 12 0 13 |
| 0 25 0 26 | |
| <i>Etain.</i> | |
| Lingots. | 0 22 0 23 |
| Barres. | 0 23 0 24 |
| <i>Plomb.</i> | |
| Saumons. | par lb 0 03 0 03 |
| Barres. | 0 04 0 04 |
| Feuilles. | 0 04 1/2 0 05 |
| De chasse. | 0 51 0 51 |
| Tuyau. | par 100 lbs 4 75 5 00 |
| <i>Zinc.</i> | |
| Lingots, Spelter. | par lb 0 05 1/2 0 05 1/2 |
| Feuilles, No. 8. | 0 05 1/2 0 06 |
| <i>Acier.</i> | |
| A ressort. | par 100 lbs 3 00 3 25 |
| A lisse. | 2 25 2 50 |
| American. | 5 50 6 00 |
| A bandage. | 2 50 2 75 |
| A pince. | 3 25 3 50 |
| Fondu. | par lb 0 12 0 13 |
| Poule, ordinaire. | 0 00 0 07 |
| De mécanicien. | 0 00 0 04 |

| Prix en gros | |
|---------------------------------|-----------------------|
| Fontes. | |
| Siemens. | par tonne 17 00 17 50 |
| Coltness. | 20 00 20 50 |
| Calder. | 19 00 19 50 |
| Langlois. | 19 50 20 00 |
| Summerlee. | 19 50 20 00 |
| Gartsherrrie. | 00 00 19 00 |
| Glengarnock. | 0 00 00 00 |
| Carnbroe. | 18 50 19 00 |
| Eglin'on. | 18 75 19 25 |
| -hotts. | 00 00 00 00 |
| Canadienne. | 16 50 17 00 |
| <i>Fer en barres.</i> | |
| Canadien. | par 100 lbs 1 75 1 80 |
| Anglais. | 2 25 2 30 |
| Affiné. | 2 55 2 65 |
| De Suède. | 3 75 4 00 |
| De Norvège. | 3 75 4 00 |
| Lowmoor. | 6 50 0 00 |
| " en verge. | 0 09 0 10 |
| <i>Feuillard.</i> | |
| A cercier. | par 100 lbs 2 40 2 60 |
| Double. | 2 30 2 50 |
| <i>Tôles.</i> | |
| Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs | 0 00 0 00 |
| " 22 à 24, | 2 15 2 20 |
| " 26 par 100 lbs | 2 25 2 30 |
| " 28 par 100 lbs | 2 35 2 40 |
| Galvanisée Morewood. | 0 06 0 06 |
| " Queen's head. | 0 05 0 05 |
| Etamée, No. 21, 72x30 | 0 07 1/2 0 07 1/2 |
| " No. 26, | " 0 08 |
| " No. 28, 84x36 p. 100 lbs. | 0 08 |
| Rus-le, Nos 8, 9 et 10, par lb | 0 11 |
| Canada, par boîte | 2 40 à 0 45 |
| <i>Fer blanc.</i> | |
| Coke I C par boîte | 3 35 |
| Charbon de bois I C par boîte | 3 75 |
| " " " " I X | 4 75 |
| Pour chaq. X additionnel extra | 1 00 |
| Charbon de bois D C. | |
| " " " " I C Bradley | 5 50 à 5 75 |
| Fer blanc terne. | 7 00 7 50 |
| Matériaux de Construc'on | |
| CIMENTES | |
| Ciment de Portland. | 2 25 2 75 |
| Plâtre calciné. | 1 90 2 00 |
| Chaux, maçonne p. 100 lbs | 0 40 0 50 |
| PLATRE POUR LA TERRE | |
| Le sac. | 0 50 0 55 |
| Au char. | 0 00 0 50 |

| Prix en gros | |
|------------------------------|---------------------|
| BRICKS | |
| De Montréal. | 7 50 8 00 |
| Du bord de l'eau. | 4 50 5 00 |
| Réfractaires. | 21 00 23 00 |
| Brique pressée. | 25 00 35 00 |
| PEINTURES | |
| Blanc de plomb " Crown | |
| Diamond " par 10 lbs. | 5 50 6 00 |
| Blanc de plomb pur, 100 lbs. | 5 00 5 50 |
| " No 1 | 5 00 5 50 |
| " 2 | 4 50 5 00 |
| " 3 | 4 25 4 50 |
| " sec. | 5 50 6 00 |
| Rouge de Paris, Red Lead | 4 00 5 00 |
| Rouge de Venise, Anglals | 1 50 2 00 |
| Ocre jaune | 1 50 2 00 |
| Ocre rouge | 1 50 2 00 |
| Blanc de Céruse. | 0 45 0 60 |
| Peintures préparées, gal. | 1 00 1 20 |
| Huile de lin crue | 0 55 0 57 |
| " bouillie. | 0 58 0 60 |
| Ess. de Térébenthine. | 4 46 0 47 |
| Mastic par 100 lbs | 2 00 2 50 |
| Papier goudronné, la lb. | 0 01 1/2 0 02 |
| Papier feutre, le rouleau | 0 65 0 00 |
| VERRES A VITRES | |
| United 11 à 25. | 1 30 à 1 40 50 pds. |
| " 26 40. | 1 40 1 50 |
| " 41 50. | 3 25 3 40 100 pds. |
| " 51 60. | 3 50 3 65 |
| " 61 70. | 3 80 3 90 |
| " 71 80. | 4 30 4 40 |
| " 81 85. | 4 80 4 90 |
| " 86 90. | 6 30 6 40 |
| " 91 95. | " " |
| (Escompte 50 p. c.) | |
| TUYAUX ET CONDUITS. | |
| <i>Tuyaux en fer—liste :</i> | |
| 1/2 pouce de diamètre | 0 08 1/2 |
| 3/4 " " | 0 12 |
| 1 " " | 0 17 |
| 1 1/4 " " | 0 22 |
| 1 1/2 " " | 0 28 |
| 2 " " | 0 43 |
| 2 1/2 " " | 0 50 |
| 3 " " | 0 62 |
| 3 1/2 " " | 0 74 |
| 4 " " | 0 88 |
| 4 1/2 " " | 1 06 |
| 5 " " | 1 28 |
| 6 " " | 1 65 |
| Escompte 65 à 67 1/2 p.c. | |
| Gros tuyau pour égouts, eau, | |
| etc. la tonne net. | \$33 à \$35 |

LAPORTE, MARTIN & CIE

EPICIERIS EN GROS,

2476 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Nous recevons actuellement par les steamers notre stock du printemps en Liqueurs, Conserves Alimentaires, etc.

Nous sommes maintenant installés dans notre ancien local et nous sommes prêts à servir notre clientèle avec la même promptitude que par le passé.

Ecrivez pour nos prix. Nouvelle adresse :

2476 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

The JAMES ROBERTSON Co., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB

Coudes en plomb comprimé PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MOU LINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM

Usines : coin des rues William et Dalhousie

MONTREAL

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés, Règlement de pertes d'incendie

PEINTURES PREPAREES

Marque de " ISLAND CITY " Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher " ISLAND CITY " sèche en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 MAI 1901.

Tuyaux en grès—liste :

| | |
|-----------------------------|--------|
| 4 pcs. par longueur de 3 pd | \$0 45 |
| 6 " " " " | 0 60 |
| 9 " " " " | 0 90 |
| 12 " " " " | 1 25 |
| 15 " " " " | 2 10 |
| 18 " " " " | 2 70 |

Coudes ronds :

| | |
|-----------------|------|
| 4 pouces chacun | 0 75 |
| 6 " " " " | 1 00 |
| 9 " " " " | 1 75 |
| 12 " " " " | 2 50 |

Tuyaux de réduction :

| | |
|---------------------|------|
| 6 x 4 pouces chacun | 1 40 |
| 9 x 6 " " " " | 1 90 |
| 12 x 9 " " " " | 2 75 |

Connexion carrée ou fausse querré :

| | | |
|---------------------|------|------|
| 4 x 4 pouces chacun | 0 90 | 1 40 |
| 6 x 4 " " " " | 1 50 | 1 90 |
| 6 x 6 " " " " | 1 50 | 1 90 |
| 9 x 6 " " " " | 2 10 | 2 75 |
| 9 x 9 " " " " | 2 10 | 2 75 |
| 12 x 9 " " " " | 3 00 | 4 00 |
| 12 x 12 " " " " | 3 00 | 4 00 |

Siphon :

| | | |
|------------|------|------|
| 4 pouces | 1 40 | 2 00 |
| 6 " " " " | 1 90 | 2 75 |
| 9 " " " " | 2 75 | 3 30 |
| 12 " " " " | 4 00 | 6 00 |

Tuyaux à cheminée :

| | |
|--------------------|------|
| 9 pouces, par pied | 0 25 |
| 12 " " " " | 0 40 |

Escompte 50 p.c.

Prix de détail.

| | | |
|-------------------------------------|---------|---------------|
| Acajou de 1 à 3 pouces | le pied | 22 à 24 |
| Cèdre rouge 1 pouce | do | 10 à 12 |
| Noyer noir 1 à 4 pouces | do | 10 à 14 |
| Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8 | do | 12 à 13 |
| Cerisier 1 à 4 pouces | do | 9 à 11 |
| Frêne 1 à 3 pouces | le M. | 21 00 à 25 00 |
| Merisier 1 à 1 pouce | do | 20 00 à 25 00 |
| Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8 | do | 26 00 à 25 00 |
| Erable 1 à 2 pouces | do | 20 00 à 36 00 |
| Orme 1 à 2 pouces | do | 18 00 à 25 00 |
| Noyer tendre 1 à 2 pouces | do | 30 00 à 40 00 |
| Cotonnier 1 à 4 pouces | do | 40 00 à 45 00 |
| Bois blanc 1 à 4 pouces | do | 18 00 à 22 00 |
| Chêne 1 à 2 pouces rouge | do | 30 00 à 35 00 |
| Chêne 1 à 2 pouces blanc | do | 40 00 à 50 00 |

Plaquage (venezers) :

| | | |
|-----------|---------------|-----------|
| Uni | par 100 pieds | 90 à 1 00 |
| Français | la feuille | 50 à 1 25 |
| Américain | do | 25 à 50 |

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

par tonne de 2000 lbs \$5 75

| | | |
|--------------------|--------------|-----------|
| Grate | do | 5 75 |
| Furnace | do | 5 75 |
| Egg | do | 6 00 |
| Stove | do | 6 00 |
| Chestnut | do | 6 00 |
| Peanut | do | 4 75 |
| Screenings | do 2210 lbs. | 1 50 |
| Scotch Grate | do 2000 " | 4 40 4 75 |
| Scotch Steam | do 2240 " | 4 25 5 00 |
| Vale Grate | do 2000 " | 5 25 |
| Welsh Anthracite | do 2000 " | 5 75 |
| Pictou | do 2240 " | 3 60 |
| Cape Breton | do " " " | 3 60 |
| Glace Bay | do " " " | 4 00 |
| Sydney | do " " " | 4 00 |
| Reserve | do " " " | 4 00 |
| Charbon de forge | do 2000 " | 6 25 6 50 |
| Lehigh pour fond. | do | 6 50 6 75 |
| Coke | par chaldron | 6 75 7 00 |
| " usage domestique | do | 3 00 |
| " concassé | do | 3 50 |

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

| | |
|---------------------|-----------------|
| Erable la corde | \$4 75 à \$5 25 |
| Merisier do | 4 5 à 5 00 |
| Rouleau, &c. do | 0 00 à 0 00 |
| Epinette do | 3 70 à 4 25 |
| Slabs par chars | 28 00 à 31 00 |
| " en barge. Corde | 2 30 à 3 00 |
| Rognures, le voyage | 2 25 à 0 00 |

Bois durs.

| | | |
|-------------------------------------|---------|---------------|
| Acajou de 1 à 3 pouces | le pied | 22 à 24 |
| Cèdre rouge 1 pouce | do | 10 à 12 |
| Noyer noir 1 à 4 pouces | do | 10 à 14 |
| Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8 | do | 12 à 13 |
| Cerisier 1 à 4 pouces | do | 9 à 11 |
| Frêne 1 à 3 pouces | le M. | 21 00 à 25 00 |
| Merisier 1 à 1 pouce | do | 20 00 à 25 00 |
| Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8 | do | 26 00 à 25 00 |
| Erable 1 à 2 pouces | do | 20 00 à 36 00 |
| Orme 1 à 2 pouces | do | 18 00 à 25 00 |
| Noyer tendre 1 à 2 pouces | do | 30 00 à 40 00 |
| Cotonnier 1 à 4 pouces | do | 40 00 à 45 00 |
| Bois blanc 1 à 4 pouces | do | 18 00 à 22 00 |
| Chêne 1 à 2 pouces rouge | do | 30 00 à 35 00 |
| Chêne 1 à 2 pouces blanc | do | 40 00 à 50 00 |

| | | |
|-------------------|---------|---------|
| Erable piqué | le pied | 04 à 05 |
| Noyer noir ondé | do | 04 à 06 |
| Acajou (mahogany) | do | 8 à |

Bois de Service

| | | | |
|--------------------------------------|--------------|-------|---------------|
| Pin. | | | Prix en gros |
| 1 pouce strip shipping cull, | 6 à 16 pieds | le M. | \$12 00 15 00 |
| 1 1/2 et 2 pces. do | do | do | 12 00 15 00 |
| 1 pouce shipping cull sidings | do | do | 14 00 16 00 |
| 1 1/2 et 2 pces do | do | do | 15 00 18 00 |
| 1 pouce qualité marchande | do | do | 20 00 30 00 |
| 1 1/2 et 2 pces. do | do | do | 20 00 30 00 |
| 1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2 | do | do | 10 00 10 50 |
| 1 1/2 et 2 pces. do | do | do | 10 00 10 50 |
| 1 pouce mill cull No. 1 | do | do | 12 00 15 00 |
| 1 1/2 et 2 pces. do | do | do | 12 00 15 00 |
| 3 pces. do | do | do | 10 00 12 00 |
| do do No 2 | do | do | 6 50 8 50 |

Epinette.

| | | | |
|------------------------------------|--------------|----|-------------|
| 1 pouce mill cull | 5 à 9 pouces | do | 9 00 10 00 |
| 1 1/2 et 2 pces. mill cull | do | do | 10 00 11 00 |
| 3 pces mill cull | do | do | 9 00 10 00 |
| 1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march. | do | do | 12 00 13 50 |

Frûche.

| | | | |
|---|----|----|-------------|
| 1, 2 et 3 pces | do | do | 9 00 10 00 |
| Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars | do | do | 10 00 11 00 |
| Lattes—1ère qualité | do | do | 1 80 2 00 |
| 2ème do | do | do | 1 50 1 60 |

Bardeaux pin XXX

| | | | |
|----|-----------|----|-----------|
| do | 16 pouces | do | 2 90 3 00 |
| do | do | do | 2 40 2 50 |
| do | do | do | 1 50 |
| do | 18 pouces | do | 3 00 |
| do | do | do | 1 75 |
| do | do | do | 2 90 3 00 |
| do | do | do | 2 40 2 50 |
| do | do | do | 1 50 |
| do | do | do | 1 75 |

Bardeaux pruche marchande

| | | | |
|----|----|----|------|
| do | do | do | 1 75 |
|----|----|----|------|

Charpente en pin.

| | | | |
|---------------------------------|----|----|-------|
| de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11 | do | do | 16 00 |
| de 25 à 30 do do do | do | do | 18 00 |
| de 31 à 35 do do do | do | do | 21 00 |
| de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14 | do | do | 18 00 |
| de 25 à 30 do do do | do | do | 20 00 |
| de 31 à 35 do do do | do | do | 23 00 |

Bois carré—pin.

| | | | |
|--|----|----|-------|
| de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés | do | do | 17 00 |
| de 25 à 30 do do do | do | do | 19 00 |
| de 31 à 35 do do do | do | do | 21 00 |
| de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés | do | do | 19 00 |
| de 25 à 30 do do do | do | do | 21 00 |
| de 31 à 35 do do do | do | do | 23 00 |

Charpente en pruche.

| | | | |
|------------------------------------|----|----|-------------|
| de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces | do | do | 15 00 |
| Charpente en épinette | do | do | 16 00 |
| do en épinette rouge | do | do | 25 00 30 00 |

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Fluxes de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Mauvaise tête, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles avaient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

LITERIE

DE LA MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS. **J. E. TOWNSEND** 1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement. Téléphone-1906 — GROS et DÉTAIL

'ANCHOR' WEAKNESS CURE

Est le REMÈDE TONIQUE par excellence, le TONIQUE le plus complet;

Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS. Nécessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les

Maladies des Poumons :

CONSUMPTION, TUBERCULOSE. La **DYSPEPSIE**, sous toutes ses formes—Embaras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Épuisement Nerveux—Les Maladies du Sang : Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.

L'Amalgissement—La Débilité Générale,

Et dans tous les cas de Convalescence.

PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)

CASTOROL, (huile de Castor préparée) en bouteilles de 2 oz. et de 4 oz.

ANCHOR MEDICINE CO'Y

QUEBEC ET MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

Manufacturiers et Importateurs

— DE — **QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARBONS,** Etc., Etc.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, Coin de la rue des Seigneurs. Bell Tél. 8025. MONTREAL.

CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —

30—RUE ST. JEAN—30

MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

| | | |
|--------------|---------|--------|
| | Abonnés | Public |
| Pour Québec | 60c | \$1.00 |
| " Ottawa | 50c | 75c |
| " Sherbrooke | 50c | 75c |

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'Agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

PETITES NOTES.

—L'entretien des armées de l'univers coûte \$800,000 par jour.

—La ville de Chicago consomme chaque jour 35 chars de pommes de terre.

—C'est dans la Virginie, en 1663, que la première mine de fer a été exploitée aux Etats-Unis.

Les compagnies Allemandes de navigation transportent les émigrants italiens pour \$20.00 des ports de l'Italie à New-York.

Il y a en Russie 271 manufactures d'allumettes qui, en 1891, produisaient 144,750,000 allumettes dont environ 38,000,000 d'allumettes sans phosphore, dites de sûreté.

Les colonies Australiennes souffrent comme les Etats-Unis du manque de travail pour les ouvriers; la crise des banques Australiennes a laissé des traces profondes dans l'économie du pays; les industries chôment et les mines sont obligées de diminuer le salaire de leurs ouvriers.

L'eau de la mer, tout le monde le sait, contient du sel; mais pas partout la même quantité; ainsi, dans la Mer Morte, il y a 187 livres de sel par tonne d'eau; dans la Mer Rouge, 93; dans la Méditerranée, 85; dans l'Atlantique, 91; Manche, 72; Mer Noire, 26; Baltique, 18; Mer Caspienne, 11.

Le soi-disant papier de riz n'est pas fait de paille de riz, comme l'indiquerait son nom, mais de la fibre d'un petit arbuste qu'on ne trouve guère que dans l'île de Formosa. Les tiges de cet arbuste sont expédiées en Chine où l'on en fait du papier de riz.

Le cèdre rouge dont on fait le bois des crayons de mine est devenu rare et la célèbre maison Faber, pour assurer son approvisionnement, a commencé à établir des plantations de cet arbre en Allemagne. Des pépinières existaient déjà depuis plusieurs années, produites par des graines importées de Floride.

Un météorite de 267 livres, trouvé par le professeur Heilprin en 1891, près de Godhaven, Ile Disco, est, paraît-il, en acier trempé. La trempe lui aurait été donnée par sa chute, à une température très élevée, dans une mare d'eau, dans la neige ou sur la glace. Il contient du fer, du nickel, du soufre, des traces de carbone, de chlorure, de phosphore et de chromium.

Le monde entier compte 1142 tunnels, qui ont une longueur totale de 514 milles. Il y a environ 1000 tunnels de chemins de fer, 12 tunnels sous l'eau, 90 tunnels pour canaux et 40 tunnels de conduits; les premiers ont une longueur totale de 350 milles, les seconds de 9 milles, les troisièmes de 70 milles et les quatrièmes de 85 milles.

Le Dr. Julius Friedenwald, de Baltimore vient de faire une expérience intéressante. Au moyen d'un tube flexible en caoutchouc, il a introduit une petite lampe électrique dans l'estomac d'un malade et, après avoir fait l'obscurité dans la chambre, les parois abdomina-

les se sont trouvées transparentes et les personnes présentes ont pu, à l'aide de cette transparence, voir fonctionner les organes du malade.

A propos de la proposition de M. Berthelot de creuser un puits à 4000 mètres (13,400 pieds environ) de profondeur, pour capter la chaleur centrale de la terre, on trouve que le puits le plus profond creusé jusqu'ici est celui de Peroschowitz en Silésie, qui a déjà atteint 2000 mètres (6,700 pieds) et que l'on espère creuser à 500 mètres de plus. Le tube au fond du puits a 7 centimètres (2 1/2 pouces) de diamètre.

Ces savants! On raconte que trois explorateurs dinaient ensemble chez un ami commun au Caire. L'un d'eux qui arrivait d'Assyrie, dit tout à coup à son voisin, qui faisait l'Egypte. "J'ai trouvé, l'année dernière, dans les ruines d'une petite ville, une lettre écrite par Sennachérib au souverain alors régnant en Egypte; vous devriez bien me trouver la réponse à cette lettre. Je l'ai trouvée, répond l'autre, il y a juste un an." Et il se met à réciter cette réponse!

—A Great Dunmow, dans le comté d'Essex, en Angleterre, les époux qui peuvent prouver qu'ils ont vécu un an et un jour dans un parfait accord reçoivent un jambon. Un jury est chargé d'écouter les dépositions et les médisances du voisinage. Après quoi, le jambon est solennellement offert, agrémenté d'un petit *speech* édifiant, par le révérend du lieu. Au nombre des époux fidèles qui ont obtenu le jambon de Dunmow, on cite Benjamin Disraeli, qui, depuis, fut lord Beaconsfield et premier ministre de la reine.

L'Angleterre est sous le coup d'une vive émotion; on a découvert, paraît-il, sur un grand nombre de points de l'Inde qu'un signe mystérieux avait été donné aux indigènes, partout et dans la même nuit, sans qu'on ait pu en découvrir un seul des auteurs. On craint un renouvellement de la révolte des Cipayes de 1857. Cette panique d'ailleurs, revient à des intervalles réguliers; c'est comme un remords périodique qui vient prendre la conscience anglaise au souvenir des atrocités commises en 1857 et de la barbarie du régime auquel sont soumis encore les Hindous.

L'on s'accorde à reconnaître comme authentique l'information que le roi d'Italie, Humbert, est atteint du cancer du larynx, maladie qui a récemment emporté le général Grant aux Etats-Unis et l'empereur d'Allemagne Frédéric. Il n'y a pas de remède à cette maladie, de sorte que l'on attend la mort du roi Humbert dans un avenir assez prochain. Or, tout le monde s'attend que, à sa mort, une nouvelle révolution éclatera en Italie. Mazzini a prédit que Crispi, le premier ministre actuel, serait le dernier ministre de la monarchie italienne.

La législature de New-Jersey est saisie d'un projet de loi qui, s'il était adopté, serait l'inauguration du communisme d'état. Ce projet de loi déclare que, à la mort de toute personne possédant plus d'un million, ses héritiers ne pourraient hériter que d'un million et le reste serait partagé entre les différents comtés de l'état. L'auteur de ce

projet de loi estime qu'une personne qui hérite d'un million a tout lieu d'en être satisfaite. Nous partageons son avis, sans pouvoir l'appuyer sur notre expérience personnelle. Seulement, on se demande de quel droit on confisquerait le surplus au profit d'étrangers?

Au Chili, dit un rédacteur de *l'Economiste Français*, les chemins de fer appartiennent à l'état. Les voies et le matériel ont acquis une valeur presque égale à celle de toute la dette extérieure. L'exploitation devait donner à l'état un grand bénéfice; mais toutes les fois que l'on a voulu pousser l'administration dans ces idées, une clameur générale s'est élevée. Il fallut donc laisser les chemins de fer condamnés à un rendement de 1 p.c. Les transports sont à bon marché, l'administration se donne de moins en moins la peine de bien administrer et tout le monde est content, paraît-il.

La Société Philomatique de Bordeaux, France, ouvrira le 1er mai 1895, sa XIIIe exposition générale des produits de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Enseignement, des Beaux Arts, des Arts industriels et de l'Art Ancien, ainsi que des vins et spiritueux, de l'Electricité et des Sciences sociales.

L'exposition sera internationale en ce qui concerne la généralité des produits pour la France, l'Algérie, la Tunisie, les colonies française, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Elle sera universelle et ouverte à tous les pays sans distinction, en ce qui concerne seulement les vins et spiritueux, l'Electricité et les Sciences sociales.

Un nouveau pont de chemin de fer qui était en cours de construction depuis le mois d'août dernier, vient d'être placé, le 1er avril, près de Doncaster, Angleterre, et le vieux pont enlevé. Celui-ci a été démonté en 15 minutes, et le nouveau, qui pèse 200 tonnes, a été mis en place en 40 minutes, un train de voyageurs ayant pu passer 30 minutes après le commencement du travail d'enlèvement.

On a employé la force hydraulique pour soulever le vieux pont, et le nouveau a été mis en position au moyen de treuils. Le pont avait été construit par MM. Handyside and Co, Derby et les travaux ont été dirigés par M. P. R. Johnson, ingénieur de la Compagnie du Great Northern Railway.

STATISTIQUE.

D'après les statistiques du Lloyd's Register of Shipping, il y avait, à l'exclusion des vaisseaux de guerre, 414 navires d'un tonnage total de 725 208 tonnes en construction dans le Royaume-Uni au 31 mars 1894. Ce chiffre dépasse de 8,500 tonnes celui obtenu pendant le trimestre précédent, et c'est le plus fort qui ait été constaté depuis mars 1891. D'autre part, le nombre des navires à voile (65 sur le chiffre total de 414) est au-dessous de celui du dernier trimestre et c'est le plus faible que l'on ait constaté depuis septembre 1888. Il y avait au 31 mars 122 navires commandés; leur tonnage total était de 271,308 tonnes et dépassait de 95,000 tonnes environ celui des navires commandés à la fin du premier trimestre 1893. De tels chiffres n'ont pas été relevés depuis le 31 décembre 1889.

PROPRIÉTÉS
ET
LOTS A BATIR
A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou à
Louer

L.F. LAROSE AGENT
D'IMMEUBLES

Prêts
Négociés
aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

2550 Rue Notre-Dame

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —
Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques.

No 89 rue St-Jacques,
MONTREAL.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

J. A. GRENIER
Arpenteur-Ingénieur Civil
SOLLICITEUR DE PATENTES
107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles
ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine
MONTREAL

Téléphone Bell 2433

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

JOSEPH FABIEN
PLATRIER. — Ouvrages Unis et Ornementés
NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.
Ouvrage en Ciment une spécialité.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
140 Grande Rue St-Laurent, Montreal
FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud. Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

" LE CONSTRUCTEUR "

(25^{ème} année).

Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier. Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.

PARAISANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :

MAURICE ALBERT,

82 rue du Rocher, Paris.

Prix de l'abonnement annuel :

FRANCE, 25f.

ETRANGER, 27f.

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON
652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le " PRIX COURANT."

A. LIPPÉ, L. L. B.,
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.

Bâtisse de la Banque du Peuple.

97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN
Tél. 2768.

VINCENT & DUFRESNE
ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,
BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.
Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

—NOTAIRE—

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

FRED. R. ALLEY
Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

SAULT AU RECOLLET

Lots sur le bord de la rivière,

PARC STANLEY

A L'EXTREMITE DES CHARS ELECTRIQUES.

Lots de 550' pieds pour \$350 et au-delà

Selon l'emplacement.

Téléphone 1842.

ALBERT E. LEWIS,

185 rue St-Jacques, Montreal.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 12 mai 1894

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Shaw, No 52, maison, etc. Partie du lot 208, terrain d'environ 1200 p. en superficie. Margaret Courtnay à Jos. Elle Lévêque; \$1,000 [36391].

Rue Ste Catherine, Nos 973 à 981, maison en brique. Lot 493, terrain 100 x 80. J. B. Vinet et autres à Michel Guérin; \$11,700 [36394].

Rue Fullum, Nos 250 et 252, maison en bois et brique. Lot 1468-14, terrain 29 x 74. Théophile Sicotte à Téléphore Auger; \$2,500 [36406].

Rue Logan, Nos 287, 289 et 291, maison en bois et brique. Lot 898, terrain 45 x 95. Jos. Séraphin Gariépy à Onésime Ricard; \$4,000 [36429].

Rue Lafontaine, Lot 503-3, terrain 22 x 102.6, vacant. Wm Roberts à Ant. Téléphore Patenaude; \$582.46 [36433].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St André, Lots 1207-74 et 75, terrains 24 x 94 chacun, John P. Whelan jr. à Nicholas K. Connelly; \$1,00 [36390].

Rue St André, Partie du lot 1207-34, terrain 20 x 94 vacant, Séraphin Boucher à George W. Crossan; \$700.00 [36397].

Rue Wolfe, No 236, maison en brique. Lot 758, terrain 22 x 65.3, Jos Achille Pepin et son épouse à Jos. W. Deziel; \$2,000 [36399].

Rue Cherrier, No 39a, maison en pierre et brique. Lot 1207-212, terrain 25 x 100. Geo. W. Crossan à Séraphin Boucher; \$3,600 [36416].

Rue Amherst, Nos 345 et 347, maison en bois et brique. Lot 974-35, terrain 21 x 63. David Richard à Joseph Morelle; \$2,275 [36419].

Rue St Denis Nos 739 et 741, maison en pierre et brique. Lot 1202-20, terrain 25 x 95. Louis Elie Geoffrion à Jacques Antoine St Jacques; \$5,000 [36431].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue St Laurent, Nos 541 et 543, maison en brique. Partie du lot 988, terrain 25 x 72, Alfred A. Belasco à Zigmund Fineberg; \$4,000 [36398].

Rue St Denis, No 88, maison en pierre et brique. Partie ou moitié S. E. du lot 172, terrain 33 x 158, Jos. M. Dufresne à Josephine Galarneau, épouse d'Edmond Louis Ethier; \$10,000 [36439].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue McKay No 111, maison en pierre et brique. Partie du lot 1699 et de 1701a, terrain 25 x 113.6. Rev. J. Clark Murray à Richard Bolton; \$10,250 [125515].

Avenue Buckingham Nos 16 à 34, maison en pierre et brique. Lots 1673-6, 7, 8 et 9, 1677-1 et 2, 1676-1 et 2, 1673a-4 et 5, terrain de 13902 p. en superficie. Le Shérif de Montréal à Paquette et Godbout; \$30,000 [125528].

Rue St-Antoine, Lot 1637-31, terrain 24 en front, 48 en arrière x 112 [4032 p. en superficie] vacant, Hubert Morin et A. S. Delisle à Alfred Fanteux; \$3,024 [125536].

Rue Ste-Catherine Nos 2404 à 2410, maison en brique et atelier en bois et brique. Lot 1478, terrain 53 x 102.6. Allan Cameron à James W. et John Withell; \$27,000 [125537].

Rue Peel. Partie du lot 1795, terrain 32 x 142.9, vacant. Edward B. Green-shields à Jane A. Hodgson; \$5,603.53 [125538].

Rue Peel. Partie du lot 1795, terrain 28 x 143.9, vacant. Edward B. Green-shields à William Denoon; \$5,563.65 [125539].

Rue Dorchester, No 1252a, maison pierre et brique, à 3 étages. Lot 1639-59, terrain 24 x 110, Placide Deslauriers à David W. Campbell; \$12,000 [125543].

Rue St Luc, No 102, cottage à façade en pierre. Partie du lot 1654-73-32 et 33, terrain 23 en front 22.9 en arrière x 115, Mme Walter H. Warren à Walter Smardon; \$4,500 [125545].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Rivard, Nos 601 à 607, maison en brique. Lot 15-246 et 247, terrains 20 x 70 chacun, Camille Provost à Benoit Bastien; \$3,000 [51562].

Rue Drolet, Lot 15-700, terrain 20 x 72 vacant, Henri H. Brosseau à Clément Renaud; \$600,00 [51584].

Rue Drolet, Lot 15-695 à 698, terrains 20 x 72 chacun, vacants. Henri H. Brosseau à Eusèbe Roy; \$2,500 [51631].

Avenue Laval No 322 et 324 maison en brique. Lot 15-1253, terrain 20 x 70, Olivier Racine, à Hormidas Meunier dit Lagacé, \$2,000 [51651].

QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Chambly, etc. Les 1/2 indivis des lots 23-420 à 838, terrains vacants. James Baxter à Michael Guérin, James J. E. Guérin et Edmond Guérin; \$54,427 [51566].

Rue Notre-Dame, ateliers, etc. P. des lots 166-3 à 7, terrains de 25 x 47 chacun. Le Shérif de Montréal à Duncan McDonald; \$1,100 [51568].

Rue Frontenac. Partie de la partie non subdivisée du lot 148; deux terrains, le premier de 50 x 100, d'un côté et 135 de l'autre; le second de 50 x 100 d'un côté et 127 de l'autre. Henry Hogan à Anne Lescarbeau; \$1,130 [51589].

QUARTIER ST-DENIS

Rue Rivard, maison en bois. Lot 268, terrain de 2989 p. mesure française. Auguste Bélair à l'Institution Catholique des Sourds-Muets; \$1,000 [51601].

Rue de Brebœuf, maison en bois. Lot 329-161, terrain 25 x 80. Joseph Lacas à Oscar Gauthier, \$650 00 [51657].

COTE VISITATION

Avenue de Lorimier No 606, maison en brique. Lot 152-a, terrain 80 x 200. Henri et Alfred Lionais à Pierre Donatien Rolland; \$8,500 [51604].

MILE END

Rue St. Laurent, maison et autres bâtisses. Lot 73, terrain 40 x 80. Frs. Gagnon à Odilas Chevalier; \$2,200 [51585].

Avenue Mont-Royal Nos 59 à 65, bâtisses en bois. Lots 137-132 et 133, terrain 50 x 110. John Hanigan et Philias Dupont à Wm. H. D. Young; \$2,300 [51605].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Amiral, Lot 12-13-20, terrain 50 x 100 vacant. The Consolidated Land & Investment Co (Limited) à William Herbert Miatt; \$500.00 [51633].

STE-CUNÉGONDE

Rue Vinet Nos 127, 129 et 131, maison en brique. Lot 447 et la 1/2 S. O. du lot 448, terrain 45 x 82. The Syndics des Ecoles Dissidentes de Ste-Cunégonde à James J. Edmond Guérin; \$3,750 [51607].

ST-HENRI

Rue Rose de Lima No 49 et 51, maison en bois et brique. Lot 2045, terrain 40 x 90. Adolphe Major à Joseph Prosper Major; \$1000 [51574].

Rue Maria. Partie du lot 1954, terrain de 560 p. en superficie, vacant. Chas. H. Wilby à la Cité de St. Henri; \$140.00 [51609].

Rue Gareau, No 222, maison en bois. Lot 1705-54 et 55, terrains de 25 x 71 chacun, Andrew Thompson à Wilbrod Labrèche; \$1,550 [51610].

Rue St Ferdinand, maison en bois. Lot 1853, terrain 40 x 70, Louis Alex. Seers et son épouse à Victor Groulx; \$800,00 [51622].

Rue Beaudoin, Lot 1722-93, terrain 23 x 92, vacant. Thomas B. Reed à Desserres & Frères; \$400.00 [51625].

Rue Beaudoin, Lot 1722-93, terrain 23 x 92, vacant. Desserres & Frères à Albert Gravel; \$475.00 [51626].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Clarke. Un sixième indivis de la partie S. O. du lot 311-1 et 2, terrain 50 x 60. Rev. M. Stewart Oxley à Donald McPhee; \$225.00 [51577].

Avenue Argyle. Lots 282-101, 102 et 103, terrains 50 x 175.6 chacun. Alfred Benn à Francis D. Shallow; \$6,953.34 [51590].

MONTREAL JUNCTION.

Avenue Pacifique. Lots 141-266 et 269, terrains de 50 x 105.6, Wm. James et autres à Daniel McPhail; \$525,00 [51617].

Avenue Pacifique. Lot 141-264 et 265, terrains 50 x 105 chacun, Wm. James et autres à James H. Johnston; \$525,00 [51619].

Revue Immobilière.

Montréal, 17 mai 1894.

Quelques réalisations par la succession Dubord, par les curateurs aux faillites, ont donné des ventes de \$10,000 à \$30,000; mais en fait de transactions ordinaires, il n'y a qu'un nombre normal de ventes et à des prix assez bons. Naturellement, les ventes par le shérif ne donnent pas un prix sur lequel on puisse baser une estimation des cours.

La Cour d'Appel a décidé que la taxe sur les mutations était constitutionnelle; il y avait, d'ailleurs, assez longtemps qu'on s'était fait à cette idée et bien peu de gens—sauf quelques entêtés—avaient conservé l'espoir d'une décision contraire aux prétentions du gouvernement.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

| Ville: | LE PIED. |
|--------------------------|----------|
| Rue Lafontaine..... | 25c |
| " St André (nord)..... | 37c |
| " St Antoine..... | 75c |
| " Peel..... | \$1.40c |
| " Drolet (S. J. B.)..... | 42c |
| " Frontenac (nord)..... | 10c |
| Montreal Annexe: | |
| Rue Amiral..... | 10c |
| Rue Maria..... | |
| Rue Maria..... | 25c |
| Montreal Junction: | |
| Rue Amiral..... | 10c |

Le printemps est commencé depuis assez longtemps et l'on n'entend pas encore parler des excursions, des parties de plaisir devant servir d'appât pour attirer le gros public aux ventes à l'enchère. La loi Augé a bien dérangé les spéculateurs en terrains, et l'on n'ose plus comme autrefois, vendre à crédit au premier venu moyennant une toute petite marge.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

| | |
|-----------------------------------|---------------------|
| Quartier Ste-Marie..... | \$22,632.46 |
| " St-Jacques..... | 13,575.00 |
| " St-Louis..... | 17,213.00 |
| " St-Antoine..... | 97,941.18 |
| " St-Jean-Baptiste..... | 64,757.00 |
| " St-Denis..... | 1,650.00 |
| Mile-End..... | 4,500.00 |
| Montréal Annexe..... | 500.00 |
| Côte Visitation..... | 8,500.00 |
| St-Henri..... | 4,365.00 |
| Ste-Cunégonde..... | 3,750.00 |
| Côte St-Antoine..... | 7,178.34 |
| Montréal Junction..... | 1,417.50 |
| Total..... | \$247,980.48 |
| Semaine précédente..... | 254,325.35 |
| Ventes antérieures..... | 3,109,444.32 |
| Depuis le 1er janvier..... | \$3,611,750.15 |
| Semaine correspondante. 1893..... | \$59,498.10 |
| " " 1892..... | 211,718.79 |
| " " 1891..... | 116,097.20 |
| " " 1890..... | 338,068.74 |
| " " 1889..... | 350,033.11 |
| " " 1888..... | 211,728.46 |
| A la même date 1893..... | \$4,050,375.43 |
| " " 1892..... | 5,236,015.50 |
| " " 1891..... | 5,492,376.96 |
| " " 1890..... | 3,901,162.91 |
| " " 1889..... | 3,137,233.17 |
| " " 1888..... | 3,149,121.04 |

Une hypothèque de \$110,000 qui figure dans les totaux de cette semaine, représente une garantie hypothécaire donnée par le club St-James à des fidéicommissaires pour garantir une émission de \$140,000 d'obligations à 5 p.c. Il y a un autre prêt à 5 p.c. pour \$11,000; cinq à 5½ p.c. pour \$2,000, \$5,000, \$8,500, \$10,000 et \$12,000. Les autres portent 6, 7 et 8 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| Cies de prêts..... | \$10,350 |
| Assurances..... | |
| Autres corporations..... | 140,000 |
| Successions..... | 19,500 |
| Particuliers..... | 73,250 |
| Total..... | \$243,100 |
| Semaine précédente..... | 236,375 |
| Semaines antérieures..... | 2,055,372 |
| Depuis le 1er janvier 1894..... | \$2,534,847 |
| Semaine correspondante. 1893..... | \$111,425 |
| " " 1892..... | 101,118 |
| " " 1891..... | 40,100 |
| " " 1890..... | 112,464 |
| " " 1889..... | 141,362 |
| " " 1888..... | 108,440 |
| A la même date 1893..... | \$3,081,912 |
| " " 1892..... | 1,939,243 |
| " " 1891..... | 3,190,336 |
| " " 1890..... | 1,921,512 |
| " " 1889..... | 1,629,757 |
| " " 1888..... | 1,777,804 |

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 5 Mai 1894.

NOTES

C'est William Stewart, d'Ottawa, dont la soumission était la plus basse, qui a eu le contrat pour la construction du nouveau lazaret de Tracadie. Le prix est dans les environs de \$50,000.

L'ingénieur Massey, chargé par le conseil municipal de faire l'inspection de la rivière St-François en rapport avec la chaussée proposée, vient de faire son rapport. Il recommande l'érection d'une écluse donnant quatorze pieds de chute pouvant fournir un pouvoir de 4720 chevaux, à eau basse. L'écluse devra être construite sur le roc immédiatement au-dessus des chûtes. L'estimation du coût de ces travaux sera faite plus tard.

La compagnie du chemin de fer Pontiac Pacific engage tous les travailleurs qu'elle peut trouver pour la construction de sa ligne à partir de Coulonge, terminus actuel, jusqu'à Waltham, à dix milles plus loin. La compagnie entend atteindre Pembroke au plutôt.

Des soumissions pour faire l'intérieur de l'église de Saint-Basile le Grand, comté de Chambly, et pour couvrir en métal la dite église, seront reçues jusqu'au trente-et-un mai courant. Les plans sont déposés au presbytère. Les syndics ne s'engagent à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

M. Casimir St-Jean, architecte de Montréal, demande des soumissions pour la construction d'une église et d'un presbytère à St-Nazaire, P.Q. Les soumissions seront reçues jusqu'au 30 mai.

NOTES COMMERCIALES

Les six fromageries de Ste Ursule seront bientôt mises en opération. Elles seront alimentées de beaucoup de lait.

Les moulins de Pierreville ont repris leurs opérations lundi. Il y a là 170,000 billets à scier. C'est dire que la saison sera bonne.

La Banque des Cantons de l'Est ouvre une succursale, à Magog. Les directeurs de cette institution sont à y faire construire un édifice pour installer les bureaux de ce nouveau comptoir.

La fromagerie de St-Bruno, lac St-Jean, existe depuis deux ans à peine.

La première année, le rendement fut de \$2,119,21. L'été dernier, il a atteint \$3,694,43 soit une augmentation de quinze cents piastres.

Les travaux à la construction d'une beurrerie et d'une fromagerie à Bouctouche avancent rapidement. On s'attend à commencer à faire du beurre au mois de juin. Sous le même toit, il y aura une beurrerie, une fromagerie, un moulin à carder et une scierie à lattes.

On vient de découvrir des gisements de charbon à Douvres, en Angleterre.

Les sondages ont été poussés jusqu'à 2181 pieds au dessous du niveau de la mer, et on a constaté l'existence de douze couches superposées, dont la dernière a 4 pieds d'épaisseur. Il est probable qu'il y en a d'autres encore plus bas.

La récolte du sucre d'érable qui s'annonçait ce printemps avec d'aussi excellentes promesses dans la Beauce, a presque manqué. Des cultivateurs qui avaient l'habitude de faire entre 2,000 à 3,000 livres de sucre en ont à peine eu 700 livres. La production de cette année est à peine le quart de celle des années passées.

M. Charles Lapointe, de Bagotville, est allé ces jours derniers à Sacré-Cœur, Comté de Saguenay, et a décidé d'y établir une fromagerie immédiatement.

Ce sera la deuxième fabrique établie dans le Comté de Saguenay et nous espérons que les cultivateurs du Sacré-Cœur en comprendront l'importance.

Les chemins de fer des Etats-Unis commencent à ressentir un peu d'amélioration dans le trafic à longues distances; mais aussi ils ont dû baisser le prix. Le tarif du transport pour le grain, de Chicago à New-York, est actuellement de 20c par 100 livres contre 25c l'année dernière.

Les Suédois, désirant être indépendants de l'Angleterre et de la Belgique pour leurs matériaux de chemins de fer, ont donné une commande de rails d'acier à une compagnie nationale, à des prix supérieurs à ce que demandent les producteurs étrangers. C'est de la protection tout de même.

L'industrie verrière en Belgique est dans une situation de plus en plus précaire, plusieurs établissements chôment ou vont chômer, nous connaissons nombre de fours qui devaient être éteints à partir du 1er mai.

Les commandes font absolument défaut de la part de l'Angleterre et de l'Amérique; les prix sont extrêmement bas.

On rapporte que la mine d'amiant Miller de Broughton ayant passé un contrat pour trois ans avec une compagnie de New-York, commencera bientôt ses opérations qui seront très actives.

On ajoute que le marché d'amiant en Angleterre et aux Etats-Unis, est presque dépourvu et que l'activité va renaître pour tout de bon à Thetford et Black Lake. C'est bien tant mieux, car l'exploitation n'a pas été extraordinaire l'année dernière.

L'industrie sucrière sud-africaine n'a pas la prétention d'entrer en concurrence avec les autres pays producteurs sur le marché du monde, elle se borne à alimenter le marché africain.

La production du sucre à Natal peut être évaluée pour les dix dernières années à 12,000 tonnes par an en moyenne. D'après les renseignements donnés par le Livre Bleu, elle est pour :

1890-1891..... 11,640 tonnes
1891-1892..... 26,319½ "

La valeur moyenne pour ces deux exercices serait de £25, 5 shil, et £28 la tonne.

L'exportation a été en moyenne pour les dix dernières années :

Sucre brut..... 5,234 tonnes
Mélasse..... 222 "